

Pas de magasin des alcools au centre commercial du Dr Cloutier

La Société des alcools du Québec a annulé hier l'ouverture du magasin de la Société au centre commercial Dollard-des-Ormeaux lorsqu'elle a appris que ce centre appartenait au ministre de l'Éducation le Dr François Cloutier.

M. Jacques Desmeules, président et directeur général de la Société des alcools du Québec, a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'il était "abasourdi" d'apprendre que le ministre Cloutier était propriétaire du centre commercial où la Société a récemment loué deux locaux pour la vente des alcools.

Le journal The Gazette souligne ce matin que M. Cloutier a acheté le centre commercial situé Montée des Sources, à Dollard-des-Ormeaux, en banlieue ouest de Montréal, en janvier 1969. Depuis janvier 1970, les agents

montréalais du Canada Permanent Trust Co. l'administrent pour lui.

Un porte-parole de la Société des alcools a déclaré, hier, que "l'affaire était annulée et que l'intentaire de liquides serait transporté "au cours de la semaine" à un magasin voisin, boul. Hymus.

Au cours d'une entrevue, hier soir, M. Cloutier a déclaré avoir confié la vente de son centre commercial à la société Canada Permanent Trust lorsqu'il a entrepris une carrière politique, en 1970. Il aurait tenté, depuis, de le vendre, mais sans succès.

Le ministre de l'Éducation a révélé avoir déclaré à son agent du Canada Permanent Trust, la semaine dernière de ne pas signer le bail avec la Société des alcools à cause de sa position vulnérable.

Cet agent, M. A. W. Gendron, a dé-

claré que le bail n'était pas encore signé.

De son côté, M. Cloutier a dit ne pas comprendre comme il se fait que les employés de la Société des alcools s'approprient à ouvrir le magasin avant qu'une entente finale de location ne soit signée.

Quant à lui, l'affaire était annulée bien avant que la Société des alcools n'empêche l'ouverture du magasin hier. M. Cloutier a d'ailleurs ajouté avoir envoyé, hier, un télégramme au Canada Permanent Trust leur demandant de tout contremander définitivement.

"Aussitôt que je me suis rendu compte de ce qui se passait, j'ai décidé de ne pas louer d'espace à la SAQ", a-t-il mentionné.

Notant que les choses seraient bien différentes s'il n'était pas membre de

l'Assemblée nationale, le ministre a précisé qu'il n'avait pas le temps d'administrer le centre commercial depuis son entrée en politique et qu'il n'y avait pas mis les pieds depuis deux ans.

\$90,000 en dix ans

Selon un porte-parole de la Société des alcools, le contrat de location aurait rapporté environ \$90,000 au ministre Cloutier au cours des 10 prochaines années.

M. Desmeules a déclaré que la Société avait décidé de louer les locaux au début de ce mois, pendant que Canada Permanent Trust en était propriétaire.

Le Dr Cloutier le savait

Lorsque nous avons négocié, les agents du trust parlaient du centre commercial en disant "notre centre"

et c'est ainsi qu'ils le désignaient dans les échanges de lettres avec nous", a expliqué M. Desmeules.

"Le nom du Dr Cloutier n'a été cité en aucun moment", a-t-il ajouté.

M. Gendron a confirmé que c'est lui qui était entré en communication avec la Société et qu'il n'avait en aucun moment mentionné que le Dr Cloutier était le propriétaire.

A la question de savoir si le ministre de l'Éducation savait que Canada Permanent Trust avait demandé à la Société des alcools l'autorisation d'ouvrir un magasin dans le centre commercial, M. Gendron a répondu: "Oui, certainement, le Dr Cloutier le savait".

Le taux de location

Selon M. Desmeules le taux de location pour les 3,500 pieds carrés du Voir PAS DE MAGASIN, page A 6



Le Dr François CLOUTIER

Mme Kemp ne perd pas espoir

par Gilles NORMAND

Comment réagiriez-vous si vous étiez femme de pilote... disparu depuis un mois?

C'est le cas de Mme Al Kemp, du 82, Place Caron, à Sainte-Thérèse.

Son mari est disparu depuis le 25 janvier alors qu'il pilotait un bimoteur Beechcraft "Baron" qui avait pris son vol à Dorval pour se poser à Val d'Or. L'appareil avait aussi à son bord le co-pilote, Waldo Ordenez, et deux passagers, M. et Mme Gustave Tremblay, de Val d'Or.

Mme Kemp, mariée depuis un an et demi, et mère d'un enfant de trois mois, Tracy, conserve toujours l'espoir de retrouver son mari vivant.

"Tant que je ne le verrai pas, mort ou vivant, je n'ai aucune certitude quant à son sort", d'affirmer Mme Kemp.

Mme Kemp, effectivement, a mis tout en branle pour que l'on retrouve son mari, vivant ou... mort. Elle a tenté tout ce qui lui était possible auprès des députés de la région, depuis le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, jusqu'à M. Gérard Laprise, député créditiste du comté d'Abitibi, et M. Rosaire Tétreault, député de Val d'Or.

Serge Tremblay, fils de M. et Mme Gustave Tremblay, a aussi exercé des pressions. Parce que son père est un homme qui connaît le bois depuis si longtemps qu'il semble impossible qu'il y reste pris...

A moins qu'il ne soit blessé. Et là encore... En dépit d'une température qui a souvent atteint les 35 degrés sous zéro, il y a de l'espoir.

Les efforts de l'armée

L'armée, dans ses recherches, a fait son possible.

Mme Kemp, et les amis de son mari, veulent que les recherches reprennent. Parce qu'elles ont été interrompues.

Le colonel Jean Boulet, directeur du service des relations publiques pour le Québec, a déclaré pour sa part que tous les efforts avaient été tentés. "Nous avons, précise-t-il, avisé nos centres d'entraînement pour que toutes les envolées, désormais, se fassent dans ce secteur. Et tous nos pilotes ont été alertés; on leur a demandé de garder les yeux ouverts sur ce territoire."

Mme Kemp et ses amis ont de leur côté fait leurs recherches. Ces recherches ont révélé que des fermiers avaient vu voler en rond un appareil, tous feux éteints, ce même soir, dans la région de Senneterre. Tout indiquait qu'il s'agissait du même appareil.

L'Aéro-Club de Val d'Or, un club d'aviateurs sportifs, a consenti à entreprendre des recherches dans Voir MME KEMP, page A 6



Madame Al Kemp et sa petite fille Tracy, âgée de trois mois.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La résolution de Sharp a peu de chances à Paris

par Louis-Bernard ROBAILLE
(collaboration spéciale)

PARIS — A l'issue de la première journée de la Conférence internationale sur le Vietnam qui s'est ouverte hier à Paris, il paraît acquis que la résolution défendue par le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, n'a à peu près aucune chance d'être retenue par la majorité des douze gouvernements membres de la Conférence (13 en comptant le secrétaire général des Nations unies).

M. Sharp a proposé hier matin qu'un organisme international permanent soit créé à l'issue de la Conférence afin de veiller au respect des accords de Paris signés par les États-Unis, le Nord-Vietnam, le Sud-Vietnam et le Gouvernement révolutionnaire provisoire. C'est à cet organisme, dont le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, serait le responsable, que la Commission de su-

pervision rendrait compte de ses travaux de surveillance du cessez-le-feu.

Or, au moment même où M. Sharp, au cours d'une conférence de presse, explicitait ses positions devant la presse internationale, le GRP puis le Nord-Vietnam exprimaient leur opposition à la résolution canadienne: pour les deux délégations, il ne saurait être question de la création d'un organisme permanent de contrôle issu de la Conférence, car le conflit actuel doit se régler "entre Vietnamiens".

Au sein de la délégation canadienne, dans le privé du moins, on ne se fait guère d'illusions sur le sort qui sera fait à la résolution de M. Sharp: pas plus que le Nord-Vietnam ou que le GRP, la Chine ne la soutiendra ("The Chinese won't buy it" dit-on). Les Soviétiques, de leur côté, estiment-on, ne sont pas intéressés, en raison de leur opposition traditionnelle au rôle inter-

Voir LA RESOLUTION, page A 6

Le cas de M. Ursich émeut trois conseillers

par Daniel L'HEUREUX

Le cas de M. Oscar Ursich, cet immigrant yougoslave rendu invalide après avoir été frappé par un policier brutal en 1964 et à qui la Ville de Montréal vient de consentir une compensation n'atteignant que \$22,000, a ému trois conseillers municipaux.

C'est le conseiller Charles Martel, du quartier Villieray, qui a été le premier à faire connaître sa réaction, hier soir, au conseil municipal.

"On exploite les gens", a-t-il lancé. "Dans le cas de cette réclamation, je pense que la Ville a été clairement injuste", d'ajouter le conseiller.

Comme LA PRESSE le racontait la semaine dernière, M. Ursich avait été frappé par un policier en 1964 et fut par la suite incapable de reprendre son métier d'ébéniste qui lui rapportait à l'époque \$112 par semaine.

Depuis, il vivote grâce à l'assistance du Bien-être social cependant que, des \$22,000 que lui offre la Ville, il devra en remettre plus de \$6,000 au ministère des Affaires sociales.

Dans son rapport à l'exécutif, le service du contentieux recommandait à l'administration d'accepter ce règle-

Voir URSICH, page A 6

AUJOURD'HUI



Jacques Duval a fait l'essai de la Mercedes Benz 450 SE — page D 6

HEBDO-ECONOMIE

- Goodyear porterait à \$170 millions son investissement au Québec
- Raffinerie de \$308.5 millions à Terre-Neuve
- Sogides absorbe Marabout/Canada-États-Unis
- De Greene à MacDonald
- Bénéfices accrus prévus pour l'industrie des pâtes et papier
- Les perles de John Turner
- Croissance de 25% du prix des actions des banques!

Cahier B

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : C 2, C 3
- Bandes dessinées : B 10
- "Chacal" : D 13
- Cinéma : C 3
- Décès, naissances, etc. : E 11
- "Dites-moi, docteur" : A 10
- Economie : B 1 à B 7, B 10, B 11
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur? : D 11
- Horoscope : A 10
- Informations étrangères : E 1
- La bonne table : A 14
- L'auto : D 6, D 7
- "Mot-mystère" : D 14
- Mots croisés : E 2
- Petites annonces : D 10 à D 15, E 2 à E 10
- Radio et télévision : C 4
- Sport : D 1 à D 5, D 8, D 9
- Tribunaux : E 12
- Vivre aujourd'hui : A 10, A 11

Une caisse électorale en quête de parti

par Gilles LESAGE

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Selon le chef de l'Union nationale, il y a un grand risque que le Québec se donne un gouvernement minoritaire — probablement libéral — aux prochaines élections générales, s'il n'y a pas d'alliance "gagnante" entre les forces de l'Opposition.

C'est du moins la conclusion d'une analyse de l'échiquier politique qu'il vient de faire paraître.

L'hypothèse est fort plausible, mais elle en soulève une autre, tout aussi intéressante: un gouvernement minoritaire, serait-ce si désastreux pour le Québec? Il est permis d'en douter quelque peu, à la lumière de ce qui se passe présentement à Ottawa. Jamais le gouvernement Trudeau ne s'est fait aussi attentif aux besoins des citoyens, aussi pressant envers l'Opposition, aussi ouvert à l'opinion publique et à ses mandataires de la

presse sous toutes ses formes. Ce fut d'ailleurs le même phénomène entre 1963 et 1965, alors que le Québec opéra ses plus grands "gains" aux dépens du gouvernement minoritaire de M. Pearson.

Mais reprenons l'analyse de M. Gabriel Loubier.

Selon le chef de l'UN, le système actuel des quatre partis risque de maintenir les libéraux au pouvoir, même avec 35 pour cent des voix, ou

de faire apparaître un gouvernement minoritaire à Québec. Du même souffle, il admet qu'il est fort peu probable que des partis acceptent de disparaître au bénéfice d'une véritable fusion de l'Opposition, pour faire bloc contre les libéraux.

En conséquence, il propose une alliance "gagnante" entre son parti, l'Union nationale, et le Ralliement créditiste, ou le Parti québécois, voire des libéraux mécontents. Il s'agirait d'a-

bord d'une alliance "électorale" dans laquelle les comtés seraient répartis avant le scrutin, puis d'une alliance parlementaire qui formerait un gouvernement de coalition en quelque sorte.

Intérêt de M. Loubier

Admettons, comme il le prétend, que les motifs de M. Loubier soient purs et ne visent que les meilleurs intérêts de la CAISSE, page A 6

mini-presse

le monde

□ La position du Canada à la Conférence internationale sur la paix au Vietnam a rencontré l'opposition du Nord-Vietnam et des autres participants communistes. Le Canada veut qu'il y ait une autorité politique à laquelle la Commission de contrôle et de surveillance pourra faire rapport, sans quoi il se retirera de cette commission. D'autre part, le Nord-Vietnam et le GRP ont suspendu la libération de prisonniers américains tant que ne seront pas réglés les problèmes de la sécurité de leurs délégations au Sud-Vietnam ainsi que d'autres problèmes.

□ En Angleterre, l'opposition des

syndicats à la politique de contrôle des salaires touche durement l'économie : 250.000 fonctionnaires débrayaient aujourd'hui; demain ce sera le tour des conducteurs de locomotives et du métro de Londres. Déjà les employés du gaz sont en grève depuis quelque temps.

□ En Italie, 14 millions de travailleurs déclenchent des grèves aujourd'hui pour appuyer les négociations de 2.500.000 ouvriers. Quelques-unes de ces grèves ne seront que symboliques et ne dureront que quelques minutes, d'autres dureront toute la journée.

le Canada

□ Avec l'appui des néo-démocrates et du député indépendant Roch LaSalle, le gouvernement libéral a repoussé une motion de censure du parti conservateur soutenant que le budget ne contient pas de mesures efficaces pour réduire le chômage et l'inflation.

□ Le ministre Gérard Pelletier soutient que la position du Québec en matière de communications est anti-constitutionnelle et qu'elle ne laisse rien au fédéral.

□ La hausse du prix de l'argent et de l'or pourrait bien réduire considérablement les gains escomptés sur la vente de pièces de monnaie olympique, estime-t-on à l'Hôtel de la monnaie, à Ottawa.

□ A compter du mois prochain, le ministère de la Santé insérera des messages d'intérêt public dans les enveloppes contenant les chèques d'allocation familiales et de pensions de vieillesse.

le Québec

□ M. Yvon Dupuis a annoncé hier son intention d'intenter une poursuite de \$500.000 à M. Armand Bois pour les propos que ce dernier a tenus à la suite du dernier congrès du parti.

□ M. Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale croit que les prochaines élections pourraient bien nous donner un gouvernement minoritaire, probablement libéral, s'il n'y a pas d'alliance "gagnante" entre les forces de l'opposition. Mais il n'y au-

rait pas nécessairement lieu de s'en désoler, un gouvernement minoritaire étant parfois meilleur qu'un autre trop fortement majoritaire.

□ La production industrielle du Québec n'a augmenté depuis deux ans qu'à un rythme de 50 pour cent inférieur à celui des autres provinces.

□ La compagnie Goodyear investirait \$170 millions à Valleyfield et non seulement \$56 millions, comme elle l'avait annoncé précédemment.

métro

□ Le conseil municipal de Montréal a autorisé hier soir le comité exécutif à procéder sans soumissions publiques à la restauration du Vieux Palais de Justice ainsi qu'à certains travaux de TDH. Le Vieux Palais sera occupé en grande partie, jusqu'à la fin de 1976, par le COJO, une corporation distincte de la Ville de Montréal, qui devra payer un loyer au prix courant.

□ Sur l'insistance du commissaire Fernand Daoust, le Conseil scolaire

de l'île de Montréal a décidé de faire affaire avec les Caisses populaires, en plus de la Banque Provinciale choisie auparavant par la CECM et de la Banque Royale avec laquelle faisait affaire auparavant le PSBGM.

□ Des citoyens de Repentigny ont l'intention de bloquer les accès au LeGardeur si la route qui y mène n'est pas réparée. Les abords, du côté ouest, seraient dans un état dangereux.

le sport

□ Le monde du sport marquait un temps mort hier. Aucun match n'était à l'affiche dans les deux ligues majeures. A Laval cependant, lors d'un match régulier de la ligue Majeure du Québec, le Sorel l'a emporté, 8-4.

□ Notre confrère Pierre Beaulieu, présentement à Daytona, nous explique en D-2 ce qu'a été la premi-

ère journée du camp d'entraînement des Expos.

□ Au hockey, il a été annoncé que la série de la Coupe Memorial sera disputée à Montréal, au Forum. Cette série oppose les deux meilleures équipes juniors du pays.

□ Ce soir, il y a combat de boxe entre Guerra Chavez et Donato Paduano. Pierre Foglia nous en cause en D-1.

LA MÉTÉO

Et ça reste sous la normale

Il faisait froid ce matin ? Les températures variaient de 15 à 20 degrés sous zéro dans la majeure partie de la province, tôt ce matin, sauf dans les régions urbaines d'Ottawa et de Montréal où le mercure atteignait de 5 à 10 sous zéro.

Selon le dernier bulletin de météo, les températures se maintiendront en-dessous de la normale pour les prochains jours.

Aujourd'hui, à Montréal, temps clair et froid suivi de nébulosité croissante en fin de journée et de quelques chutes de neige légères ce soir et cette nuit. Il en sera de même demain.

Le maximum sera de 15 à 20 degrés, aujourd'hui, et sera sensiblement le même demain. Ce sera cependant un peu moins froid, la nuit prochaine.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 20° Minimum 0°
Ensoleillé et
neige dans la nuit

DEMAIN

Chutes de
neige locales

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	-10	5	Ensoleillé et froid	Légères chutes de neige
Outaouais	5	20	Lég. chutes de neige	Légères chutes de neige
Laurentides	5	20	Lég. chutes de neige	Légères chutes de neige
Cantons de l'Est	-5	10	Clair et froid	Légères chutes de neige
Québec	-5	10	Clair et froid	Légères chutes de neige
Rimouski	-5	10	Ensoleillé et froid	Légères chutes de neige
Lac-Saint-Jean	-5	10	Ensoleillé et froid	Légères chutes de neige
Baie-Comeau	-5	10	Ensoleillé et froid	Légères chutes de neige
Sept-Îles	-5	10	Ensoleillé et froid	Légères chutes de neige
Gaspé	-5	10	Ensoleillé et froid	Légères chutes de neige

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Vancouver	42	52
Alberta	Nuageux	Edmonton	5	20
Saskatchewan	Légères chutes de neige	Régina	10	25
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	5	15
Ontario	Ensoleillé	Toronto	10	25
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	0	15
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	9	21
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	6	13
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	0	14

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	33	38	Chicago	29	32	New Orleans	41	70
Boston	28	34	San Francisco	52	62	Miami	70	80
Washington	38	58	Los Angeles	53	72			

Vers les capitales

Paris	42	—	Moscou	43	—	Hong Kong	75	—
Londres	52	—	Stockholm	14	—	Lisbonne	52	—
Rome	32	—	Tokyo	41	—	Sydney	—	—
Berlin	32	—	Athènes	45	—	Tunis	27	—
Amsterdam	27	—	Casablanca	52	—	Vienne	46	—
Bruxelles	30	—	Genève	25	—	Varsovie	30	—
Madrid	43	—	Le Caire	—	—	Mexico	50	81

Vers les plages

Acapulco	73	90	Barbade	—	82	Rio de Janeiro	—	—
Bermudes	57	66	Nassau	64	77			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Dupuis intente une poursuite d'un demi-million contre Bois

par Ingrid Saumart

M. Yvon Dupuis, annonçait hier après-midi, sur les ondes de la station CJMS qu'il intenterait des poursuites contre M. Armand Bois, récemment expulsé du RCQ, pour propos diffama-

toires. Le montant de la poursuite a été fixé à \$500.000.

M. Bois, à la suite du congrès de la chefferie qui a élu M. Yvon Dupuis, déclarait que certains individus "louches" et appartenant au monde interlope avaient participé à la campagne de M. Dupuis et surtout, avaient ou-

vré sur le parquet, le jour de l'élection.

Sommé par le nouveau chef de se rétracter, M. Bois est resté muet. Hier encore, sortant du poste CKAC où il était l'invité de M. Roger Delorme, M. Bois n'a pas voulu faire de commentaires. "S'il (Dupuis) croit que la cause est bonne pour lui et pour le parti, ça le regarde, personnellement je crois qu'il sera bientôt en mesure de constater que l'union, ça ne se fait pas comme ça."

Selon M. Bois, le climat de mécontentement qui règne au sein du Ralliement créditiste est réel, mais il n'était pas là avant que M. Dupuis prenne le pouvoir. "Je l'ai dit d'ailleurs quand Fabien Roy a commencé à faire sa campagne sur le thème de l'unification. Les créditistes n'ont jamais été divisés."

D'ailleurs, comme le précise le nouveau député créditiste indépendant, "l'expulsion d'un homme qui a servi loyalement pendant de nombreuses années n'aidera pas le climat actuel."

La plus belle faille

Interrogé sur les rumeurs de démissions prochaines dans les rangs des députés créditistes, M. Bois a été très évasif, soulignant cependant que c'était là une possibilité. "Depuis mon expulsion, M. Yvon Dumais président pour la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean a remis sa démission. Et en fin de semaine, l'exécutif en a profité pour radier, de façon très subtile, M. Yves Germain, un industriel de Québec qui était directeur du comité de stratégie et qui a eu le malheur d'être mon organisateur."

"S'il croit, poursuit M. Bois en parlant d'Yvon Dupuis, qu'il va faire un

parti uni avec tout cela, moi, je n'ai pas besoin de personne spécialisée pour prédire l'avenir en déclarant qu'il se prépare la plus belle faille de la direction du RCQ et c'est triste que ce soient les membres qui aient à en souffrir."

M. Bois qui siégera à l'assemblée nationale comme créditiste indépendant n'a pas l'intention, du moins pour le moment, de fonder son propre parti. "J'attends de voir la belle chicane qui se prépare". Pour ce qui est des tentatives de rapprochement faites par le Parti Québécois en fin de semaine, tentatives s'adressant aux créditistes mécontents, M. Bois dit "je suis créditiste d'abord. Moi, ça ne m'intéresse pas. Je ne veux pas le séparatisme mais l'autodétermination des provinces du Canada."

Pour sa part, le nouveau chef créditiste M. Yvon Dupuis affirmait hier que la solidarité dans le parti n'avait jamais été chancelante. "Mais, il fallait demander à cet homme, s'il n'était pas heureux, de quitter la grande famille créditiste. C'est ce que j'ai fait."

"Pour ma part, de poursuivre M. Dupuis, à la suite de déclarations fausses et mensongères et du refus de rétractation publique de M. Bois, je viens de donner instruction à mes procureurs d'intenter une poursuite en diffamation de caractère au montant de \$500.000. Je n'ai jamais été lié de près ou de loin à la pègre. Je suis un honnête père de famille et je ne souffrirai pas que ma réputation soit salie par des hommes, fussent-ils télégués par des financiers de Québec."

A ceci, M. Bois répond: "Les preuves seront fournies en temps et lieux!"

EN FÉVRIER

...la salle de jeux

...une cuisine spacieuse

...une autre salle de bains

VOUS REVIENNENT À MOINS CHER QUE DURANT LA SAISON D'ÉTÉ.



Avec nos 15 ans d'expérience et quelques-uns de nos spécialistes possédant plus de 30 ans de formation acquise dans le domaine des rénovations.

LE SERVICE DE
RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN



ESTIMATIONS
GRATUITES
SANS
OBLIGATION

ici et là

MERCREDI

10h00 Semaine de la Foresterie à la faculté de Foresterie de l'université Laval à Québec.

12h00 Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale, rencontre les étudiants de l'École des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Montréal.

12h30 Le Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal rend cette semaine hommage au chef du Ritz, M. Pierre Demers, au Salon Or et Gris de l'Hôtel Ritz-Carlton, rue Sherbrooke ouest, Montréal.

14h15 Couronnement de "Mille Hospitalité 1973" par l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, au 550, rue Poupart, Montréal.

17h30 Assemblée générale de Quéfrat à la Place Bonaventure, étage E, 20, Edison, Montréal.

17h30 Réception en l'honneur de Pierre-A. Fréchette, directeur général régional de la Banque Royale, au Club Saint-Denis.

ELIE BUSINESS COLLEGE

J.J. THÉORET DIRECTEUR

COURS DU JOUR

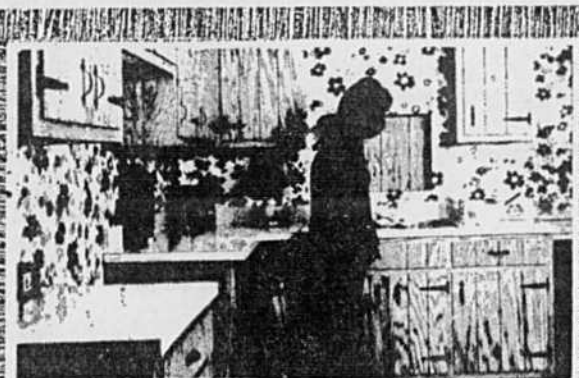
Secrétaire de services

- Détenteur d'un permis du Ministère de l'Éducation
- Au service du public depuis plus d'un demi-siècle
- Pour jeunes filles seulement
- Examens du Ministère

Nouvelle adresse:

4510, rue Saint-Denis
au nord de Mont-Royal.

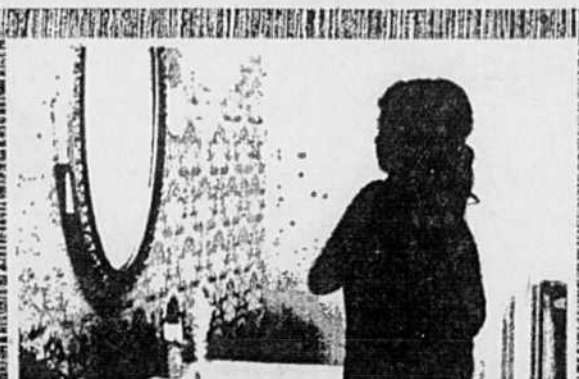
Demandez
notre prospectus 845-2628



OFFRE POUR CUISINE

Au Service de rénovation Métropolitain, vous trouverez toutes les suggestions dernier-cri pour réaliser la cuisine de vos rêves.

10% — 20% de rabais



OFFRE POUR SALLE DE BAINS

Nouveaux et élégants accessoires et des matériaux décoratifs dans la plus impressionnante gamme de coloris.

10% — 20% de rabais

C'EST MAINTENANT LE MOMENT DES RÉNOVATIONS DOMICILIAIRES, LES TARIFS D'HIVER ÉTANT EN VIGUEUR CHEZ LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

VERIFIEZ VOS BESOINS:

- rajout
- salle de bains
- mansardes
- cimentations
- salle de jeux
- garage
- toiture
- parements d'aluminium
- cuisine
- lucarnes
- charpentes
- fenêtres en aluminium

NETTOYAGE ET PEINTURES DOMICILIAIRES

Nous disposons d'un service complet pour les nettoyages et travaux de peinture domiciliaires. Nous nettoyons vos murs et plafonds, tapis et moquettes, meubles tapisés, planchers et fenêtres. NOUS EFFECTUONS ÉGALEMENT DES TRAVAUX TRÈS SOIGNÉS DE PEINTURES DANS LES INTÉRIEURS ET À L'EXTÉRIEUR DE VOTRE MAISON.

TÉL.: 482-0600



LIVRAISON
GRATUITE

Visitez notre fabuleuse et vaste SALLE D'EXPOSITION de magnifiques modèles de cuisines, salle de jeux etc., ainsi que tant d'autres idées de rénovations.

NOS 15 ANS D'EXPÉRIENCE TRANSFORMERONT VOTRE DEMEURE EN UNE MAISON DE RÊVE.

OUVERT MAINTENANT LES DIMANCHES

Nouveaux horaires

Lun. - Mer. 9 à 6 Sam. 9 à 4
Jeu. - Ven. 9 à 9 Dim. 11 à 6

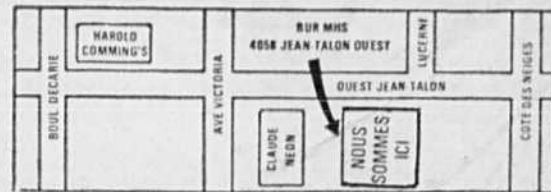
LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

Tél.: 482-0600

4058 O. Jean-Talon

(Édifice Desco)

Entre Victoria & Côte-des-Neiges





Voilà l'aspect de la rue Sherbrooke, aux abords du pont LeGardeur, dans l'Est de Montréal. La rue n'a pas été refaite depuis sa construction, en 1939. L'asphalte a depuis longtemps cédé la place au fonds pierreux que le dégel fait remonter en surface. La Voirie se contente de remplir les trous de gravier...

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Etat lamentable du "Chemin du Roy" Les citoyens de Repentigny bloqueront le pont LeGardeur

par Florian BERNARD

Tous les accès au pont du "bout de l'île" pourraient bien être interdits, dès la semaine prochaine, si les requêtes adressées aux autorités par la Chambre de commerce et les citoyens de Repentigny demeurent sans résultats.

Le président de la Chambre de commerce, M. Bernard Jacques, a confirmé à LA PRESSE qu'une résolution en ce sens a été adoptée, à l'unanimité, suite à l'état dangereux de la chaussée aux abords ouest du pont LeGardeur, porte d'entrée de Repentigny.

En effet, cette portion de la route 2 qui relie Montréal à Québec représente un véritable danger pour les automobilistes. Cette voie majeure à circulation très dense est littéralement défoncée, en plusieurs endroits, et présente de nombreux trous qui sont autant de dangers. La situation est préjudiciable aux commerçants de Repentigny et à toute la population de la région qui doit se rendre fréquemment à Montréal.

Dans sa résolution, la Chambre de

commerce propose qu'un blocage du pont soit mis en place, dès la semaine prochaine, et que le trafic soit détourné vers l'autoroute de la rive nord, section Berthier, avec gratuité de passage, tant et aussi longtemps que cette partie de la rue Sherbrooke n'aura pas été réparée.

Légalement, il incomberait à Pointe-aux-Trembles de refaire cette partie de la rue Sherbrooke et de l'entretenir. Cette responsabilité date du 1er avril 1972 alors que le gouvernement du Québec a remis aux villes riveraines la juridiction de certaines voies provinciales, dont Sherbrooke. C'est par un arrêté ministériel que les dirigeants de Pointe-aux-Trembles ont appris cette décision gouvernementale, le printemps dernier. Malgré diverses protestations, le gouvernement du Québec est demeuré inflexible et a refusé de reprendre à sa charge les routes "imposées" aux municipalités.

Interrogé par LA PRESSE, le responsable de la voirie de Pointe-aux-Trembles, M. Denis Chagnon, a déclaré que sa ville veut bien entretenir la rue Sherbrooke, mais refuse de la refaire au complet. "Cette route nous a été remise dans un état lamentable. Elle a été construite en 1939 et n'a jamais été refaite par la suite".

Effectivement, il en coûterait une somme astronomique pour "rebâtir" la portion de Sherbrooke qui va de Broadway, aux limites de Montréal-Est, jusqu'à l'entrée du pont LeGardeur. Le conseil de Pointe-aux-Trembles refuse de financer un tel projet, d'autant plus qu'il servirait principalement les intérêts des citoyens d'autres localités.

Du côté du ministère provincial de la Voirie, on oppose une fin de non recevoir aux représentations de Poin-

te-aux-Trembles. "La route vous appartient, réparez-la".

On oublie toutefois d'ajouter que le gouvernement a "imposé" cette route aux gouvernements municipaux. Ces derniers n'ont pas eu le choix d'accepter ou de refuser le "cadeau" du gouvernement. C'est, en tout cas, l'opinion qu'exprime le maire de Pointe-aux-Trembles et ses collègues.

En attendant, la situation de la rue Sherbrooke constitue l'une des pires imbricolures de l'histoire de la voirie au Québec. La juridiction de cette route "intermunicipale" est partagée entre les diverses municipalités qui en sont riveraines avec le résultat qu'aucune d'entre elles ne veut entreprendre, seule, la lourde responsabilité financière de reconstruire le "Chemin du Roy".

Revêtement
Alcan

ESTIMATION GRATUITE
481-7983

RESIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL

CORNICHES **PORTES**
BORDURES **FENETRES**
AUVENTS **GOUTTIERES**

DISTRIBUTEUR AGREE ALCAN
CENTRE D'ALUMINIUM DE
MONTREAL 4640, Décarie

ÉCONOMISEZ!
Profitez des prix
spéciaux d'hiver.

Montréal n'est pas responsable du COJO-Drapeau

par Daniel L'HEUREUX

Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (COJO) est une corporation distincte de la Ville de Montréal et dont cette dernière n'est pas responsable.

Telle est la position qu'a soutenue hier soir le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, au conseil municipal, alors que l'administration demandait aux conseillers l'autorisation de procéder sans soumissions publiques pour la restauration du Vieux Palais de Justice de même qu'un crédit de \$1.8 million à cette fin.

Le COJO devant être le principal locataire de cet immeuble jusqu'à la fin de 1976, le long débat suscité par la restauration du Vieux Palais a inévitablement débouché sur le "statut" du COJO à l'égard de la Ville.

Malgré deux dissidences, le conseil devait toutefois consentir à relever l'administration de l'obligation de passer par les soumissions publiques, tant pour le Vieux Palais que pour certains travaux à TdH.

Si le maire a soutenu que sa ville n'était pas responsable du COJO, il n'a cependant pas relevé l'interprétation toute à fait différente que le conseiller Georges-Etienne Marchand a donnée à ses collègues sur les rapports entre Montréal et le Comité.

Pour lui, cette relation est en une de créancier à débiteur. "Le seul pépin qui pourrait arriver, a-t-il dit, est, qu'à la fin, le COJO soit un débiteur insolvable et que la Ville doive effacer sa créance".

Le président de l'exécutif, M. Gérard Niding, a lui-même admis que c'était la Ville qui avait aidé le COJO "à faire les premiers pas" en lui prévoyant \$500,000 à son budget 1972-73. Il s'est néanmoins dit assuré que le Comité rembourserait au trésor municipal toutes les sommes avancées d'ici le 30 avril.

Avant le Vieux Palais, le COJO en sera le locataire et devra payer selon les prix du marché, selon M. Niding.

Pour sa part, le maire Jean Drapeau s'est dit informé que le projet de loi fédéral permettant l'émission de la monnaie olympique serait déposé d'ici la fin de mars.

Soumissions privées

Les porte-parole de l'administration montrealaise se sont par ailleurs longuement employés à justifier leurs intentions en demandant au conseil de procéder sans soumissions publiques pour la restauration du Vieux Palais.

C'est dans le meilleur intérêt des contribuables, ont fait valoir MM. Drapeau et Niding.

Ce dernier a tenu à préciser que le fait d'être autorisé à procéder sans soumissions publiques n'empêcherait pas la Ville, pour certains travaux, de procéder... par soumissions privées.

Les premières, qui exigent la parution d'une annonce dans journaux, entraînent des délais d'un mois et demi entre la publication de l'avis et l'adjudication du contrat.

Les "soumissions privées" ne font pas l'objet d'avis dans les journaux. Tous les fournisseurs connus dans le domaine concerné sont invités à soumissionner. Leurs offres sont, à l'instar des soumissions publiques, faites sous enveloppes scellées.

Ce ne seront cependant pas tous les travaux du Vieux Palais qui feront l'objet de soumissions privées: certains feront l'objet de "négociations" tandis que d'autres seront confiés aux employés municipaux.

Un article de la Charte permet à Montréal, moyennant l'autorisation du conseil, de procéder sans soumission. L'interprétation qu'en donne M. Niding est cependant pour le moins abusive: "Les législateurs passés, a-t-il dit, ont prévu que l'intérêt du contribuable pouvait être mieux servi par la suspension de la règle des soumissions publiques et par leur remplacement par des soumissions privées".

L'article en question ne parle aucunement de "remplacement par des soumissions privées".

Poussant l'argumentation à son comble, MM. Drapeau et Niding ont même fait valoir que la soumission privée servait mieux les contribuables que la soumission publique. En effet, ont-ils dit, en apprenant que nous voulions procéder sans soumissions, tous les journaux "nous ont ouvert leurs manchettes".

De cette façon, un plus grand nombre de soumissionnaires en puissance ont pris connaissance des intentions de l'administration de restaurer le Vieux Palais. Sans compter que la Ville a obtenu toute cette publicité gratuitement alors que pour "les petites annonces", il faut payer! Cette argumentation a été servie le plus sérieusement du monde.

Tout aussi sérieusement, le maire a par ailleurs qualifié "d'impensable" l'idée de démolir le Vieux Palais. Le conseiller Marchand l'avait implicitement formulé en disant qu'il aurait été plus rentable et plus sage de reconstruire un édifice moderne et fonctionnel. Même si ça coûte plus cher, a répondu le maire, cette restauration encourage l'entreprise privée à en faire autant et, à long terme, la Ville en tire plus de revenus en taxes.

MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Vous souvenez-vous de l'histoire du dentiste qui a imposé une "amende" à sa cliente parce qu'elle était en retard d'une demi-heure à son rendez-vous, le jour d'une grosse tempête de neige?

Un autre lecteur me raconte son aventure.

Son rendez-vous avait été fixé à 1h30. Ses affaires le retenant à son bureau, il communique avec le dentiste pour reprendre un autre rendez-vous le jour même.

La secrétaire-téléphoniste refuse et lui dit: "Nous ne voulons plus vous voir. Vous n'êtes pas assez sérieux." Pourtant il s'était déjà rendu chez ce dentiste, s'était fait radiographier la bouche et traiter une dent, ce qui lui avait coûté \$75. Le reste à faire devait lui coûter \$150.

Il a voulu se plaindre au Collège des chirurgiens-dentistes mais n'a pu entrer en contact avec le registraire. La téléphoniste lui a dit de faire parvenir sa plainte par lettre.

A la suite de ces informations (comme dirait le policier qui témoigne en cour), je suis parvenu à joindre le Dr Claude Chicoine, chargé des relations publiques du Collège.

Poli, il a pris note de mes renseignements, tout en me laissant entendre que, dans certains cas, il lui est arrivé d'agir de même et que c'était là une question délicate au sujet de laquelle il fallait avoir les deux côtés de la médaille.

C'est d'ailleurs pour cette raison que je m'adressais à lui.

Il devait me rappeler dans une heure, après avoir communiqué avec le dentiste concerné. Il n'a fallu que vingt minutes.

L'autre version

La version du dentiste est la suivante: Monsieur X avait déjà manqué un rendez-vous pour un traitement qui devait durer une heure. Ceci sans avertir le dentiste.

Le 23 février, il devait se présenter à 1h30, mais a appelé à 1h50 pour remettre le rendez-vous d'une demi-heure. La téléphoniste lui a dit que c'était impossible parce que l'horaire était rempli. D'où discussions plus ou moins acerbes.

Par ailleurs, ledit dentiste nie avoir refusé de revoir ce client, lui suggérant plutôt d'organiser son horaire en tenant compte de ses rendez-vous avec lui.

Entre-temps, M. X. cherche un autre dentiste. Mettez-vous à sa place...

ÉCOLE DE CONDUITE
De préférence
LAUZON

Investigations
civiles,
commerciales,
industrielles
et personnelles

Les enquêtes sont menées par des agents compétents et expérimentés, selon les normes professionnelles les plus strictes. Pour obtenir des renseignements confidentiels, veuillez appeler l'inspecteur-chef à (514) 272-1735.

Effectuées par une des premières agences de détectives au Canada

AGENCE DE DÉTECTIVE NATIONALE INC.
1236 est. rue Bélanger, Montréal 318 Une division de l'Agence de Sécurité Phillips Inc.

Paul E. TALBOT
O.D. OPTOMÉTRISTE

6741, rue SAINT-HUBERT
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: FERME

272-7611 • 7616

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin de la Reine-Marie, Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

SESSION DE PRINTEMPS
(MAI — JUIN)
PROGRAMMES DE CERTIFICATS
Chacun de ces programmes comprend trente (30) crédits et est couronné par un certificat de l'Université de Montréal.

- Études québécoises
- Publicité
- Relations industrielles
- Relations publiques

BACCALAURÉAT DES SCIENCES
Les étudiants peuvent obtenir un baccalauréat en réussissant trois (3) certificats.

DATE LIMITE D'ADMISSION: 1er AVRIL
Nous regrettons de ne pouvoir accepter de demandes d'admission après cette date.

BROCHURE SUR DEMANDE

Vient de paraître
l'épervier de maheux
JEAN CARRIÈRE

PRIX GONCOURT

la presse

En vente chez votre libraire au prix de \$5.50

les éditions la presse
dirigées par Alain Stanké

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Le temps des "vendeurs"

Puisque les moyens d'information ont largement commenté le dernier congrès créditiste qui se résumait en une course à la chefferie, le congrès péquiste du week-end vaut bien qu'on s'y attarde quelque peu, ne serait-ce qu'à cause de son extraordinaire densité.

Pour les créditistes, il s'agissait de choisir un nouveau chef après les soubresauts des récents mois; les péquistes ont voulu compléter et repolir leur programme avant la prochaine confrontation électorale. Le congrès créditiste était spectaculaire; celui du PQ ne le fut pas du tout.

Mais si les faits et gestes de M. Yvon Dupuis ont leur importance dans la conjoncture politique actuelle, quand 1,200 personnes passent deux jours à étudier des dizaines de résolutions parfois fort complexes, cela mérite aussi d'être souligné.

M. René Lévesque a fait remarquer en fin de semaine que l'avènement des mass media, en particulier de la radio et de la télévision, "nous expose dangereusement, plus que jamais, à prendre souvent l'apparence pour la réalité, à permettre des images fabriquées de toutes pièces". Les mass media permettent également de "remplacer la réflexion et l'information" par des slogans "de type commercial". Permettent... car, heureusement, ils ne le font pas toujours.

On ne peut certes reprocher aux hommes politiques ne disposant que de quelques minutes à la télévision de résumer leur message en n'en livrant que les parties les plus attrayantes. De plus, l'avènement de la télévision a contribué à créer un nouveau type de spécialistes à l'intérieur des formations politiques: les "fabricants d'images". Mais, une fois averti, le public doit conclure que rien ne remplace la lecture lorsqu'il s'agit de connaître dans toutes ses subtiles ramifications le programme électoral d'un parti.

Malgré tout, les programmes politiques sont rarement des best-sellers. Les délégués au quatrième congrès du PQ ont accompli une action démocratique fondamentale et éminemment respectable. Ils reconnaîtront toutefois qu'il ne suffit pas d'élaborer un programme politique cohérent pour qu'il devienne aussitôt connu de l'ensemble de la population.

M. René Lévesque en est le premier

conscient, qui déclarait dimanche que "le produit sorti du congrès est vendable, à condition que tous participent à sa mise en marché".

L'étape essentielle, qui consistait à fondre en un tout acceptable des centaines de résolutions, est maintenant franchie. Il reste maintenant aux militants péquistes à aborder l'étape "électorale", qui consiste à aller au-devant de la population, à lui présenter ce programme d'une manière intelligente et claire. Cette étape reste à franchir.

Avant les assises du week-end, on a vu surgir un débat, somme toute assez superficiel, entre les tenants de la "participation" et les défenseurs de "l'électorisme". Certains militants péquistes nagent probablement entre ces concepts comme des poissons dans l'eau. Il tombait néanmoins sous le coup du bon sens qu'un parti politique pouvait très bien allier participation et élection. Dans d'autres formations moins sophistiquées, le "problème" aurait été résolu par une boutade.

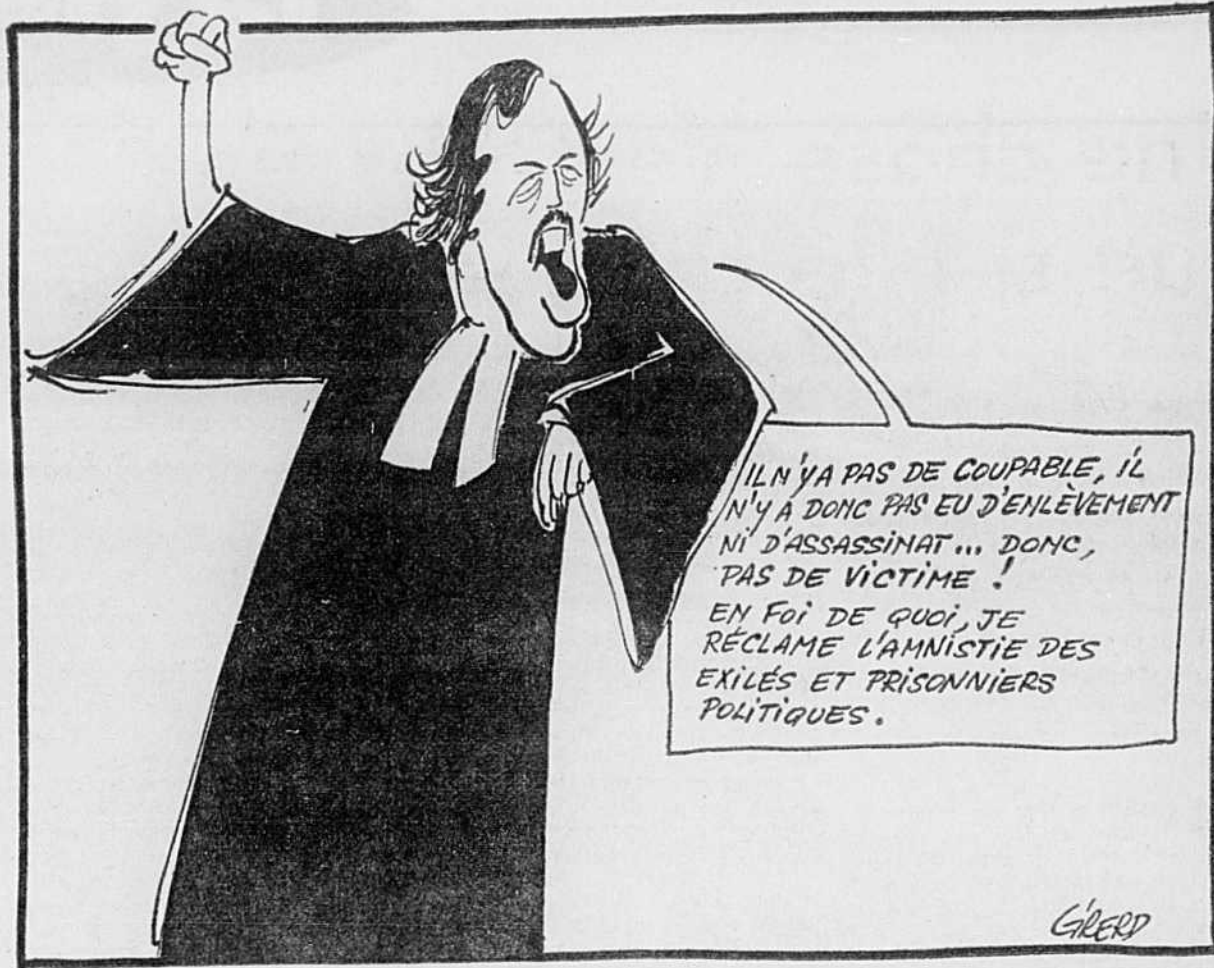
Parce qu'il propose des changements radicaux à la vie économique, sociale, culturelle et, bien sûr, politique du Québec, le PQ est sans doute condamné à être surtout animé par des citoyens ayant une formation intellectuelle assez poussée. Il n'y a donc rien de surprenant dans le fait que 46% des délégués au congrès du week-end aient reçu une formation universitaire. Mais ils ne forment pas toujours les meilleurs "vendeurs".

Puisqu'il se refuse, pour des raisons bien évidentes, à toute alliance avec les deux autres partis d'opposition au Québec, le PQ devra déployer des efforts surhumains et accomplir de sérieux efforts de vulgarisation s'il veut aller chercher le "deuxième tiers" du vote francophone qui lui manque pour s'emparer du pouvoir.

Pour beaucoup de citoyens, le PQ demeure un parti d'"intellectuels", et les assises du week-end ne détruiront pas cette image. Si le PQ a fait élire ses députés dans des comtés populaires, ce ne sont pas encore les "ouvriers" qui en constituent l'épine dorsale.

Or, ce sont ces "ouvriers" qui peuvent faire la différence entre une confortable victoire ou une honorable défaite aux prochaines élections.

Cloude GRAVEL



A propos de "Mirabel"

Le 6 février, paraissait dans cette page, sous la rubrique "Ce que pense le lecteur", la lettre indignée d'une lectrice (Madame Françoise Darveau) dénonçant l'appellation "Mirabel" pour désigner le nouvel aéroport en construction dans la région de Sainte-Scholastique. Voici ce qu'écrivait notamment cette lectrice:

"Vous savez sans doute que le Post Office Department à Ottawa a un jour décidé, en 1886, de baptiser du nom de Mirabel l'établissement public de la Côte St-Louis, au nord-ouest du village de Ste-Scholastique; en 1908, la poste rurale mit fin à ce bureau. Vous savez également que le nom est passé, avec les Marelans, Staynerville, Canuta, Paisley, New Glasgow, etc., aux arrêts le long de la nouvelle voie ferrée du Great Northern Railway, construite au début du présent siècle le long de la rivière du Nord; c'est un tracé qui fut vite abandonné. Le nom est toutefois resté à la Montée qui va de la nationale 41, entre Lachute et St-Jérôme, à la Côte St-Louis, et au hameau qui s'y est développé."

La lettre se terminait par une question adressée aux dirigeants

de la nouvelle municipalité de Mirabel: "En effectuant votre choix, connaissiez-vous la signification du nom de lieu anglais Mirabel, celui qui désignera par voies de conséquences le nouvel aéroport international de Montréal?"

Notre correspondante paraissait avoir d'autant plus raison que si le mot "mirabelle", composé avec deux "i" et un "e" muet et désignant un petit fruit, est incontestablement français, Mirabel, nom de lieu associé, en 1886, à d'autres noms comme New Glasgow, Staynerville, Canuta, Paisley, semblait être une corruption du français, sinon un terme franchement anglais.

Mais les choses n'en restèrent pas là. Après cette première lettre en arriva une seconde, signée, cette fois, par une autre correspondante, Gertrude Rioux, qui apporte au dossier certaines pièces qui mettent en péril l'interprétation fournie par Madame Darveau.

Madame (ou Mademoiselle) Rioux prétend avoir trouvé dans le dictionnaire étymologique Larousse, édition de 1951, page 436, la preuve que Mirabel "est un nom FRANÇAIS dont l'ori-

gine remonte à plusieurs siècles". Au mot "Mirabel", dit cette correspondante, on lit ce qui suit: "Nom de localités et d'anciens fiefs (Basses-Alpes, Vaucluse, Ardèche, Drôme, Tarn-et-Garonne, etc.; Charente-Maritime, Haute-Garonne, Sud-Ouest; Gers, etc., etc...)".

Nous n'avons pas sous la main le dictionnaire cité par Gertrude Rioux; en revanche, nous avons consulté le Larousse du XXe Siècle, qui, à la lettre "M", page 694, donne une double indication tendant à prouver que Madame Rioux a parfaitement raison et que Mirabel est un nom français.

En effet, on y trouve d'abord le nom de Mirabel-aux-Baronnies, pour désigner une petite commune de 1,000 habitants. Qui plus est, au mot "mirabelle", terme désignant le fruit, on trouve cette indication, que je souligne: de Mirabel, nom de lieu.

Concluons provisoirement que le choix de Mirabel pour désigner l'aéroport de Ste-Scholastique n'est pas aussi absurde qu'on aurait pu le supposer à première vue.

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

Protestation du journaliste M. Maitre

Monsieur Roger Lemelin
Président et éditeur,
Journal "La Presse",
("Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose" — Voltaire)
("La calomnie, monsieur! Vous ne savez guère ce que vous dédaignez; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés." — Basile, Acte II, scène VIII, "Le Barbier de Séville" Beaumarchais)
Le journal La Presse publiait récemment une série d'articles sur "la corruption municipale" signés par M. Florian Bernard. Sous le titre général "Quand les pots de vin deviennent monnaie courante...", l'auteur, dans son troisième article paru le 31 janvier, page A7, sans porter le vrai aucune accusation contre moi, signale que, journaliste professionnel à "La Patrie", ancien président de syndicat, je figurais, avec un autre journaliste qu'il ne nomme pas (pourquoi?) sur la liste de paye de Ville d'Anjou et il ajoute que ces deux journalistes "étaient aussi employés par le journal 'Le Progrès d'Anjou', ce qui est totalement faux quant à cette dernière allégation.

Au paragraphe suivant, M. Bernard écrit que "les tentatives de corruption des journalistes ne sont pas l'exclusivité de quelques maires... Le maire Drapeau, conclut-il, n'échappe pas à la règle". (sic). De plus, ma photographie est publiée au bas de la page entre celles du maire actuel de Laval et d'un directeur de Police.

Je proteste de la façon la plus énergique contre cette façon insidieuse et fort peu professionnelle de faire des allusions pernicieuses remplies de sous-entendus qui laissent planer des doutes dans le contexte de tout cet article et contre une fausseté caractérisée de la part de l'auteur qui rapporte les faits de façon erronée, tronquée et mensongère.

Voici les faits. Au début de 1969, j'ai accepté, à la demande du conseil municipal et du maire d'Anjou de rédiger chaque mois un compte-rendu des réunions publiques du conseil pour informer le public angevin de la tenue de ces assemblées. J'ai, pour cela, été nommé à cette fonction de chroniqueur, en vertu et à la suite d'une résolution en bonne et due forme, présentée, appuyée et adoptée tel qu'elle apparaît au procès-verbal

de la réunion du conseil municipal d'Anjou datant du 8 avril 1969.

Mes textes étaient donc remis chaque mois au journal "Le Progrès", petit hebdo local qui n'avait pas de journalistes professionnels à son service comme beaucoup de ces journaux de quartier qui sont faits la plupart du temps avec des ciseaux et un pot de colle comme on dit dans le métier. Ce journal ouvrait donc ses colonnes à la municipalité comme service public et je n'ai autorisé aucune autre publication de mes textes ailleurs y compris "La Patrie", journal auquel je suis attaché depuis 17 ans et où je dirigeais, à ce moment, la section "Spectacles, Arts et Lettres".

Pour rémunérer ce travail professionnel, je recevais un cachet mensuel de cinquante dollars et j'ai rempli cette fonction durant exactement huit mois. Ma collaboration a cessé en septembre 1969, la Commission municipale de Québec ayant décidé d'abolir le poste.

Nous sommes bien loin, vous le voyez, de pots de vin ou d'une quelconque forme de tentative de corruption puisqu'il s'agissait d'une juste et légitime rémunération pour services professionnels sans parti pris ou prise de position politique de ma part pour ou contre qui que ce soit, m'étant borné à relater, sous ma signature, des débats et des résolutions prises au cours de séances publiques ouvertes à tous les citoyens de la ville et d'ailleurs.

A lire ce qu'on trouve dans l'article où je suis cité dans votre journal, on ne peut donc que s'interroger sérieusement sur la crédibilité et l'honnêteté professionnelle d'un homme qui fausse de belle façon la vérité en la fardant pour faire du "sensationalisme" à bon marché et qui élabore tout le monde sans discernement en frisant le libelle diffamatoire, ce qui m'est pénible d'être obligé de dire à propos d'un confrère encore jeune mais qui ne peut invoquer l'expérience ayant tout de même assez de métier pour éviter de telles bévues.

Nous sommes loin de l'éthique du métier qui n'a pas précisément pour objet d'inciter les journalistes à ternir et à salir gratuitement la réputation d'honnêtes gens. J'ai, quant à moi, toujours combattu en faveur de la probité des journalistes durant les quatre années au cours desquelles, nanti de la confiance unanime de tous mes confrères montréalais et réels chaque fois par acclamation, j'ai été président général du Syndicat des Journalistes de Montréal en plus d'a-

voir été président de la section de syndicat à "La Patrie" pendant dix ans. Mon honorable confrère serait bien embarrassé de montrer de tels états de service à titre bénévole pour une amélioration à tous égards du statut des journalistes.

Je veux croire, Monsieur Lemelin, que, connaissant votre intégrité personnelle et votre sens de l'équité et votre esprit de justice, vous voudrez bien publier cette lettre dans votre journal pour rétablir les faits et réparer ainsi, dans une certaine mesure, les préjudices moraux dont j'ai été victime à la suite de propos tendancieux à mon égard, propos qui ont de drôles de relents du plus sinistre mac-carthisme avec sa traditionnelle et écœurante chasse aux sorcières dans laquelle les bons sont mêlés automatiquement aux méchants avec une hargne vengeresse, assurant une gloire bien éphémère à celui qui, drapé dans sa robe de vierge offensée, veut asséoir cette "gloire" en l'élevant sur une entreprise de destruction systématique avec tout ce qui lui tombe sous la plume.

Veillez agréer, je vous prie, cher Monsieur, mes bien sincères salutations et l'assurance de mes sentiments confraternellement dévoués.

Manuel MAITRE,
Directeur-adjoint de l'Information à "La Patrie"
Chevalier des Palmes Académiques,
Vice-président du Syndicat général des Communications
"Section La Patrie".

P.S.: M. Florian Bernard oublie facilement le proverbe de la paille et de la poutre. N'a-t-il pas en effet été salarié de la Ville de Pointe-aux-Trembles durant le dernier lock-out à La Presse alors que ses camarades étaient sur le trottoir tirant la langue avec la maigre allocation hebdomadaire que pouvait seulement se permettre de leur verser le Syndicat pour les empêcher de crever de faim et leur permettre de survivre en attendant des jours meilleurs et le règlement d'un conflit d'une durée de plusieurs mois?

N.D.L.R.
Le verbe de mon confrère est d'un fiel que la décence journalistique m'interdit d'utiliser. Je voudrais simplement lui rappeler que je n'ai, en aucune circonstance, blâmé ses agissements, mais bien ceux des élus qui tentent, par tous les moyens, de s'assurer les bonnes grâces des journalistes, que ce soit au moyen de contrats à la pige, de réceptions ou de cadeaux divers.

Florian BERNARD.

Les accusations portées contre les propriétaires

C'est avec une certaine indignation que je voudrais répondre ici à toutes les accusations portées contre les propriétaires et eux seuls, chaque année à pareille époque. Certains individus, en quête de sensations, ont le don d'exciter les gens les uns contre les autres, alors qu'ils ne prennent même pas la peine d'analyser le bien-fondé de ce qu'on peut leur rapporter. Je pense ici à cette enquête sur les 1281 immeubles représentant 6001 logements. Il est bien évident qu'on ne s'est intéressé qu'à la petite propriété et il est impossible qu'un petit propriétaire puisse faire un bénéfice annuel net de 15 pour cent et plus. On remarquera qu'on a bien eu soin de passer sous silence les profits réalisés dans les immeubles de luxe, tout en béton, et dont l'évaluation municipale dépasse très largement les chiffres donnés dans les journaux. J'aimerais donc que M. Pierre-Paul Gagné et Me Gaston Massie me prouvent honnêtement les chiffres qu'ils avancent en me montrant les comptes détaillés des propriétaires consultés et qu'ils aient en mains. Toutefois si d'autres personnes, propriétaires ou non, étaient désireuses de s'informer convenablement, et non de faire du bruit à tort et à travers, je serais heureux de m'y joindre pour voir nos deux messieurs cités plus haut.

Avant de crier aux abus, il faudrait d'abord en rechercher le motif dans les cas qui nous occupent et on trouvera généralement deux raisons majeures: La peur ou l'ignorance chez le petit propriétaire et la cupidité chez le gros qui, lui, fait réellement un commerce de la location et veut en retirer le plus de profit possible, tout comme les grosses compagnies de tous genres exploitent le consommateur sans que la loi ne fasse quoi que ce soit. Chez le petit propriétaire on ne peut pas parler de commerce, car s'il a eu la chance d'accumuler quelque argent, il s'est acheté une petite propriété à revenu pour l'aider à payer ses comptes et cette propriété est davantage pour sa sécurité que pour l'énorme profit qu'on prétend.

Etablir une loi pour régir les loyers et brimer le propriétaire sans rien faire pour interdire les taux d'intérêt exorbitants sur les prêts personnels, et les augmentations exagérées des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires, ni pour empêcher les abus mu-

nicipaux dans les dépenses et les augmentations d'évaluation et de taxes, pas plus que réduire les exigences syndicales qui font augmenter terriblement les coûts d'entretien et de réparations sur les immeubles, est une grave erreur.

Que fait le gouvernement pour protéger le propriétaire en général, contre les abus de certains locataires qui, à leur départ, nous laissent un logement dégoutant et souvent endommagé. Les locataires soucieux de rendre un logement en bon état, et de respecter la propriété qu'ils habitent, sont peu nombreux. Parce qu'il lui en coûte trop cher en justice pour recouvrer des frais causés par la détérioration de certains locataires, quand il y arrive, le propriétaire est obligé d'absorber ces coûts additionnels lui-même et ceci ajoute aux autres augmentations, souvent injustifiées et abusives, causant aussi une augmentation abusive des loyers. Le bon locataire doit-il payer pour le mauvais, tout comme le propriétaire?

Monsieur Jérôme Choquette, si vous avez le souci de la justice, de la vraie et non de celle qui existe en ce moment, vous veillerez à ce que dans vos nouveaux articles de loi, les deux parties soient bien protégées et non une seule et vous travaillerez aussi pour réduire sinon supprimer tous ces abus de toutes sortes causés par les gros financiers et que nous devons supporter, et ce même si votre caisse électorale doit en souffrir.

Lucien HOUBART

Laval
N.D.L.R.: Pour LA PRESSE, il ne s'agit pas de prouver "honnêtement" ou "malhonnêtement" les chiffres qui ont été publiés dans son édition du 24 janvier dernier. Ces chiffres sont extraits d'un rapport scientifique préparé par Me Gaston Massie à l'intention de la Commission des loyers, rapport sur lequel LA PRESSE a pu mettre la main. Il ne s'est donc pas agi pour le journaliste de prendre parti pour ou contre les propriétaires, mais de rendre publics des chiffres officiels émanant de source gouvernementale qui ne pouvaient qu'intéresser le public en général.

Pierre-Paul GAGNE

Pourquoi les confessionnaires sont désertés

Cet article n'est en aucune façon une approbation de l'avortement. Il fait seulement suite à l'article révéla-

teur de celui qui, le 16 février, dans cette rubrique, raconte son expérience d'une confession pascalle manquée, au printemps de 1939.

On sait en effet qu'à cette époque, pour les époux, la doctrine de l'Eglise était plus que jamais: pas d'enfants, pas de relations! Ou la contrepartie: des relations, des enfants! Les relations conjugales étaient alors perçues exclusivement en fonction de la procréation des enfants; pas du tout pour satisfaire un désir légitime et cimenter l'union des conjoints. Ajoutons que la pilule n'existait pas encore et qu'on ne pouvait pas trop se fier au calendrier.

J'ai très bien connu une dame qui avait vécu, elle aussi, une expérience semblable au début des années trente, et qui en était restée assez déçue.

Un jour, la dame en question revient de confession les larmes aux yeux. Sa fille, une des aînées, lui en demande la raison. La mère lui confie:

— Le prêtre m'a refusé l'absolution en me disant sèchement: "Allez faire votre devoir conjugal et ensuite vous viendrez à confesse."

Or cette dame avait déjà dix enfants et c'était en pleine dépression économique; dans le temps où les chefs de famille s'arrachaient les cheveux pour savoir comment arriver à nourrir tout le monde et à payer pour les études des enfants.

Et l'on s'étonne aujourd'hui de ce que les confessionnaires soient désertés et de ce qu'une foule de catholiques s'interrogent à leur sujet!...

Arthur PICHE,
Montréal 380.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. •Coursier de la deuxième classe• Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Une chose n'est obscène que si elle choque un juge

— 2 —

par Claude SAINT-LAURENT

"JE PENSE que nous sommes bien plus qualifiés pour nous occuper du relèvement des droits saisonniers sur les choux et les concombres que pour juger de la moralité des écrits qui entrent au pays", notait l'ancien ministre du Revenu national, G.C. Nowlan à la Chambre des communes en 1958.

Cette citation relevée par le professeur Richard G. Fox, de l'université de Toronto, dans son étude sur l'obscénité illustre bien le caractère très complexe de toute législation à cet égard.

Les dispositions du Code pénal relatives à l'obscénité au Canada n'ont pas été modifiées depuis 1959. Le premier texte législatif canadien interdisant l'obscénité fut l'article 179 du Code pénal de 1892. Cet article faisait de la vente et de l'échange de publications obscènes des actes criminels mais ne définissait pas le mot obscène.

Les tribunaux s'appuyèrent donc sur la définition britannique de l'obscénité telle qu'elle avait été énoncée dans l'arrêt R. C. Hicklin de 1868 et qui est maintenant connue comme la règle Hicklin: "La matière prétendue obscène doit tendre à dépraver et à corrompre ceux dont l'esprit est sensible à de telles influences immorales et dans les mains de qui une publication de ce genre peut tomber."

Cette règle a été appliquée au Canada jusqu'en 1959 lorsqu'une définition canadienne a été formulée dans les termes suivants: "Aux fins de la présente loi, est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles, ou de choses sexuelles et de l'un quelconque ou plusieurs des sujets suivants à savoir: le crime, l'horreur, la cruauté et la violence."

La nouvelle définition n'a cependant pas annulé la règle Hicklin.

Les deux semblent en effet se compléter dans une certaine mesure puisque la définition canadienne s'attache à la nature même de la publication tandis que la règle Hicklin vise la personne qui entre en possession de la publication.

La Cour suprême du Canada a cependant statué à l'occasion des procédures contre le livre de D. H. Lawrence, "L'Amant de Lady Chatterley", que la nouvelle définition canadienne écartait la règle Hicklin et que l'on ne pouvait porter de ju-

gement selon deux critères sans qu'ils soient expressément énoncés dans le Code.

Il importe de souligner ici, comme l'indique Richard Fox, qu'on n'a toujours pas résolu la question de savoir comment se définit l'obscénité lorsqu'il ne s'agit pas d'une publication.

Interprétation du juge

L'introduction de la nouvelle définition canadienne qui visait à ajouter des normes objectives permettant d'appliquer la loi avec promptitude et certitude n'a cependant pas donné les résultats attendus. La preuve en est du reste que malgré la multiplicité de jugements rendus, le droit en matière d'obscénité n'a presque pas progressé.

On en a donc conclu que "le critère de l'obscénité, tel que l'interprètent les tribunaux canadiens n'est autre que celui de savoir si le juge est choqué par la publication."

Pourtant, dans l'affaire de "L'Amant de Lady Chatterley", la Cour suprême avait décarté dans la définition (caractéristique dominante et exploitation indue des choses sexuelles) les termes "dominante" et "indue" de sorte qu'il ne paraissait plus y avoir de difficulté d'interprétation.

Le juge Judson indiqua qu'un livre pouvait avoir plus d'une caractéristique dominante et que pour pouvoir décider si l'une des caractéristiques dominantes de l'oeuvre était une exploitation indue des choses sexuelles il fallait tenir compte de l'ensemble de l'oeuvre et non seulement d'extraits isolés; du but de l'auteur, de la valeur artistique ou littéraire de l'oeuvre.

Pour décider s'il y avait exploitation "indue", il fallait tenir compte du but de l'auteur, de la valeur littéraire ou artistique de l'oeuvre et du fait que l'oeuvre outrageait ou non "les normes de décence de la société."

La violation des normes de décence de la société est devenue par la force des choses le principal facteur dans l'interprétation de la définition de l'obscénité et le critère le plus variable.

Mais comment en arrive-t-on à déterminer quelles sont les normes de décence d'une société donnée, d'une province donnée, d'une région donnée?

Les Ballets africains qui avaient été vilipendés à leur première apparition à Ottawa alors que des spectateurs avaient exigé que les danseuses se couvrent les seins, remportaient il y a quelques jours un triomphe sur la même scène et les seins nus cette fois.

En l'espace de quelques années les normes avaient changé. On a même réussi à établir aux Etats-

Unis que ces normes quant à l'obscénité peuvent changer en l'espace de trois ans et les jugements rendus contre un livre devraient être révisés trois ans après la décision de la Cour.

Un enchevêtrement inextricable

Si l'on revient à la définition canadienne de l'obscénité on notera enfin que les différents facteurs permettant de l'interpréter n'ont pas tous la même valeur et le lien existant entre eux n'est pas déterminé. Richard Fox cite Barnett qui a tenté d'évaluer ces facteurs: "Un but vil, l'absence de valeur et la violation des normes de la société suffisent individuellement pour conclure qu'il y a obscénité alors qu'un but sérieux, la valeur artistique et le respect des normes de la société sont des éléments qui ne concourent à exclure la conclusion d'obscénité que s'ils sont tous trois réunis."

Un tel enchevêtrement inextricable puisque même cette interprétation a été contestée en Cour d'appel d'Ontario permet à tout le moins de comprendre pourquoi le "critère de l'obscénité" n'est autre que celui de savoir si le juge est choqué par la publication."

Ce bref aperçu des problèmes que pose la définition actuelle de l'obscénité suffit sans doute à justifier les préoccupations de la Commission de réforme du droit. Cette question pourtant ne suscite pas l'intérêt général et n'est pas au nombre des problèmes prioritaires que les Canadiens et les Américains voudraient voir régler assez rapidement. On estime d'ailleurs généralement que le public canadien pourrait continuer de s'accommoder facilement du statu quo.

A cet égard on retrouvera peut-être l'explication de cet état de choses dans une interrogation de la Section de recherche: "Sur le plan pratique, peut-on accepter qu'une interdiction légale qui est censée refléter les valeurs morales de la société soit, d'une façon habituelle, pour ne pas dire systématique, battue en brèche par une tolérance au niveau de la mise en application enlevant ainsi à la loi son sens et son effet?"

La lecture du Code pourrait porter à croire que l'obscénité est bannie au Canada mais la réalité est tout autre. Combien pourtant en coûterait-il pour faire respecter la loi? Et quels sont donc les dangers à craindre face à une libéralisation éventuelle de cette loi?

DEMAIN: Pourquoi craint-on l'obscénité?

qui rongera rapidement le pouvoir d'achat accru que M. Turner a accordé aux consommateurs par ses réductions d'impôts et de taxes."

Charles Lynch conclut qu'on devrait "laver la bouche de M. Turner avec du savon".

L'Ottawa Journal abonde dans le même sens que l'Ottawa Citizen. Il écrit que "le gouvernement a abandonné le contrôle réel de ses dépenses. Il est devenu la principale force inflationniste de ce pays."

Notant à son tour que M. Drury a admis que la hausse projetée des dépenses de l'Etat central était "unusually large", le Journal affirme que c'est "l'understatement" (l'euphémisme) de l'année: "Il n'y a tout simplement jamais eu une telle augmentation dans l'histoire canadienne."

Et ce n'est pas fini, note le Journal, puisqu'il faut s'attendre en cours d'année à des demandes de crédits supplémentaires pour couvrir notamment le coût de la hausse des pensions de vieillesse et le déficit, imprévisible, de la caisse d'assurance chômage.

M. Drury a déclaré aux Communes que le gouvernement voulait dépenser davantage pour l'habitation, l'aide aux indiens et Esquimaux, la péréquation, le bilinguisme: fort bien, écrit le quotidien de la capitale, et "espérons que l'argent allant à toutes ces bonnes causes sera bien dépensé".

"Mais, ajoute-t-il, M. Drury et ses collègues ne s'en tireront pas en tentant de faire passer les ennemis de la bureaucratie devenue folle pour des adversaires de l'aide aux défavorisés. Cela ne prendra pas."

L'Ottawa Journal souligne enfin qu'il y a neuf ans, le budget fédéral était de \$7.17 milliards. Il aura triplé à la fin de la prochaine année fiscale. "Bel exemple de modération", écrit-il avec désenchantement.



Le colonel W. B. Macleod, un Canadien membre de la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam discute avec le major vietcong Nguyen Van Vey. Cette rencontre a eu lieu récemment au camp communiste situé en face de Quan-Tri, du côté opposé de la rivière. L'un des graves problèmes de la CICS provient du fait que les représentants du GRP (gouvernement révolutionnaire provisoire) se disent incapables de garantir la sécurité de la Commission, dans les territoires contrôlés par le Vietcong.

Le rôle des Canadiens au Vietnam menace de se changer en "mission impossible"

par Fernand BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

SAIGON — Pendant que son sort est en train de se jouer à Paris, où a débuté hier la conférence internationale sur le Vietnam, ici à Saigon et dans tout le Sud-Vietnam, la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS) poursuit sa tâche laborieusement, malgré d'innombrables obstacles.

Un mois s'est écoulé depuis l'arrivée des premiers contingents canadiens, hongrois, indonésien et polonais et des équipes régionales sont en place à Hué, Pleiku, Danang, Phan Thieu, Bien Hoa, My Tho et Cantho. Les uns logent dans de modestes hôtels, les autres dans des camps précédemment occupés par des Américains ou des sud-vietnamiens.

Mais les équipes sous-régionales, celles dont la tâche est de patrouiller la région, d'observer les agissements des ex-belligérants et les violations du cessez-le-feu, n'ont pas encore été toutes déployées sur le terrain.

Et ce pour plusieurs raisons. La principale, c'est que leur secteur d'observation se trouve en territoire contrôlé par le Vietcong et que jusqu'à ce jour, le GRP, en dépit des requêtes des commandants régionaux de la CICS, se dit incapable d'assurer la sécurité des observateurs.

Mentionnons également le manque de locaux adéquats, les difficultés de communication entre "secteurs" et Q.G. régionaux et, en certains cas, la pénurie des moyens de transport pour fins de patrouille.

Sommet à Saigon

Durant le week end, les sept commandants régionaux canadiens, convoqués par l'ambassadeur Michel Gauvin, chef de la délégation du Canada et président de la CICS jusqu'au 3 mars, se réunissent à Saigon, dans une des grandes villas de la cité Hui Bon Hoa, où logent les hautes instances de la commission, pour faire rapport de leur premier mois d'opération.

Etaient rassemblés autour d'une vaste table, dans la villa No 2, les colonels "Bill" MacLeod (Hué), L. G. Baumgart (Danang), Keith MacGregor, R. B. Screaton (My Tho), R. M. Cohrs (Cantho) ainsi que les représentants des affaires extérieures (un par région), qui en fait dirigent les opérations à l'échelle régionale et répondent directement au chef de la délégation canadienne à Saigon, l'ambassadeur Gauvin.

Cette rencontre, la première du genre depuis le début des opérations de la CICS, a duré environ quatre heures.

Optimisme officiel

Chaque équipe régionale fut appelée à tour de rôle, pour le bénéfice de M. Gauvin et du major-général MacAlpine, son conseiller militaire et commandant en chef du contingent canadien, à relater ses expériences, à faire part des difficultés affrontées et à formuler ses recommandations pour le prochain mois.

Rencontré à l'issue de la réunion, le gén. MacAlpine, s'est dit "très satisfait" de cette rencontre et s'est montré optimiste pour l'avenir, en dépit des multiples obstacles auxquels la CICS fait face au

niveau régional. Ces obstacles sont de plusieurs ordres mais, a-t-il déclaré, ils étaient prévus.

"Nous devons tout d'abord établir des relations étroites avec la commission militaire quadripartite et obtenir de ses quatre membres (USA, Sud-Vietnam, Nord-Vietnam et GRP) une garantie formelle de sécurité pour nos équipes d'observateurs. A ce jour, notre succès n'a été que très relatif. Mais nous y arriverons."

Incapable d'agir

On sait en effet qu'après un mois complet d'opérations, la CICS n'a pu mener une seule enquête sur de flagrantes violations du cessez-le-feu.

Ainsi, le 13 février, un hélicoptère de l'armée américaine, en mission pour la CICS, était abattu à quelque trois milles d'An Loc. Ses cinq membres d'équipage étaient blessés et l'un d'eux est mort depuis. Or la CICS s'est vu refuser jusqu'à maintenant la permission d'enquêter, l'un des quatre membres de la commission militaire (GRP) se déclarant incapable d'assurer la sécurité des enquêteurs.

Même situation à Duc Co, où l'aviation sud-vietnamienne bombarde un point d'entrée vietcong à la frontière cambodgienne.

"D'autres secteurs ont été la scène de violations. Les deux camps nous ont adressés leurs plaintes, nous sommes prêts à enquêter, mais la commission militaire mixte n'a pas encore réussi à s'entendre pour nous donner le feu vert."

Dindon de la farce?

Il semble donc qu'en dépit de l'optimisme du gén. MacAlpine, la CICS se heurte aux mêmes difficultés qu'avait dû affronter l'ancienne CIC. Et la déclaration de M. Mitchell Sharp lorsqu'il annonçait la décision du Canada de participer à

la CICS, assume sa pleine signification: "Comme pour la CIC, le Canada n'a pas l'intention de devenir le dindon de la farce..."

Dans un mois, le dernier des militaires américains quittera le sol sud-vietnamien. Officiellement, les troupes nord-vietnamiennes regagneront leur territoire. Officiellement seulement, car dans les faits, les quelque 140.000 soldats de Hanoi actuellement en place au Sud s'accrocheront au terrain qu'ils occupent.

Qu'advient-il alors, la commission militaire étant dissoute, des belligérants, Sud-Vietnamiens gouvernementaux d'un côté et communistes de l'autre? La présence "symbolique" des observateurs de la CICS les gênera-t-elle suffisamment pour empêcher qu'ils reprennent les combats?

C'est la question qu'on se pose sérieusement au Q.G. de la CICS à Saigon.

Le Canada mettra-t-il fin à son engagement à la date limite de 60 jours?

Tout dépendra de la situation militaire au Sud-Vietnam. "Nous sommes ici pour observer un cessez-le-feu et non pour surveiller la guerre", soulignent les Canadiens.

L'autre condition posée par M. Sharp devra également être remplie. La conférence des "13" à Paris devra désigner une "autorité", un organisme international à qui seront transmis les rapports des observateurs de la CICS.

Les paris sont ouverts. Nos Canadiens entreprennent-ils au Vietnam une mission qui se prolongera pendant de longues années ou reprendront-ils la route du Canada, après avoir vu leur mission de paix échouer, en dépit d'efforts dignes des plus grands éloges.

Cette paix ne s'installera au Vietnam que si se réalise le miracle qui consiste à réconcilier l'irréconciliable...

L'actualité canadienne

à travers la presse par Gilles Gariépy

Le budget fédéral: des contradictions irritantes

Sitôt le budget Turner déposé aux Communes, la presse de tout le pays a diffusé avec enthousiasme les bonnes nouvelles que ce budget promettait à presque tous les contribuables: réduction de l'impôt sur le revenu, abolition de certaines taxes, hausse des pensions de vieillesse, etc.

Les premiers commentaires publiés ont été dans l'ensemble favorables, bien que nuancés, le plus souvent, d'un certain scepticisme quant au réalisme des prédictions du ministre des Finances sur les effets de ce budget — notamment sur le chômage et l'inflation.

Au lendemain du discours du budget, le Toronto Star écrivait pas exemple que, si le budget était habile du point de vue politique et progressiste du point de vue social, il était "désappointant" sur le plan économique.

Pour lutter contre le chômage, ce budget, bien que déficitaire, ne stimulerait pas suffisamment l'économie, soutenait le Star. Le déficit prévu de \$2 milliards ne sera pas en effet plus considérable que le déficit de l'exercice en cours et ne stimulera donc pas davantage l'économie.

D'autre part, ajoutait le Star, la réduction de l'impôt personnel (\$1.3 milliard de revenus sacrifiés) dont M. Turner a fait grand état, ne changera pas non plus le niveau réel du pouvoir d'achat des consommateurs. Ce qui se produit en réalité, expliquait le journal, c'est que l'économie canadienne, par l'effet conjugué de la croissance et de l'inflation, allait — grâce au système fiscal progressif — faire jaillir des milliards de revenus additionnels dans les coffres de l'Etat: M. Turner se borne simplement à retourner ces milliards aux contribuables.

Quant aux effets anti-inflationnistes possibles du budget, le Toronto Star notait que la suppression de la taxe sur quelques types de produits n'arriverait sûrement pas à freiner la hausse du coût de la vie.

D'autre part, les appels "pieux" du ministre à la "modération" dans les demandes salariales et la recherche du profit n'auront pas plus d'effets, ajoutait le quotidien torontois, que le contrôle volontaire des prix et revenus" qui a été essayé et qui a échoué.

Si le discours du budget a inspiré des propos de ce genre à plusieurs éditorialistes, le dépôt par M. Charles Drury des prévisions de dépenses du gouvernement, le lendemain, a par contre intensifié le scepticisme des observateurs dont certains ont même crié à la fraude ou presque.

L'accroissement spectaculaire des dépenses fédérales — 1.9 milliard de plus, pour un total prévu de \$18.4 milliards — a paru à plusieurs en contradiction flagrante avec les objectifs budgétaires fraîchement énoncés par le ministre des Finances.

Ainsi, dans l'Ottawa Citizen, Charles Lynch a accusé M. Turner d'avoir trompé le public à quatre reprises dans son discours du budget, en disant et en répétant que le gouvernement était "déterminé" à "limiter ses dépenses de manière à ne pas aggraver l'inflation".

"Il a dit cela en sachant parfaitement que quelques heures plus tard M. Drury viendrait présenter les prévisions indiquant les dépenses gouvernementales les plus élevées de l'histoire, augmentées de deux milliards de dollars, une hausse que M. Drury lui-même a présentée comme "singulièrement forte" (unusually large)."

"Nulle part dans ces prévisions y a-t-il le moindre signe que le gouvernement va plafonner ses dépenses — au fait, la hausse des dépenses se reflète dans les prévisions de chacun des ministères."

"Ce que nous allons avoir, de toute évidence, c'est une augmentation des dépenses des consommateurs plus une augmentation des dépenses gouvernementales."

"Le résultat sera presque certainement un taux d'inflation accéléré

NOUVEAUTÉ ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ 90 JOURS — PAS D'INTERÊT!

Fenêtres coulissantes

FENÊTRES "MORRIS" DE LA MEILLEURE QUALITÉ. FABRIQUÉES SUR MESURE DANS TOUTES LES COULEURS AVEC ENCADREMENT D'ALUMINIUM TRÈS ROBUSTE ET GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS.

- LA MEILLEURE ISOLATION
- LA MEILLEURE VENTILATION
- LES PLUS FACILES À MANIPULER
- LA MEILLEURE VUE

IDÉALES POUR LA RÉNOVATION

Changez cela: ➔

pour ceci: ➔

GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 40 ANS "MARCHANDISE SATISFAISANTE" ou "REMPLACEMENT SANS FRAIS"

TERMES FACILES Démonstrations et estimations gratuites n'importe où. n'importe quand 5479, AV. ROYALMOUNT, V.M.R. 1^{re} rue à l'ouest de Décarie et de la Savane

TÉLÉPHONE 342-3800 après 19 h 00 et jours de fête, 737-1960

Wm MORRIS & FILS LIMITEE LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

Succursale de Québec 263, rue SAINT-PAUL Tél.: 522-5763

CAISSE

SUITE DE LA PAGE A 1

térêts du Québec. Il n'en reste pas moins permis de faire d'autres constatations plus réalistes et erre-à-terre.

L'Union nationale ne s'est pas encore relevée de la débâcle d'avril 1970. Changement à la direction du parti, changement de nom, épuratoire et renouvellement des cadres, vente des biens (Montréal-Matin et les Clubs Renaissance), rien n'y fit: les troupes de M. Loubier ont tout l'air d'être moribondes. Le fait que l'UN compte encore quinze députés à l'Assemblée nationale et joue ainsi le rôle d'Opposition officielle ne constitue qu'un trompe-l'œil.

Tous les sondages — même ceux qui sont faits pour le compte de l'LN — le confirment: ce parti est au plus creux de la vague et n'a pas pu ou pas su retenir même la moitié des suffrages qui lui étaient restés fidèles au printemps 1970. M. Loubier est revenu au nom original parce que les vieux militants le voulaient, mais ce n'est pas suffisant pour redorer son blason. Et à côté des jeunes universitaires qui tentent de relever le défi de redonner une âme au parti, le chef de l'UN n'a rien trouvé de mieux que de rappeler les "anciens bonzes", symbolisés par le retour au berceau de "l'image maker" de M. Johnson, M. Jean Loiseleur.

Cela fait déjà un curieux alliage dont l'on ne sait ce qui en sortira au juste. Le texte sur les formes possibles d'un regroupement de l'Opposition au Québec part d'un bon naturel: celui de jeunes ambitieux qui ne veulent pas moisir durant des années à chafauder des projets.

Beaucoup d'argent

Ce que le texte de M. Loubier ne dit pas, et pour cause, c'est que son

parti, ayant liquidé ses biens, a de l'argent, beaucoup d'argent, et cela, plus que n'importe quoi d'autre, est un atout puissant quand il est question d'alliances à l'occasion des prochaines élections.

On a souligné que l'UN est une caisse électorale bien garnie à la recherche d'un parti qui a beaucoup de membres et pas d'argent. Ce parti, c'est évidemment le Ralliement créditiste d'Yvon Dupuis. Et plusieurs en conviennent, s'il devait y avoir une alliance quelconque entre des partis, ce serait logiquement entre ces deux-là. Et du même souffle, on voit très mal une alliance de quelque nature que ce soit avec le Parti québécois.

Des douze comités qu'ils ont remportés en avril 1970, les créditistes en ont enlevé neuf à l'Union nationale et seulement trois aux libéraux, dont deux en Abitibi et celui de Richmond. C'est donc en grande partie dans la clientèle unioniste que les créditistes ont fait des gains. Ils semblent les avoir gardés depuis, tandis que la désaffection envers l'UN est allée en s'aggravant. Il n'en est besoin pour preuve que l'échec monumental de l'Opération 110 visant à revivifier les associations de comté et à faire du recrutement sous le couvert d'expliquer la nouvelle carte électorale.

Ne serait-ce que sur le plan des "idées" et du programme, il y a de nombreuses affinités entre les deux groupes, notamment entre MM. Loubier et Dupuis. Tandis que le premier se fait fort d'entreprendre des discussions en vue d'alliances possibles, le second opine que sa porte est grande ouverte, à condition que l'on respecte la doctrine créditiste. Mais il est bien connu qu'en ces matières, comme avec le ciel, il est des accommodements...

La cour est ouverte...

La semaine dernière, lorsque M.

Dupuis s'est présenté à la galerie de l'Assemblée nationale, M. Loubier l'a ostensiblement applaudi en même temps que les députés créditistes. On a l'impression nette que tout en parlant en termes théoriques d'alliances électorales, M. Loubier s'apprête à faire la cour à M. Dupuis. Et la conjonction entre le parti des millions et celui des militants pourrait bien en être l'issue, à plus ou moins longue échéance. Dans le sondage dévoilé par LA PRESSE, il y a quelques semaines, on notait d'ailleurs qu'un retour au nom de l'Union nationale serait indiqué advenant que l'on privilégie une alliance possible avec les créditistes; en retour, l'on aurait gardé le nouveau nom d'Unité-Québec si l'on avait voulu flirter avec le Parti québécois.

Quant au PQ, surtout à l'issue du congrès de la fin de semaine, il n'est nullement intéressé à transiger avec M. Loubier ou avec M. Dupuis, et ces derniers le savent fort bien d'ailleurs. Selon M. René Lévesque, l'UN ne compte plus dans le décor, et la présence des créditistes sera bénéfique à ses candidats, en ce sens qu'une lutte à trois permettrait dans plusieurs cas aux péquistes de passer entre les deux autres, ce qui est fort plausible dans la région de Montréal mais semble un peu osé pour ce qui est des "poches" créditistes.

En fin de semaine, le PQ a lancé un appel pressant aux "vrais" créditistes, ceux qui, comme M. Armand Bois, ont l'impression de se faire bernier par M. Dupuis. Bien que le député de Saint-Sauveur ne soit pas une grande force politique, son adhésion et celle de ses amis — il s'en trouvait au congrès du PQ — serait fort bienvenue et permettrait de faire une trouée dans la région de Québec.

Un argument-massue

En définitive, quand M. Loubier brandit le spectre d'un gouvernement minoritaire pour le Québec, il ne fait peur à personne. Il est loin d'être prouvé que ce serait si désastreux. Et il devra utiliser de meilleurs arguments s'il veut conclure une ou des alliances. Ces arguments, il les a: ce sont ses millions de dollars qui, jetés dans la lutte, peuvent peser très lourdement. Le PQ n'en a cure, mais M. Dupuis qui, comme M. Loubier, veut arriver au pouvoir à tout prix, n'est pas insensible à ces arguments-massue.

MME KEMP

SUITE DE LA PAGE A 1

cette région. Depuis jeudi. Elles n'ont rien donné.

Entre-temps, Mme Kemp espère toujours le retour de son mari. "Il est débrouillard et je ne peux croire qu'il soit resté pris de la sorte".

Les voyants

Les voyants en ont même profité pour abuser de la situation. Quelques-uns ont communiqué avec Mme Kemp pour lui faire part de leurs visions. Les uns voyaient un accident terrible et d'autres voyaient les occupants du Beechcraft en train de se faire un bon feu dans un camp.

D'autres ont prévu un épouvantable accident. Comme le professeur Gazon par exemple. Que la famille, désespérée, a consulté, à CKVL. Ce dernier, après avoir demandé l'âge de M. Kemp, sa date de naissance, l'endroit où il est né et le nom de sa mère, tout en passant par la date de naissance de Mme Kemp jusqu'à celle du co-pilote, a conclu, selon Mme Kemp, qu'un accident terrible s'était produit.

D'autres ont prévu d'autres développements.

Mme Kemp a renvoyé tous ces voyants dos à dos.

Elle garde l'espoir de retrouver son mari vivant, cependant que le frère de celui-ci Raymond, et sa mère, restent à ses côtés pour l'encourager. Tout ce qu'elle veut, c'est que l'armée reprenne ses recherches.

LA RESOLUTION

SUITE DE LA PAGE A 1

national de l'ONU, à voir M. Waldheim jouer un rôle de médiateur. Les Hongrois et les Polonais, eux aussi membres de la Commission de supervision, emboîtent le pas à l'URSS. Quant aux Etats-Unis, bien qu'ils soient en principe favorables à l'idée de la création d'un organisme permanent, il n'est pas du tout certain qu'ils soutiendraient avec ardeur la proposition canadienne: dans l'entourage de M. Sharp, on estime que leur principal souci est de se retirer définitivement du conflit vietnamien.

Restent la France, la Grande-Bretagne, l'Indonésie et le Sud-Vietnam: les trois premiers pays n'ont pas d'intérêt direct dans le conflit, et ce n'est pas leur position qui fera pencher la balance.

Le fond du problème

A vrai dire, la seule délégation, en dehors de celle des Etats-Unis, à avoir exprimé son appui à la proposition canadienne (au moins dans son principe) est celle du Sud-Vietnam: sans se prononcer sur le détail de la résolution, les porte-parole du gouvernement de Saigon ont déclaré hier après-midi au cours d'une conférence de presse qu'ils soutiendraient l'idée d'un organisme international permanent pour garantir l'accord de Paris.

Le fond du problème est là, comme l'a souligné M. Sharp: la Conférence doit-elle se constituer d'une manière ou d'une autre en organisme permanent pour veiller au respect de l'accord signé, ou doit-elle se contenter d'entériner l'accord, et de laisser les parties en présence (c'est-à-dire les Vietnamiens) régler leur différend entre eux?

La délégation canadienne a indiqué que les termes de sa proposition étaient négociables: les formes que pourrait prendre cet organisme permanent peuvent être diverses, et il n'est pas indispensable que M. Waldheim en soit le responsable. Mais pour le fond, il s'agit d'un ultimatum non voilé: si la Conférence ne débou-



téléphoto PA

Le loup des relations publiques

Jethro, un loup canadien, est présenté au public au cours d'une conférence de presse donnée au Capitole, à Washington, dans le cadre d'une campagne en vue de protéger le loup, ainsi que d'autres espèces de bêtes de proie, contre le danger de disparition. Il venait juste de donner une bise à la petite Elizabeth O'Hara lorsqu'il a été photographié.

che pas sur la création d'un organisme international permanent, le Canada se retirera le 30 avril de la Commission internationale de contrôle et de supervision.

Une commission impuissante

Le Canada a de bonnes raisons, de son point de vue, de poser de telles conditions: pendant 19 ans, il a fait partie d'une commission internationale de contrôle impuissante, réduite au silence, chargée de veiller à l'application des accords de Genève de 1954, alors que la péninsule indochinoise était déchirée par une des pires guerres de l'histoire moderne.

Pendant des années, des officiers de la CIC, dont certains se trouvent présentement à Paris, ont été les dindons de la farce: il s'en trouve actuellement, par exemple, qui pendant deux ans, jour après jour, ont servi de gardes du corps — pour ne pas dire de valets de pied — à des généraux du Pathet Lao à Vientiane, pendant que des armées s'affrontaient au Laos. Ceux-là n'ont pas l'intention de reprendre leur rôle de figurants. Dans l'entourage de M. Sharp, on le dit clairement: "Si la délégation canadienne au sein de la Commission de contrôle ne sert à rien, mieux vaut la ramener au Canada pour l'utiliser à des fins sérieuses."

Des conditions claires

Les conditions d'une participation à la Commission internationale de contrôle et de supervision du cessez-le-feu au Vietnam sont donc claires: d'abord, qu'il existe un organisme permanent auquel cette commission puisse rendre les comptes publics, ensuite que chaque membre de cette commission puisse produire un rapport, même minoritaire, sur la situation au Vietnam, enfin que la commission se voit accorder les moyens pratiques d'exercer sa mission de surveillance.

Il est difficile de dire dès maintenant quel sera le sort définitif fait à la résolution canadienne, mais disons que, dès le départ, elle a peu de chance d'être retenue.

Une telle proposition implique, en effet, une application à peu près intégrale du cessez-le-feu au Sud-Vietnam, donc, jusqu'à un certain point, un gel de la situation politique et militaire. Le Nord-Vietnam et le GRP ont laissé entendre à plusieurs reprises qu'ils ne se résigneraient pas à ce nouveau partage du Sud-Vietnam.

Seul le gouvernement de Saigon semble donc intéressé à ce qu'un organisme international vienne garantir ses positions actuelles. Quant au gouvernement américain, il est possible qu'il ait renoncé à se battre plus longtemps pour défendre les positions du régime de Saigon et qu'il n'accorde qu'un soutien verbal aux positions canadiennes.

Telle est du moins, semble-t-il, l'analyse que l'on fait au sein de la délégation canadienne: la plupart des membres de la Conférence souhaitent — ou se résignent — à laisser les Vietnamiens régler leurs affaires entre eux. En clair, ceux que dans

l'entourage de Sharp on appelle "The VC's" ou "The so-called PRG" ont l'espoir de prendre le pouvoir, et personne n'a vraiment l'intention de les empêcher. Dans ces conditions, pourquoi le Canada participerait-il à une Commission de contrôle de façade qui n'aurait aucun rôle effectif?

Rien n'est encore décidé officiellement, bien sûr, et un compromis, réel ou de principe, est encore possible. De toute manière, M. Sharp n'annoncera pas le retrait du Canada de la Commission de contrôle avant d'avoir rendu compte des travaux de la Conférence au Cabinet fédéral.

La Conférence, qui s'est ouverte au centre de la rue Kléber, à Paris, sous la protection d'importantes forces de l'ordre, et en présence de milliers de journalistes, doit en principe se terminer à la fin de la semaine: c'est à ce moment qu'on saura si elle ne s'est réunie que pour aboutir à la rédaction d'un banal communiqué américano-nord-vietnamien ou si elle donnera une tournure nouvelle à l'affrontement politico-militaire qui a cours au Sud-Vietnam.

PAS DE MAGASIN

SUITE DE LA PAGE A 1

magasin était d'environ \$2,50 le pied carré par année, ou environ \$8,500 par année. La location d'un sous-sol de la même dimension était comprise dans l'entente.

M. Desmeules a déclaré que la Société des alcools a agi de "bonne foi" en négociant avec Canada Permanent Trust et regrette qu'on doive annuler la location. Il a dit que le bail n'était pas encore signé, même si le magasin devait ouvrir ses portes hier.

Le président Desmeules a demandé une enquête au sujet de la transaction avec Canada Permanent. C'est vendredi dernier qu'il a reçu le "tuyau", au téléphone, au sujet de M. Cloutier mais ce n'est qu'hier matin qu'il a pu vérifier cette information voulant qu'il soit propriétaire du centre commercial.

Ce n'est que quelques minutes avant d'ouvrir les portes que le gérant du

nouveau magasin de la SAQ a reçu un appel lui ordonnant de "rester fermé" jusqu'à nouvel ordre.

M. Desmeules a déclaré ne pas savoir s'il serait illégal pour un ministre d'accepter un tel contrat.

Pour M. Desmeules, il s'agit d'un problème nouveau, qui ne s'est jamais présenté auparavant.

Comme Canada Permanent Trust utilisait l'expression "notre centre", il est possible qu'on tente de faire payer à cette compagnie les frais de déménagement et d'installation dans de nouveaux locaux.

La Société des Alcools exploite quelque 250 magasins à travers le Québec et prévoit en ouvrir 25 nouveaux au cours de l'année. Et dans la banlieue ouest, au nord de la transcanadienne, il n'y en a que deux.

URSICH

Suite de la page A 1

ment "avantageux" pour la Ville étant donné que les propres avocats de Montréal estimaient que le plaignant serait assuré de gagner sa cause devant les tribunaux et qu'il obtiendrait alors au moins \$75,000.

Moralement abattu par la misère qu'il a connue depuis, M. Ursich serait prêt à accepter ce règlement.

Au conseiller Martel qui s'indignait de voir la Ville des Olympiques et de Terre des Hommes rechercher ainsi la raison du plus fort, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a répondu: "Il faut administrer dans l'intérêt de la majorité. La partie sentimentale, si on voulait la mettre de l'avant, ce serait plus difficile à administrer".

Le conseiller Georges-Etienne Marchand, du quartier L'Acadie, s'est pour sa part étonné du délai de huit ans qui s'est écoulé entre l'incident et la compensation. Le président Niding n'a cependant pu fournir d'explications précises sur le champ.

Le conseiller Jean-Paul Cloutier, du quartier Papineau, s'est quant à lui ému des injustices que doivent subir certains contribuables dans leurs réclamations contre la Ville.

Vous désirez du "bon temps"?

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces

AGENCES DE VOYAGES

CENTRE-VILLE

AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200 rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155 rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Métro Guy	935-1182
VOYAGES CONSTELLATION LTÉE	215, rue Saint-Jacques	871-3298
HOLIDAY TRAVEL SERVICE INC.,	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460 Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485 rue McGill	861-9311
MAISON DES VOYAGES	Coin Union et Président Kennedy	842-8008
AGENCE de VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES PANORAMA TOURS INC.	Place Victoria	866-8856
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne, Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
VOYAGES UNIVERSE	1, Plaza Alexis-Nihon, Etage de Modes	932-2911

EST

AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190 boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE DE VOYAGES DE MAISONNEUVE	3905 est, Rachel	255-4141
INTERCONTINENTAL TOURS ET VOYAGES	2118 Jean-Talon est	729-5264
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225

OUEST

AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary, suite 405	735-4181
VOYAGES HORIZON TRAVEL	5371 ouest, rue Sherbrooke	489-9393
AGENCE DE VOYAGES LAING INC.	6260 ave Victoria, suite 1	735-4451

NORD

AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC	6896 boul. St-Laurent	271-3545
VOYAGES R. BERGERON INC.	7725 St-Denis	273-3301
ALFRED GAGLIARDI	6900 St-Denis (pres Belanger)	271-6900
AGENCE DE VOYAGES JARRY	620 ouest, rue Jarry, Parc Extension	274-7708
AGENCE DE VOYAGES JONICA	5392 boul. St-Laurent	279-6396
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beauvion	273-7755

LAVAL

MONTAMBAULT INC.	15 boul. de la Concorde, Laval	669-1738
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310

ST-EUSTACHE

MONTAMBAULT INC.	187 boul. Sauve (Centre Professionnel) St-Eustache	627-4761
------------------	--	----------

SAINT-JÉRÔME

ARO VOYAGES	22 rue Legault, Saint-Jérôme	436-3520
-------------	------------------------------	----------

RIVE-SUD

G. W. CLARK & CO. LTD.	43 rue Green, Saint-Lambert	671-5555
QUÉBEC VOYAGES ENRG.	94 avenue de Châteauguay, Longueuil	674-3468
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

VILLE D'ANJOU

AGENCE DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650
------------------------	----------------------	----------

Consultez nos pages touristiques chaque samedi

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Radio-Canada.

Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont expressément réservés. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL 874-6911

Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

REDACTION 874-7061

Le gérant: M. J. Gauthier
Rédacteur en chef: M. J. Gauthier
Éditeur: M. J. Gauthier
Sport: M. J. Gauthier
Spec. Télé-Presse: M. J. Gauthier
Finances: M. J. Gauthier
Actes et retours: M. J. Gauthier
Vieilles nouvelles: M. J. Gauthier
Nuit (en tout temps): M. J. Gauthier

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111

du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Indiquez changer ou annuler 874-7205

du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à 1 h. p.m.

Grandes annonces

Détails 874-7300

National, Télé-Presse, vacances voyages 874-7306

Carières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892

Petites annonces 874-6900

PROMOTION

874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL

874-7363

Le budget Turner: celui de la classe moyenne

— Jeanne Sauvé

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Selon Mme Jeanne Sauvé, un nombre toujours grandissant d'hommes bénéficiera des exemptions sur les cosmétiques et les produits de beauté dans le dernier budget fédéral.

Mme Sauvé a profité hier de son premier discours aux Communes pour féliciter son collègue M. Turner d'avoir pensé aux femmes en préparant son dernier budget, non seulement par les exemptions sur les produits de beauté, mais en accroissant leur revenu disponible.

Des affaires de \$600 millions

Au sujet des exemptions douanières sur les produits cosmétiques, Mme Sauvé a souligné qu'il ne fallait pas minimiser cette initiative, qui bénéficiera à toutes les Canadiennes et aussi parce qu'elle stimulera une industrie dont le chiffre d'affaires annuel est de \$600 millions.

De plus, les statistiques démontrent que les hommes font de plus en plus usage de

produits de beauté. Mme Sauvé en conclut que, forcément, cette réduction tarifaire sera à l'avantage des Canadiens des deux sexes, ce qui n'a pas manqué de dérider son auditoire masculin.

Mme Sauvé a souligné que les femmes, principales consommatrices, harcelées sans cesse par les appels à la consommation, administratrices de budgets familiaux, se trouveront plus à l'aise, à la suite de ce budget, pour effectuer leurs achats et ceux de leurs familles.

Première Québécoise à faire partie du conseil des ministres fédéraux, Mme Sauvé est également la première femme à être chargée de la science et de la technologie.

Pour Mme Sauvé, le budget présenté la semaine dernière par M. Turner sera celui de la classe moyenne, celui des Canadiens qui travaillent.

Le gouvernement, s'étant préoccupé d'assurer les services essentiels à une population sans cesse menacée par le chômage, a résolu, désor-

mais, de protéger les revenus des classes moyennes. Et le budget Turner, selon elle, répondra "de façon significative" aux attentes de cette catégorie de Canadiens.

Le comté d'Ahuntsic

Cette classe moyenne, elle constitue la majorité de la population de son comté montréalais d'Ahuntsic. Mme Sauvé a expliqué que les familles de sa circonscription gagnent entre \$8,000 et \$15,000 par an, qu'elles comptent de deux à quatre enfants, qu'elles possèdent leur voiture, leur jardin et parfois leur chalet à la campagne.

Ahuntsic, comme l'a rappelé fièrement le ministre, est l'une des circonscriptions où le niveau d'éducation est le plus élevé au Canada.

"Ce sont ces classes moyennes, a dit Mme Sauvé, qui supportent les coûts de nos programmes sociaux. Ce sont elles, non parce qu'elles sont tellement riches, mais parce qu'elles sont les plus nombreuses, qui fournissent la masse monétaire permettant d'engager des dépenses publiques de l'envergure de celles que nous avons au Canada. Relativement prospères, industrieuses et généreuses, elles acceptent ce devoir civique, faisant preuve par là d'une très grande conscience sociale."

M. Pierre Elliott Trudeau est demeuré aux Communes pour écouter les propos de Mme Sauvé et il est allé la féliciter lorsque cette dernière eut terminé son exposé. Le député libéral de Saint-Denis, M. Marcel Prud'homme, a poussé la galanterie un peu plus loin. Il a déposé un baiser sur la joue du ministre des Sciences et de la Technologie.

Le personnel de Trudeau en \$

OTTAWA (PC) — Le personnel du cabinet du premier ministre Trudeau, ainsi que le salaire qui lui est accordé, sont des sujets qui intéressent toujours les membres du Parlement.

On se rappellera qu'il y a quelques semaines, à une question du député créditiste Adrien Lambert, on sut qu'un million de dollars furent consacrés en 1972 aux salaires des membres du personnel du premier ministre, au nombre d'une centaine.

Une autre question, posée cette fois-ci par le député conservateur Tom Cossitt, amena des précisions sur ces salaires hier.

Ainsi, on a appris que M. Martin O'Connell, ancien ministre du Travail et maintenant chef de cabinet de M. Trudeau, avait un salaire annuel de \$35,000. Son prédécesseur, M. Marc Lalonde, actuellement ministre de la Santé et du Bien-être, avait un salaire de \$37,000.

Comme ministre, M. O'Connell gagnait \$43,000, dont \$10,000 en allocations non imposables.

Le conseiller spécial Ivan Head reçoit lui aussi \$35,000 par année.

M. Pierre O'Neil, nouvel attaché de presse du premier ministre, gagne entre \$21,000 et \$28,400.

M. Tim Porteous, adjoint exécutif du premier ministre, gagne \$25,200 par année.

Mlle Cécile Viau, secrétaire particulière de M. Trudeau, a un salaire de \$13,000 à \$17,000.

M. Alan Donnelly, autre secrétaire de presse, reçoit \$21,000 par année.

En comparaison, M. Trudeau a un revenu de \$53,000, en plus d'une résidence et d'autres privilèges. Il reçoit \$18,000 comme simple député, une allocation non imposable de \$8,000, \$25,000 comme premier ministre et une autre allocation non imposable de \$2,000 à ce titre.

PROBLÈMES!

Se battre avec une fenêtre récalcitrante ne peut qu'engendrer la mauvaise humeur.

MODERNES! Admirez la beauté — comparez les nombreux avantages des NOUVELLES!

PORTES et FENÊTRES RUSCO

Approuvées par la S.C.H.L. et acceptées pour prêt pour l'amélioration des maisons.

RUSCO LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER

Acier Moins de courbes, Loirs accentués, Horizons plus vastes

HOME SPECIALTIES (1962) INC.

9095, boul. SAINT-LAURENT, Québec

Montréal, 381-2511, 21 ans au Québec

ÇA VA TRÈS BIEN AVEC MON RAPPORT D'IMPÔT

Je l'ai donné à Block. On s'en occupe... c'est précis sans soucis et garanti et il m'en a fallu moins de 10 minutes! Et l'ai économisé de l'argent sur mes déductions! Pourquoi ne pas vous occuper de vos taxes de la même façon que j'ai employé? CONFIEZ-LES À BLOCK DES AUJOUR D'HUI!

Déclarations complètes \$5 et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

SUD-EST — 679-4370 2177 Chemin Chambly (Longueuil) 303 Centre commercial Laurier (Saint-Lambert) 210 Saint-Jean (Longueuil) 3555 Boul. Taschereau (Saint-Hubert) 6670 Est rue Sherbrooke (près Langelier) 8928 Hochelaga (près French)	LAVAL-NORD — 747-1810 919 Decarie (Vile Saint-Laurent) 9305 Boul. Pie-IX (près Grand-Prairie) 2484 Fleury (près Papineau) 10583 Boul. Saint-Laurent (près Bourassa) 27 des Laurentides (Pont-Viau) 4111 ouest Levesque (Chomedey) 1877 Boul. Labellie (Chomedey) 10384 Lalonde (Roxboro) Le Baw 2e étage (Rockland)
EST CENTRAL — 274-6603 5042 av. du Parc (près Laurier) 3430 Belanger (près Saint-Michel) 5235 Belanger (près 42e) 8019 Saint-Hubert (près Jarry) 6327 Papineau (près Beaubien) 4818 Saint-Denis (près Gifford) 1332 est Ontario (près Panet) La Baie, 4e étage, centre-ville 5623 Cité des Neiges (près Chemin Sainte-Catherine) 1267 av. Greene (Westmount)	OUEST — 486-1942 5795 ouest Sherbrooke (près Melrose) 5210 Decarie (près Labellie) 3735 Notre-Dame (près Atwater) 3645 Wellington (Verdun) 1783 Church (angle Laurier) 265 6e Avenue (Lachine) 1277 Schvachenko (Vile LaSalle) La Baie (Dorval)
119 d'Anjou, Châteauguay, Qué. 332 La Madona, Mont-Laurier	239 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, Qué. 2005 Groulx, Saint-Hyacinthe, Qué.

TOUS LES JOURS DE 9 h. à 9 h. LE SAMEDI DE 9 h. à 5 h.

RENDEZ-VOUS NON OBLIGATOIRES

centre LANGELIER

exposition

A L'ÉCRAN AIR

DU 1^{er} AU 10 MARS

LES VACANCES... C'EST DEMAIN!

Le printemps arrivera à bonne heure cette année. Venez vous retremper dans l'atmosphère des grands espaces et des terrains de camping. Cette exposition comprend des exhibits de voyage et accessoires de camping et de caravaning. Un étang de pêche où vous pourrez pratiquer votre lancer précision.

COLEMAN

Participez aux démonstrations de LANCER LÉGER WOOLCO ET DE TIR CROSSMAN. CONSULTEZ L'EXPERT

Venez rencontrer **JEAN PAGÉ**, chroniqueur à Montréal-Matin. Il sera avec vous au Centre Langelier au cours de la première fin de semaine pour parler pêche et camping. Venez aussi voir sa collection personnelle d'animaux empaillés.

• LANCER LÉGER • TIR • CLINIQUE CAMPING

GEORGES GRUENFELD est l'un des jeunes chroniqueurs de vie au grand-air les plus en vogue. Éditorialiste à The Gazette, il sera heureux d'échanger des propos sur la pêche, la chasse, le camping... Avec nous pour la durée de l'exposition.

Tout le monde est en train de découvrir le Centre Langelier... qui aura trois ans bientôt. Venez, vous aussi, vous préparer aux vacances. Soyez les premiers à fêter le printemps qui vient.

COIN JEAN-TALON ET LANGELIER BOUL. MÉTROPOLITAIN SORTIE LANGELIER SUD



les élections législatives françaises

Pour la première fois en quinze ans le gouvernement est en difficulté

par Louis-Bernard ROBITAILLE
Collaboration spéciale à Paris

2

LA COALITION gouvernementale dominée par l'UDR n'est pas encore battue, mais elle est en sérieuse difficulté. Un exemple : même avec l'apport de ses nouveaux alliés centristes qui lui apportent entre deux et quatre p.c. des voix, la coalition ne réalise pas, dans les sondages, le score de 1967, (38 p.c.) alors qu'elle avait failli perdre la majorité absolue.

• La première grande raison tient à la disparition de De Gaulle. Avec lui, l'UDR et ses alliés ont perdu leur étendard. Aujourd'hui, la "majorité" apparaît sous son vrai jour : un grand rassemblement de droite qui se présente aux élections sans autre programme que celui de la "continuité".

• La seconde raison, c'est tout bêtement l'usure du pouvoir : habitués au gouvernement, plusieurs petits élus UDR n'ont pas résisté aux tentations de la corruption — ce furent les scandales des deux dernières années, qui n'ont certainement pas rehaussé l'image de la coalition. De leur côté, un peu trop confiants, après les élections de "la grande peur de mai 1968", de garder le pouvoir indéfiniment, certains courants de la majorité ont commencé à se faire la guerre pour consolider leurs positions respectives.

• Et puis, il y a le fait important qu'en période de croissance économique, beaucoup se plaignent de ne pas récolter les fruits de cette croissance.

Si on fait abstraction du fait que le personnel politique français est, règle générale, plus "sophisticated" et "intellectuel" que ses équivalents nord-américains ou britanniques, la coalition gouvernementale ressemble par bien des aspects — et surtout depuis la retraite de De Gaulle — à tous les partis de droite modernes des pays industrialisés.

Une députation réactionnaire

A la "base" — et surtout au sein de l'UDR, qui a plus de 280 députés — on trouve une députation assez médiocre en général, où dominent des éléments très conservateurs et de petits carriéristes. Ici et là, dans les débats publics, à la télévision, on s'étonne d'entendre des propos de députés UDR que ne renieraient pas, dans un contexte fort différent, un Louis-Philippe La Croix ou un Jean Bienvenu. Ce sont des gens qui accusent volontiers les syndicats de trop en demander, les étudiants et les jeunes de ne pas vouloir travailler, les communistes de vouloir imposer une dictature avec l'aide des tanks russes, les journaux d'être trop critiques... et l'ORTF d'être favorable à l'opposition ! Le député UDR "moyen" est un homme d'ordre, qui s'inquiète des "méfaits de la drogue" et de la libéralisation des mœurs, s'oppose à la légalisation de l'avortement, etc.

Au sommet, on retrouve parfois le même ton : un ministre de l'Intérieur, Marcelin, Républicain indépendant, peut décrire en détail, et dans un style tout à fait orwellien, l'installation prochaine de la dictature communiste, tandis que le ministre de la Défense nationale, Michel Debré, prédit que, en cas de victoire de la gauche, "les tickets de rationnement seront réservés aux amis du Parti (communiste)". Ou encore cette déclaration

plusieurs fois répétée du bras droit de Giscard d'Estaing, Michel Poniatowski : "Votez librement et faites en sorte que ce ne soit pas la dernière fois." Pompidou lui-même, au cours de sa récente intervention télévisée, n'a pas hésité à utiliser ce genre d'arguments, et à donner dans un anticommunisme rappelant le temps de la Guerre froide.

Les technocrates

La coalition gouvernementale n'est pas que cela, bien sûr : comme toutes les droites modernes, celle qui a le pouvoir en France compte également dans ses rangs un nombre important de brillants technocrates, de gestionnaires compétents et consciencieux, voire d'hommes politiques libéraux, soucieux d'infléchir la politique gouvernementale dans un sens plus "social" et plus "progressiste".

Parmi ces hommes, il y a d'abord Valéry Giscard d'Estaing, leader des Républicains indépendants et ministre de l'Economie et des Finances. Brillant administrateur, politicien mais répugnant à la démagogie, homme de droite mais éclairé, Giscard est de loin l'homme en vue de la majorité actuelle. A moins d'accident de parcours, il sera le candidat de la droite aux élections présidentielles de 1976.

L'ex-premier ministre Chaban-Delmas le talonne de près : évincé du gouvernement après que les journaux eurent révélé qu'il n'avait pas payé d'impôts pendant trois ou quatre ans, Chaban a pourtant été, depuis 1969, l'homme de "l'ouverture". Assez peu apprécié des conservateurs de l'UDR, il s'était entouré de conseillers au passé "de gauche", avait procédé à une éphémère libéralisation de l'ORTF et prôné la "concertation" entre le gouvernement et les syndicats.

Parmi les libéraux du gouvernement, il faut également compter le ministre des Affaires sociales, Edgar Faure, un rallié au gaullisme qui a gardé certains liens avec des personnalités du centre ou de la gauche modérée.

L'oeuvre des libéraux

Des gaullistes "purs et durs", conservateurs et nationalistes, dont Pierre Messmer est un bon exemple (mais pas nécessairement le meilleur) ou des technocrates et des "libéraux", qui détiennent le pouvoir au sein de la coalition actuelle ?

Probablement les seconds, comme l'estime Gilles Martinet, dans son livre "Le système Pompidou" : l'extension du Marché commun a forcé l'économie française, fortement protégée par l'Etat jusque là, à se moderniser pour devenir compétitive face à ses rivaux allemands et britanniques. Cette modernisation a été en grande partie l'oeuvre des "libéraux".

Mais ces nuances n'ont qu'une importance secondaire, à partir du moment où "gaullistes orthodoxes" et libéraux s'entendent pour vanter le bilan de 15 années de gouvernement et pour ne proposer à peu près rien d'autre que la "continuité dans le progrès". Que dit la majorité aux Français à la veille des élections ? "Notre bilan est positif, donc nous avons l'intention de garder la même politique, en corrigeant les défauts mineurs qui ont pu apparaître."

Une croissance remarquable...

Bilan positif ? Il est clair que, depuis 1969 en particulier, la France connaît la croissance économique (6 p.c. par an) la plus forte des pays industrialisés, le Japon excepté. Le Rand Institute vient d'ailleurs de prédire qu'à ce rythme, la



Le ministre de l'Economie et des Finances, Valéry Giscard d'Estaing, avec le premier ministre Pierre Messmer, au cours d'une réunion politique.

France sera en 1980 la première nation industrielle d'Europe, avant l'Allemagne.

... mais pour qui ?

Mais aussi réelle que soit cette croissance, et quelle que soit l'explication qu'on en donne, la question demeure, posée par la gauche et par plusieurs observateurs : à qui a-t-elle profité ? Quelques chiffres à ce sujet :

— si l'industrie française est en progression et compétitive, c'est peut-être parce que les heures de travail sont plus longues que partout ailleurs en Europe, en Amérique ou au Japon (2068 heures par année contre 1832 en Allemagne) ;

— c'est peut-être également les salaires industriels y sont de 25 p.c. inférieurs aux salaires allemands ;

— la construction domiciliaire (la crise du logement est loin d'être terminée en France) a connu une augmentation considérable au cours des trois dernières années — mais la construction de HLM locaux, destinés aux moins riches, a diminué en 1972.

A qui a profité cette croissance ? selon le PC, le pouvoir d'achat réel d'un travailleur industriel n'a augmenté que de 0,3 p.c. par année depuis 1969 ; bien que ce chiffre soit contesté par le gouvernement, il reste que de trois à quatre millions de travailleurs gagnent pratiquement moins de 1.000 F par mois (\$50 par semaine).

Alors, à qui a profité la croissance ? "Bien sûr, concède le sociologue Jean Cazeneuve, le gouvernement s'est d'abord préoccupé d'organiser la croissance, quitte à en répartir les fruits par la suite..."

Certaines réformes ont été faites depuis 1958 (notamment l'assurance-chômage et la formation professionnelle), mais personne ne nie (Pompidou lui-même devait l'admettre récemment) qu'il y a un

malaise en France. La France est plus riche, mais beaucoup en profite peu ou pas du tout, tandis qu'une minorité "s'en met plein les poches". Plus ou moins exactement vérifié dans les faits, c'est actuellement le sentiment d'un grand nombre de Français.

L'usure du pouvoir

Les "scandales" des dernières années ont certainement ajouté à ce malaise, bien que, selon les standards nord-américains ou québécois, ils demeurent assez bénins. Qu'un premier ministre échappe à l'impôt, par des artifices légaux ; qu'une dizaine de députés se trouvent pris dans des scandales immobiliers divers ou dans des affaires de prostitution, que des ministres comme l'a révélé l'affaire Aranda) interviennent fréquemment auprès d'autres ministres en faveur

de certains de leurs amis industriels ou financiers, cela ne plait guère. Peut-être les scandales n'ont-ils pas eu une influence directe sur les électeurs, ceux-ci étant convaincus à l'avance qu'il y en a de toutes manières dans les milieux politiques. Mais cela n'a certainement pas aidé le gouvernement.

D'autant plus que celui-ci se présente aux élections sans programme. Les propositions faites par Pierre Messmer au mois de janvier — 600.000 logements par année, 1.000 crèches, la retraite à 60 ans en 1978... et des téléphones ! — ont paru un peu improvisés. D'ailleurs le gouvernement lui-même n'en parle à peu près plus et se contente d'annoncer encore plus de prospérité.

D'autant plus que les erreurs de stratégie n'ont pas manqué. La

plus importante, pour bien des observateurs de tous bords, c'est d'abord la nomination de Pierre Messmer : emporté, passant mal à la télévision, celui-ci n'est certainement pas le meilleur leader que pouvait se donner une majorité menacée. De ce point de vue, Giscard d'Estaing aurait certainement été plus efficace : son malheur est de ne pas appartenir à l'UDR, le parti dominant et peut-être, au sein de la droite, de porter ombrage à Pompidou lui-même par sa popularité. Enfin, pour couronner le tout, les querelles entre l'UDR et les "giscardiens" ont certainement nui à la crédibilité de la majorité : cela sentait un peu trop la "fin de régime".

L'absence de De Gaulle

Jusqu'en 1969, la présence de De Gaulle, même si elle était très contestée, masquait jusqu'à un certain point la réalité de la politique gouvernementale, surtout dans le domaine social. De Gaulle était bien, malgré ses prétentions, un chef de parti. Mais il savait le cacher : dans ses interventions, il ne se serait jamais permis, comme le fait Pompidou, de nommer ses adversaires politiques et de les attaquer en détail. Tout au plus parlait-il, "en passant", des "nostalgiques de la 4^e république" ou du "parti totalitaire", mais pour aussitôt revenir à ses "grands desseins" et à "l'idée" qu'il se faisait de la France. Pompidou, malgré sa culture de normalien, projette d'ailleurs l'image d'un chef de parti menacé, et d'un politicien.

De Gaulle, pendant des années au moins, a modifié le paysage politique français. Pompidou est loin d'avoir son autorité, et si les électeurs français décident de changer de gouvernement, il n'est pas certain que les interventions de Pompidou les fassent revenir sur leur choix.

DEMAIN : Le jeu des "Réformateurs".

Les partis de la coalition

L'Union des démocrates pour la République (UDR) est apparue aux élections de 1958 sous le nom d'Union pour la Nouvelle République, avant de prendre, en 1968 celui d'Union démocratique pour la Cinquième République puis celui d'UDR. En 1958, cette formation obtenait, à elle seule, 18 p.c. des voix et 212 sièges.

1962 : 32 p.c. des voix, 233 députés ;

1967 : alliée aux RI, elle fait 37 p.c. des voix au premier tour, et compte 199 députés pour son propre groupe parlementaire ;

1968 : encore avec les RI — 47 p.c. des voix, et 294 députés "purement UDR".

Les Républicains indépendants sont nés en 1962, d'une scission du Centre national des indépendants, qui refusait de soutenir De Gaulle. Comme leurs voix ont rarement été

comptabilisées séparément, il est difficile de mesurer l'influence réelle des RI. Nombre de députés : 35 en 1962, 43 en 1967, et 64 en 1968.

Le Centre démocratie et progrès (CDP) a été formé en 1969 par des centristes dissidents qui apportèrent leur soutien à la candidature de Georges Pompidou et entrèrent par la suite au gouvernement. Il compte une dizaine de députés.

Les sondages, que nous donnons à titre purement indicatif, donnent en moyenne la ventilation suivante : de 20 à 24 p.c. pour l'UDR, de 10 à 15 p.c. pour les RI, et de trois à quatre p.c. pour le CDP.

Sauf rares exceptions, les trois formations présentent un candidat unique au premier tour. Près de 400 candidats de la majorité sont de l'UDR.

Les partis politiques italiens ont d'énormes moyens

par Jacques FERRIER

Collaboration spéciale à Rome

IL N'Y A guère de pays où les partis politiques disposent de moyens financiers aussi considérables qu'en Italie. C'est ce qu'affirme Vincenzo Cecchini, directeur du "Giornale di Brescia", dans le livre remarquable qu'il a consacré récemment aux syndicats et à la "partitocratie".

Il a sans doute raison. Ici, les partis politiques ne font pas parler d'eux seulement en période de campagne électorale, mais ils se trouvent, en quelque sorte, en permanence en état d'alarme. Organisés de manière tentaculaire, ils ont un grand poids et exercent une influence déterminante sur le pouvoir. Leur chiffre d'affaires est évalué à soixante milliards de lires par an au minimum, mais d'au-

cuns parlent de cent milliards de lires.

Il est clair que les cotisations dérisoires que les partis politiques demandent à leurs membres constituent une goutte d'eau dans la mer. Ils sont financés, illégalement, par des forces occultes qui ont intérêt à les soutenir et à favoriser leur propagande. Les trois plus importants (parti démocrate-chrétien, parti communiste et parti socialiste) possèdent des immeubles, de vastes bureaux où travaillent des armées de secrétaires, tout un appareil bureaucratique coûteux. Ils ont chacun leur quotidien, dont les rédacteurs sont fort bien rétribués, mais les ventes — c'est le secret de polichinelle — sont loin de couvrir les frais.

Pour ce qui est des autres partis (parti social-démocrate, parti républicain, parti libéral et droite nationale), ils comptent aussi de nombreux employés à leur service, à plein temps, mais leur puissance est moins écrasante. Ils représentent davantage un

courant d'opinion qu'une force financière organisée.

Qui verse de l'argent aux partis ? Officiellement, personne ne le sait, car ils n'ont pas l'habitude de publier leurs budgets, mais il est de notoriété publique que les grands trusts économiques et industriels qui dépendent de l'Etat, comme l'I.R.I. (Institut pour la reconstruction industrielle) et l'E.N.I. (Office national des hydrocarbures), comptent parmi les principaux bailleurs de fonds. Les contributions des industries privées sont aussi importantes.

Fiat, par exemple, finance de nombreux partis, même le parti communiste. Lorsque la "democrazia cristiana" a construit pour ses bureaux un gros immeuble dans le quartier résidentiel de l'E.U.R., à l'est de Rome, on dit que la facture — 800 millions de lires — a été réglée par un groupe d'industriels. On n'a jamais démenti que M. Giorgio Almirante, secrétaire général du parti néofasciste M.S.I., avait reçu au cours d'une tournée

électorale à Milan un chèque d'un milliard de lires, cadeau des industriels de la Lombardie.

Le parti communiste, dit-on, reçoit un soutien financier de l'Union soviétique sous forme de papier-journal à des prix de faveur. Il contrôle en outre diverses officines spécialisées dans le commerce avec les pays de l'Est et, bien sûr, il ne manque pas de prélever un pourcentage. Il possède des coopératives, notamment en Emilie et en Romagne, des magasins, des maisons d'édition, des agences de publicité. C'est un parti riche, qui ne recule pas devant les dépenses de prestige et qui peut se permettre de jouer au grand seigneur.

Les partis politiques ayant un tel poids dans la vie de la nation, il est inévitable qu'ils cherchent à "conditionner" le pouvoir. Les cas de corruption ne sont que trop fréquents, que la presse se fait un malin plaisir de décrire par le menu. Pour obtenir une adjudication, il n'est pas considéré comme anormal de devoir verser

une certaine somme à tel ou tel parti. Il arrive que des scandales éclatent. Récemment s'est ouvert le procès intenté à ceux qui prélevaient les droits d'octroi, dans les communes, et qui avaient partie liée avec les partis politiques. Les démocrates-chrétiens, comme les communistes, en avaient tiré profit.

Un projet de loi a été déposé au Parlement, proposant que les partis politiques soient financés par l'Etat. Tous semblent d'accord, à l'exception du parti libéral qui avance de très sérieuses réserves. La somme accordée à chaque parti serait proportionnelle au nombre de voix obtenues aux dernières élections, comme l'a suggéré M. Flaminio Piccoli, président du groupe parlementaire démocrate-chrétien.

Mais, ainsi, on empêcherait la formation de nouveaux partis. L'Etat demanderait à contrôler l'emploi des fonds, car qui paie commande, et cette ingérence apparaît intolérable

dans une véritable démocratie. Mais, surtout, comment pourrait-on empêcher les partis d'avoir d'autres sources de revenus ? Cela semble impossible.

Pour l'heure on pratique la politique de l'autruche, concernant les financements illégaux, d'autant plus que les partis ne sont pas reconnus juridiquement dans la Constitution. Il existe même à Rome des agences très spéciales, qui font office d'intermédiaires pour procurer aux partis l'argent dont ils ont besoin. Elles peuvent même intervenir en faveur des "courants" existants à l'intérieur des partis. Les Catons qui se posent en censeurs parlent de décadence morale.

Des voix s'élèvent pour condamner la corruption, le favoritisme, le népotisme, mais les partis politiques continuent à agir dans des eaux troubles. Il est d'ailleurs difficile qu'il en soit autrement. C'est peut-être la rançon de la démocratie.

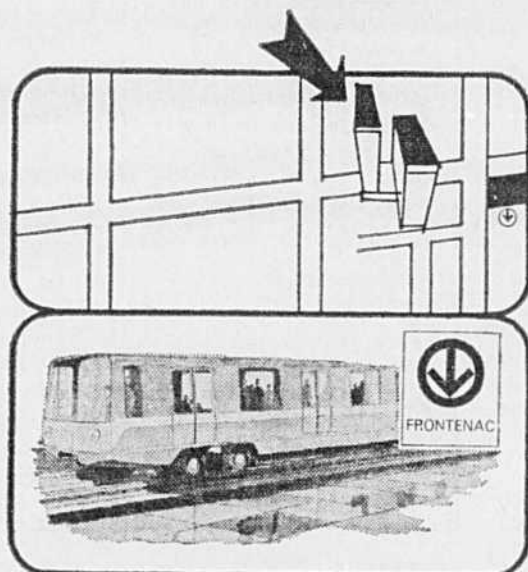
MERCREDI, 28 FÉVRIER À 9 H. A.M.

Ouverture

du super-marché

LES ALIMENTS *Mayrand*

au service du consommateur
Place Frontenac, 2600 est, Ontario



La Place Frontenac, coin Ontario et Frontenac, est dotée d'un marché d'alimentation Mayrand, ultra-moderne, avec stationnement intérieur et extérieur.

Mayrand a grandi dans l'est, connaît les besoins du consommateur et les défendra. Nous croyons que la Coopération entre clients et détaillants assurent la protection du consommateur. Consultez si nécessaire les bureaux de renseignements, rencontrez votre gérant, Paul Mayrand, qui sera toujours heureux de vous aider.

La Direction.

Bureau de renseignements pour les consommateurs:

Fédéral: 1441 St-Urbain Santé: 400 Carré Youville Provincial: 200 est, boul. Crémazie

Beurre d'arachides SCHWARTZ 16 oz
avec un pot moutarde 16 oz
GRATUIT
Les 2 pour
49¢

2 sauces ST-HUBERT B.B.Q.
avec une sauce blanche
GRATuite
3 ENV.
52¢

Beurre de caramel GRENACHE 28 oz
avec 1 cart. fudge 14 oz
GRATUIT
Les 2 pour
55¢

Tête fromagée TAILLEFER
cont. 10 oz avec 1 creton 6 oz
GRATUIT
Les 2 pour
61¢

Saucisse LA BELLE FERMIÈRE
(pqt 1 lb) avec 1 pqt 1/2 lb
GRATUIT
LES 2 POUR
91¢

ÉPICERIE

CAFÉ frais moulu Chase Sanborn	Sac 1 lb	89¢
TOMATES Aylmer, qualité de fantaisie	Bte 19 oz	33¢
BLÉ D'INDE en grains Niblets	Bte 12 oz	23¢
SOUPES HABITANT pois ou légumes	4 btes 28 oz	1.00
EAU DE JAVELLE Lavo	Cruche 64 oz	29¢
SAVONS DE BAIN Jergens	Barre	11¢
SHAMPOOING Bio Lan, oeufs, castille, bière, rince	Bout. 32 oz	66¢
MÉLANGE À GÂTEAUX Duncan Hines, toutes les saveurs	Bte 18 oz	39¢
BISCUITS AU CHOCOLAT Ti-Coq, Lido	Cello	39¢

PAPIER DE TOILETTE

Vogue	Cello 8 roul.	79¢
GELÉES DE FRUITS Shirriff, fraises, framboises, cerises, etc.	Bte 3 oz	10¢
JUS DE TOMATE Huron, qualité de choix	Bte 19 oz	17¢

NOURRITURE DE BÉBÉS GERBER
OFFRE SPÉCIALE
VOYEZ NOTRE ÉTALAGE

PRODUITS CONGELÉS

GÂTEAUX Pepperidge Farm	Ch.	66¢
MACÉDOINE aux légumes McCain	Cello 2 lb	55¢
TV DINNER Poulet, dinde, boeuf	Ch.	66¢
PATATES FRITES Frozo	Cello 2 lb	29¢

VIANDES

BOEUF DE MARQUE ROUGE

STEAK dans la ronde désossée	LB	1.37
RÔTI de côtes croisées	LB	99¢
TOURTIÈRES Martin	16 oz	79¢
POULETS ÉVISCÉRÉS Flamingo Catégorie A, 3 à 4 lb	lb	45¢

LÉGUMES et FRUITS

POMMES McINTOSH Québec Extra Fancy, atmosphère contrôlée	5 lb	58¢
BANANES JAUNES DORÉES Mûres à point, Cabana	lb	8¢
CAROTTES FRAÎCHES LAVÉES Québec No1, prêtes à cuire	5 lb	39¢



Dame Agatha CHRISTIE

Agatha Christie, une vieille dame anglaise

par Barbara CRAIG
The Christian Science Monitor

Depuis un demi-siècle Agatha Christie a donné vie à Hercule Poirot, à Miss Jane Marple et à quantité d'autres personnages dans des romans policiers connus maintenant dans le monde entier, traduits dans toutes les langues importantes. Dans la sienne, seul Shakespeare peut se targuer d'un plus grand nombre de traductions.

On sait toujours peu de chose de l'auteur. Dans son pays, l'Angleterre, elle porte un titre de noblesse acquis: Dame Agatha. A l'état civil, Mme Agatha Mary Clarissa Miller Christie Mallowan. On la voit peu. Ses photos restent très rares.

Née dans le Devonshire en 1890, seconde fille d'un couple américano-britannique, elle devint dans son enfance les ouvrages de Dickens, Sherlock Holmes, avec des bouquins plus appropriés à son âge.

"J'ai étudié le piano à Paris, durant deux ans, a-t-elle confié, mais à mon immense chagrin, j'ai constaté que je ne pourrais jamais devenir une bonne pianiste. Quant à ma voix, soprano léger, elle manquait de la puissance requise pour l'opéra. De toute façon, ma timidité m'empêchait de faire face au public."

En 1914, elle épouse Archibald Christie. Tandis que celui-ci guerroyait en France, en qualité de colonel du corps Royal Flying, elle s'essaya dans les nouvelles et la poésie. Sans succès.

Une de ses sœurs la met au défi d'écrire un roman policier. Elle s'y attelle illico. On connaît toute la suite.

On sait moins, peut-être, que sa première œuvre, "The Mysterious Affair of Style", après avoir connu le refus de six maisons de publication, a paru en 1921. On y trouvait déjà le célèbre détective belge, Poirot.

Bien que ce dernier soit demeuré son principal personnage, Agatha Christie le trouve "un peu ennuyeux". Jane Marple, la vieille demoiselle-détective, entrée en scène dans "Murder in the Vicarage" (Meurtre au presbytère), lui semble beaucoup plus intéressante — encore qu'elle ne prise pas du tout l'usage que le cinéma en a fait, par le truchement de Margaret Rutherford, comédienne qu'elle estime beaucoup, au demeurant. "Je me suis abstenue d'aller au cinéma des années durant, crainte de déceptions. Ensuite, j'ai cédé mes droits d'auteur à la MGM (Metro-Goldwin-Mayer), espérant qu'ils en tireraient des émissions pour la télévision. Seulement ils ont préféré en faire des films. Terribles! Ils ont même présenté Poirot et Miss Marple dans le même film! Des navets, voilà ce que ces messieurs ont fabriqué à partir de mes bouquins..."

La Dame la plus connue du Royaume-Uni a toutefois vu avec plaisir certaines de ses créations portées à l'écran, tout particulièrement "Witness for the Prosecution". Certains critiques ont acclamé comme son égal "And Then they Were None" (1945).

La fille qu'elle a eu du colonel Christie — dont elle a divorcé en 1928 — Rosalind, serait son plus sévère et plus précieux critique. Elle serait apte à deviner la fin de chacun des livres de sa mère dès les premières pages.

La romancière épousa, en 1930, un archéologue distingué, Max Mallowan qui, devenu Sir, de par la volonté de la reine Elizabeth II, eu égard à ses services professionnels, conféra automatiquement à son épouse le titre de Lady. Qui plus est, en 1971, la même reine la nomma Dame — à peu près l'équivalent féminin de Lord — Commander of the British Empire.

Après avoir écrit "The Mousetrap" (Le Piège à rats), qui tient l'affiche depuis deux décennies à Londres, elle pense avoir produit une pièce par trop hybride, mi-comédie, mi-"thriller", susceptible de survivre un an environ.

Ses livres ont inspiré quelque vingt pièces de théâtre. Mme Christie a, de plus, publié deux ouvrages qui n'ont rien à voir avec les "policiers", dont l'un sur l'archéologie, autobiographique, dans son genre, l'autre aussi.

Autobiographique, c'est beaucoup dire, car cette bonne dame ne nous révèle guère que deux détails précis la concernant: elle ne boit pas d'alcool et ne fume pas. Sous le pseudonyme de

Mary Westmacott, elle a concocté une demi-douzaine de romans non policiers. Sans grand succès.

"Crooked House" (La Maison tordue), publiée en 1949, reste à son avis son meilleur ouvrage. Le pire? "The Blue Train" (Le Train bleu) répond-elle. Totalement inepte.

Son tout premier ouvrage lui a rapporté 25 livres (envi-

ron \$61); "Witness for the Prosecution" (Témoin de la poursuite) 116,000 livres.

Deux autres, écrits durant la guerre, ne paraîtront qu'après sa mort. Ils constitueront, selon sa volonté, des legs et pour sa fille et pour son époux. Il paraît, selon les rares personnes qui ont lu ces deux ouvrages, que les futurs lecteurs y retrouveront Poirot et Miss Marple ensemble.



L'actrice Margaret RUTHERFORD, dans le rôle de Miss Marple.

jour. Le mercredi favorise spécialement des groupes d'handicapés. (Tél.: 527-1101).

Réintégration de la société:
Un Centre de désintoxication pour jeunes a besoin de personnes entre 20 et 30 ans, intéressées à aider dans le processus de retour à la vie normale pour jeunes toxicomanes. Pour information à ce sujet, s'adresser au Service Bénévole de Montréal, 844-4442.

Popotes-roulantes:
Les Popotes-roulantes de plusieurs secteurs de Montréal sont en quête de bénévoles pouvant répondre à l'une ou l'autre des fonctions suivantes: faire les achats nécessaires, cuire les repas, les porter à domicile, ou remettre la cuisine en état au retour, etc. Le peu de temps que vous avez à offrir est un apport précieux pour celles qui en ont la responsabilité.

et partie de la joie de ceux qui sont bénéficiaires de ces repas chauds.

Dernière née:
Une nouvelle Popote-roulante vient de voir le jour à Duvernay, desservant la population dans un rayon de cinq milles. C'est la troisième équipe que se donne Laval pour répondre à ce besoin de son milieu. Là aussi, la main d'œuvre serait utile, plus spécialement des chauffeurs. Par ailleurs, un REFRIGÉRATEUR est devenu indispensable, celui en fonction s'étant épuisé à la tâche... Qui le remplacera? Vous? Vous et vos voisins? Votre club social? (683-8140).

Gardiennes:
Des gardiennes pour une demi-journée ou une soirée sont en grande demande également. Nous avons mille autres possibilités d'occuper

"Dites-moi, docteur..."
PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

Le bruit et nous

— Dites-moi, docteur, dans votre définition, vous insinuez que les bruits ont une influence surtout sur le système nerveux.

— En fait, les bruits nous dérangent de bien des façons.

Ils peuvent agir sur l'organisme au niveau du système nerveux, c'est entendu.

Ils peuvent agir aussi physiologiquement, c'est-à-dire causer un malaise passager.

Et, enfin, pathologiquement, ce qui signifie qu'ils peuvent engendrer des maladies.

— En quoi les bruits peuvent-ils nous troubler?

— Il y a plusieurs facteurs qui entrent en ligne de compte.

Le premier, c'est l'intensité du bruit. En deuxième, les vibrations mécaniques qui peuvent accompagner ce bruit. Ensuite, la sorte de bruits et, enfin, la capacité d'accoutumance des individus à tel ou tel bruit.

1. L'INTENSITE DU BRUIT
L'intensité du bruit se mesure en décibels.

Vous avez vu à la télévision depuis quelque temps la compagnie Ford, pour annoncer le silence de ses voitures, fait un test avec un appareil mesurant les décibels, c'est-à-dire l'intensité du bruit de la voiture par comparaison au bruit fait dans un aéroplaneur. On nous montre que la voiture ne développe que 65 décibels, ce qui est représenté comme relativement silencieux.

Des expériences faites sur un grand nombre de personnes ont montré qu'un bruit ne dérange généralement pas les individus s'il ne dépasse pas 85 décibels et que la douleur

véritable peut apparaître lorsque le bruit atteint 160 décibels.

DES BRUITS FAMILIERS EN DECIBELS

— Pourriez-vous nous donner le nombre de décibels indiquant l'intensité de certains bruits que nous connaissons?

— Oui. Par exemple, dans le bois, le bruit des feuilles dans les arbres peut vous donner 20 décibels.

Dans un restaurant achalandé, le bruit peut monter à 50 décibels.

Un aspirateur déjà monte à 80 décibels.

— Nous nous approchons du point où l'intensité peut nous être dommageable.

— Oui. Une scie circulaire donnera 110 décibels. Certaines voitures de sport dont le tuyau d'échappement est bruyant = 100 décibels. Une moto-neige peut atteindre 110 et 120 décibels.

2. LES VIBRATIONS
Les bruits sont souvent accompagnés de vibrations.

Par exemple, le marteau compresseur pour briser l'asphalte provoque aussi une vibration du sol et de l'air aux alentours. Si l'intensité du bruit dépasse déjà le 85 décibels, le bruit nous incommoder.

La vibration vient augmenter encore cette sensation désagréable.

Si, évidemment, l'intensité du bruit est portée à 160 décibels, c'est-à-dire que l'on dépasse le seuil de la douleur, les vibrations le rendent véritablement insupportable.

Et, automatiquement, nous nous bouchons les oreilles. Nous sommes incapables de le supporter.

de force, une part de travail stationnaire peut être de grande utilité: classement de fiches, petite comptabilité, copies au dactylo, etc. Vous êtes attendus avec ce que vous pouvez offrir.

TRAVAIL DE BUREAU
Pour qui a du temps, peu

Informez-vous à 844-4442.

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR seront généralement fort attachants en raison de leur frémillante sensibilité, de la richesse de leur imagination, de la variété des aspects de leur très mouvante personnalité, et de la spontanéité chaleureuse ou de la tendresse romantique avec laquelle ils manifesteront leur insatiable besoin d'aimer et d'être aimé.

BELIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Divers aspects planétaires auront de fâcheux effets sur certaines de vos affaires privées. Toutefois, vous aurez des compensations reconfortantes dans la soirée si vous faites preuve de bonne volonté dans vos relations avec autrui.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Il conviendra d'économiser vos forces, les astres pouvant avoir une influence déstabilisante sur votre vitalité. Cependant, il est possible que vous réalisiez aujourd'hui un bénéfice financier imprévu.

GEMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Grâce à vos bonnes dispositions d'esprit, vous obtiendrez des succès dans divers domaines, au cours de la journée. Ce soir, vous ferez bien de ne pas être trop exigeant, pour ne pas provoquer de fâcheuses réactions dans votre milieu familial.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous aurez intérêt à esquisser toute querelle d'ordre domestique, et à faire preuve de sociabilité à l'égard de vos compagnons d'existence. Si vous êtes enervé, vous devriez vous isoler pendant un moment, afin de retrouver votre calme.

LION DU 23 JUILLET AU 22 AOUT

Ce matin, vous aurez l'occasion de réaliser un désir qui vous tient à cœur ou de faire plaisir à l'un de vos proches. Vous aurez d'autres satisfactions à la faveur de vos loisirs. Mais, abstenez-vous de toute dépense futile.

VIERGE DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Gardez-vous de prendre des engagements qui pourraient vous occasionner des complications ultérieures. Cependant, évitez les discussions avec des personnes que vous savez enclins à l'irritabilité.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Concentrez votre attention sur vos occupations sans vous laisser distraire par autrui, ni par ce qui se produit autour de vous, sans quoi vous vous repentirez d'une étourderie ou d'une négligence.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Prenez le temps de réfléchir avant d'agir, afin de vous épargner de sérieux tracas. Si rien ne vous oblige à effectuer un déplacement inhabituel, vous aurez intérêt à passer vos loisirs chez vous ou chez un de vos familles.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Ne vous obstinez pas à réaliser vos initiatives contraires par les événements, et abstenez-vous de tenir tête à autrui. Il sera préférable de vous comporter avec souplesse et de faire preuve de patience.

CAPRICORNE DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Pendant la journée, vous aurez intérêt à remplir consciencieusement vos obligations: la bonne volonté vous procurera des satisfactions encourageantes. Ce soir, les astres seront favorables à l'emploi de vos loisirs.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Votre bon état d'esprit et vos amabilités à l'égard de votre entourage faciliteront la réalisation de certains de vos desirs. En outre, vous apprendrez des nouvelles qui vous intéresseront ou vous réjouiront.

POISSONS DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous ferez bien de consulter vos familles avant de prendre des décisions qui pourraient leur déplaire à juste raison. En tout cas, mieux vaudra, dans votre propre intérêt, vous comporter loyalement que de prendre des détours.

la presse

TU AS AU MOINS 12 ANS
TU REVIENS DE L'ÉCOLE
VERS QUATRES HEURES
TU VEUX FAIRE DE L'ARGENT
ET APPRENDRE LE COMMERCE

DEVIENS PORTEUR DE
la presse

tu n'as qu'à téléphoner au numéro suivant

874-6911

on fera le reste



GUY & PIERRE-PAUL

CHALIFOUR Inc.

sur la Plaza St-Hubert
vous invite à une

DÉMONSTRATION GRATUITE

Comment coudre sans fil, ni aiguille
avec LA FIBRE MIRACLE
"STITCH WICHERY"
Comment faire les finitions de vos vêtements avec les galons décoratifs à l'allure "Marine & Orientale"

HEUDI et VENDREDI les 1er et 2 mars 1973.
Après-midi de 1:30 h à 4:30 h P.M. Soirée de 6:30 h à 8:30 h P.M. SAMEDI le 3 mars de 1:00 h à 4:00 h P.M.

SOLANGE BRIEN
Directrice du Département de l'Éducation d'International Laces Inc. et Reliable Smallwares Co. Ltd.

Guy & Pierre Paul
Chalifour Inc.
6586, rue Saint-Hubert
6586, RUE SAINT-HUBERT — Tél.: 273-7245

ENTRE BEAUBIEN ET ST-ZOTIQUE
BOUCHE DE MÉTRO BEAUBIEN



photo Keystone

Turbulents, espiègles...

... sont les petits marmots qui courent dans les champs, l'été prochain. S'ils passent juillet et août sur la ferme de grand-papa, il leur faut des vêtements confortables et mignons. Pour plaire à grand-papa, au gros chien gardien, à la vache, aux poules... et à l'été. Ce sera le cas de vos enfants? Alors pourquoi ne pas leur acheter ou leur coudre de gentilles salopettes dans du coton à fleurs gaies, de coquettes robettes que la fillette portera avec un pantalon d'un ton assorti à l'imprimé de la robe, etc. Quel bel été, ils passeront. Et ce qu'on les trouvera beaux, vos petits diables.

La graphologie, affaire de science plus que d'intuition

par Jeanne DESROCHERS

Doris Gauthier est un jeune homme qui gagne sa vie avec la profession de graphologue. Faut-il prendre ça au sérieux?

Il semble bien que oui, car ils sont au moins 120 dans la province. 80 d'entre eux sont d'accord avec les efforts de M. Gauthier et de quelques collègues pour former une association et travailler à faire connaître la profession comme quelque chose de sérieux, de scientifique.

Les graphologues ne se contentent pas, dit M. Gauthier, de quelques intuitions et de vagues notions de psychologie.

D'abord, ils font des études poussées, dans l'une ou l'autre des deux écoles du Québec, à Cap Rouge ou à Trois-Rivières, ou dans une école américaine, ou bien ils suivent un cours par correspondance. Et ce n'est pas faire une blague que d'affirmer que c'est une science qui se prête bien à ce mode d'apprentissage...

Il semble qu'au Québec il y a plus de psychologues-graphologues et d'orienteurs-graphologues que de graphologues tout court. C'est une technique appréciée par les professionnels des sciences humaines, qui ajoutent ainsi une flèche à leur arc. Et puis, il y a les experts en écriture, à qui on demande en cour de reconnaître une vraie signature d'une fausse. Mais cela, ce n'est pas de la graphologie.

Depuis quelques années, les graphologues bénéficient d'un instrument de travail qu'ils qualifient de merveilleux, le psychogramme graphologique. C'est un graphique, sous forme de cercle, qui leur permet de vérifier en un coup d'oeil ce que la somme de

leurs observations révèle comme profil de personnalité du scripteur.

Selon 40 indicateurs, qu'ils mesurent et cotent de 1 à 5 à l'intérieur de 8 catégories (intellect, ego, relations humaines, libération émotionnelle, libido ou pulsions, répressions, contraintes ou inhibitions, contrôle) les graphologues établissent leur graphique.

Et c'est de la science?

Alors un parfait inconnu pourrait nous dire que, selon que notre écriture penche à gauche ou à droite, selon qu'on met les points sur les i et les barres aux t, nous manquons ou ne manquons pas d'équilibre, de maturité. Et ce serait de la science?

C'est beaucoup plus compliqué que ça, dit Doris Gauthier. Une lettre, c'est comme un visage. Cela fournit une impression globale, mais on ne sait pas tout de quelqu'un dès la première impression.

L'écriture, dit encore M. Gauthier, c'est du mouvement figé. Il faut reconstituer le mouvement, comme un détective qui se base sur des empreintes de pas sur la neige. Nous nous référons aux symboles universels, aux lois de la physique, aux lois de la biologie. C'est exactement la même chose que l'étude des gestes, le "body language", qui est tellement à la mode depuis quelque temps.

Notre écriture, ce serait nos gestes en miniature. Comme on peut avoir une attitude ouverte ou rébarbative, comme nos mains peuvent indiquer le rejet et la crainte, comme notre démarche peut être martelée ou relaxée, notre écriture exprimerait nos attitudes fondamentales, et nos états d'âme du moment.

Ainsi, un graphologue pourrait véri-

fier, de mois en mois, si un client qui manifeste le désir de changer certaines attitudes, avec l'objectif d'arriver à une vie plus satisfaisante, change vraiment.

Il peut même lui suggérer des exercices d'écriture, dans l'hypothèse que le changement amène le changement, dans un sens comme dans l'autre. Mais ça, c'est autre chose, c'est de la graphothérapie, qui n'en est qu'au stade expérimental.

Dans la vie courante, un graphologue peut aider à déterminer le degré de compatibilité entre deux personnes. Deux fiancés ne se sépareront pas si on leur souligne des facteurs d'incompatibilité, mais ils sauront peut-être où faire porter leurs efforts d'adaptation.

La graphologie peut aussi servir d'outil de sélection d'un personnel. Certaines grandes industries utilisent une analyse rapide de l'écriture pour faire une première sélection de candidats.

Pour le choix final, une analyse plus complète du graphologue s'ajoutera à l'évaluation du psychologue, aux résultats de l'entrevue avec le directeur du personnel.

Un avocat qui n'a pas le temps de connaître son client en profondeur se fiera à l'analyse du graphologue comme premier moyen d'approche.

Regroupement

Les graphologues ont plusieurs objectifs, quand ils veulent fonder une association. En plus de se faire connaître au public, ils veulent regrouper leurs forces, améliorer la qualité professionnelle des membres, favoriser l'étude et la recherche.



L'AMOUR ET LA LOI

ADRIAN POPOVICI
MICHELINE PARIZEAU-POPOVICI
avocats
(collaboration spéciale)

1) QUESTION — Un couple obtient une séparation de corps par jugement. Quatre mois plus tard, ce couple renoue à nouveau. Qu'en est-il de la séparation de corps?

REPONSE: — D'abord, mentionnons que la séparation de corps dissout la communauté, lorsqu'il y a communauté de biens entre époux. Une fois que la communauté est dissoute, elle ne revient pas en vigueur automatiquement. En fait, pour répondre à cette question, il faut mentionner les règles suivantes: l'action en séparation de corps est éteinte par la réconciliation des époux, survenue soit depuis les faits qui ont pu autoriser cette action, soit depuis la demande en séparation.

Dans l'un et l'autre cas, le demandeur est déclaré non recevable dans son ac-

tion. Il peut néanmoins en tenter une nouvelle pour cause survenue depuis la réconciliation, et alors faire usage des anciennes causes pour appuyer sa nouvelle demande. Ce sont les règles avant que le jugement de séparation soit prononcé. Après, les époux séparés de corps, pour quelle cause que ce soit, peuvent toujours se réunir et par là faire cesser les effets de la séparation. En d'autres termes, il faudrait, en principe, dans le cas soumis dans la question, reprendre des procédures en séparation de corps. Mais, si les deux époux se sont quittés d'un commun accord et n'ont pas de sujet de discussion relativement aux enfants ou à la pension alimentaire, ce n'est pas une nécessité.

2) QUESTION — Marcelle

est mariée depuis 20 ans. Ça a été 20 ans d'enfer, qu'elle a endurés pour le bien de ses enfants. Mais, le verre a débordé. Elle veut quitter le foyer et prendre une séparation de corps. Son contrat de mariage la bénéficie de \$10,000. a) Les perdra-t-elle en quittant son mari? b) Ce dernier qui l'a bénéficiée d'une assurance-vie peut-il changer de bénéficiaire sans la signature de Marcelle? c) Son mari devra-t-il lui verser une pension alimentaire? d) Si Marcelle prend des vacances, peut-elle être accusée de désertion de foyer?

REPONSE — a) Il faut mentionner ici qu'une seule personne peut savoir ce qui adviendra aux \$10,000 de donation contenue au contrat de mariage, et c'est le juge. Cependant, le juge suit quand même certaines règles. Ainsi, si la séparation est prononcée aux torts du mari, Marcelle a une grande chance d'obtenir les \$10,000.00 ou, du moins, une partie de cette somme. Pour voir qui est en tort, il ne suffit pas de constater le fait que c'est l'épouse qui a quitté le foyer. Si elle a quitté le foyer parce que c'était

vraiment invivable en raison de la conduite du mari, c'est ce dernier qui est en tort. b) S'il s'agit d'une police d'assurance normale, le mari peut seulement changer ses enfants au lieu de sa femme comme bénéficiaire. c) La pension alimentaire est décrétée par le tribunal, suivant les moyens et les besoins des époux respectivement. Cela dépend toujours, de plus, des circonstances. d) Le fait de prendre des vacances pour une, deux ou trois semaines ne constitue pas une désertion de foyer. Il s'agit de prouver que le départ n'est que provisoire et pour prendre des vacances. La désertion du foyer n'est pas un crime. C'est une cause éventuelle de séparation de corps.

Les signataires de cette chronique se feront un plaisir de recevoir toutes vos questions concernant l'Amour et la Loi. Vous pouvez écrire à:

Me Micheline Parizeau-Popovici et
Me Adrian Popovici,
L'AMOUR et la LOI,
a/s LA PRESSE,
701, rue Saint-Jacques,
Montréal, Qué.

Quand, pour la première fois, avez-vous songé à faire enlever ces poils disgracieux?

Par Dorothy Gregory

Quand, pour la première fois, avez-vous eu l'idée de faire enlever en permanence vos poils superflus? Ou, y avez-vous songé si souvent que vous ne pouvez plus vous en souvenir?

Une autre question: Est-ce que vous ne tirez, rasez, coupez, pas plus de poils que vous ne faisiez alors? Et ce, plus souvent?

Donc, vous savez que le temps ne "joue" pas pour vous lorsqu'il s'agit des poils superflus. Vous pouvez vous attendre à en voir plus, pas moins, à mesure que le temps passe... en plus grand nombre, plus noirs et plus rudes.

Pourquoi ne pas éviter ce sort impitoyable en faisant enlever ces poils disgracieux maintenant et en permanence par Gregory?

Où, tout au moins, renseignez-vous suffisamment sur l'épilation permanente, afin de prendre une sage décision. La chose est facile. Essayez simplement un "échantillon" gratuit de la thermolyse Gregory et demandez à la directrice le coût et la durée nécessaire pour enlever les poils aux endroits qui sont pour vous un problème.

La thermolyse moderne est le résultat de longues recherches et spécialisations par

Gregory System International. C'est l'épilation permanente la plus rapide, la plus confortable, la plus économique. Elle se distingue par l'emploi d'instruments de traitement et de raffinements exclusifs. Elle est exécutée dans des cliniques professionnelles, propres, dédiées à ce seul service.



féminin... par des techniciennes habiles et gentilles qui épilent chaque jour à longueur de journée.

Il en résulte que nombre de femmes qui viennent pour un traitement du visage se font épiler des surfaces aussi grandes que les bras et les jambes... et nombreuses sont celles qui lisent, causent ou somnolent tandis qu'on exécute le travail.

Ne remettez plus cette décision à plus tard.

systeme gregory
CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. p.m. - samedi de 9 h. à 2 h.
CENTRE-VILLE: 301, Edifice Dominion Square
1010 ouest, rue Ste-Catherine, Tel. 861-9741
En métro: station Peel
SNOWDON: 5253 boul. Decarie (à côté du Théâtre Snowdon) Tel. 481-3522
GALERIES D'ANJOU: Suite 227 354-1600
8001 boul. Les Galeries d'Anjou
Écrivez pour brochure gratuite.

Betty's
SOULIERS

SPÉCIAL POUR 7 JOURS SEULEMENT

Rabais de 50% et plus...

sur bottes et souliers pour hommes et femmes

Prix ordinaire

\$69 à \$49

\$49 à \$36

\$36 à \$24

\$24

VENTE

\$25

\$20

\$15

\$10

1449 ouest, rue Ste-Catherine

1237 ouest, rue Ste-Catherine

288-8013

DERNIER JOUR DEMAIN

Tout pour la maison à prix d'occasion



chez
OGILVY

durant notre
Vente-Décor
de
Février

Centre-ville • Fairview • Anjou

OGILVY

Le Conseil scolaire ouvrira des comptes dans deux banques et une caisse populaire

par Jules LeBLANC

Le premier grand débat s'est déroulé hier soir au Conseil scolaire de l'île de Montréal, trois semaines après sa formation officielle. Il a porté sur les institutions bancaires avec lesquelles, au départ, le Conseil ferait affaire.

L'exécutif recommandait que l'organisme ouvre des comptes à la Banque provinciale (l'une des principales banques où traite la Commission des écoles catholiques de Montréal) et à la Banque royale (où le Protestant School Board of Greater Montreal) fait surtout affaire. L'exécutif recommandait également que des "lignes d'emprunts" de \$50,000 soient assurées dans chacune de ces banques, c'est-à-dire des possibilités d'y emprunter, selon ses besoins et par étape jusqu'à concurrence de \$50,000.

M. Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec et membre de la CECM, a soulevé le premier grand débat en demandant pourquoi on laissait de côté les caisses populaires Desjardins.

Le président du Conseil, M. Jacques Mongeau, a répondu que, pour l'instant, deux comptes de banque suffisaient et que, bientôt, il y aurait un ou deux comptes additionnels. Les caisses populaires seraient alors du nombre.

Le seul syndicaliste au sein du Conseil insista et finalement proposa que le Conseil fasse uniquement affaire avec les caisses populaires, si ces dernières étaient en mesure de le faire. Peu auparavant, il avait suggéré que le Conseil privilégie les caisses populaires.

M. Daoust invoqua que les caisses populaires étaient "une émanation du milieu, que les commissions scolaires encourageaient fortement leur personnel et leurs élèves à traiter avec les caisses populaires, que le Conseil se devait donc d'être cohérent et de donner lui-même l'exemple.

M. Daoust insiste

M. Daoust a dû revenir souvent à la charge. Chaque fois, les anglophones du Conseil fronçaient les sourcils,

mais ne se prononcèrent pas, sauf deux petites interventions. Un représentant du PSBGM déclara en anglais qu'il se demandait si les caisses populaires pouvaient donner des services au Conseil, ajoutant aussitôt que, lui, il ne connaissait pas ça les caisses populaires.

Pendant ce temps-là, le débat se déroula entre les francophones. Surtout, M. Durocher, le président de Le-Royer, qui tenait à ce que le Conseil ait un compte dans une caisse populaire, mais s'énervait devant l'exclusivité ou la préférence à laquelle M. Daoust tenait tant.

M. Pelletier, président de Mont-Royal (centre-nord), était visiblement agacé par ce débat et reprocha à l'exécutif son "manque de leadership" pour ne pas avoir réussi à empêcher M. Daoust de formuler sa résolution avant celle de l'exécutif.

M. André Gagnon, (ex-président) de la CECM, était lui aussi agacé par ce débat. Il lança à un moment donné: "Ce n'est pas le rôle du Conseil sco-

laire de privilégier une forme d'économie plutôt qu'une autre."

M. Antonio Saya, également de la CECM, souligna la nécessité de "partager le gâteau" entre plusieurs institutions bancaires ou analogues, et celle de "ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier".

M. Lévesque, président de Verdun, était d'accord au début avec M. Daoust, mais recula devant "l'exclusivité".

Manifestement, le Conseil semblait vouloir faire en sorte de ne pas avoir à se prononcer sur la question — un anglophone allant jusqu'à suggérer que toute décision sur les caisses populaires soit reportée à une séance ultérieure. Mais, M. Daoust, après une heure de débat, obtint que sa demande sur l'exclusivité soit mise aux voix: il fut le seul à voter pour une telle mesure.

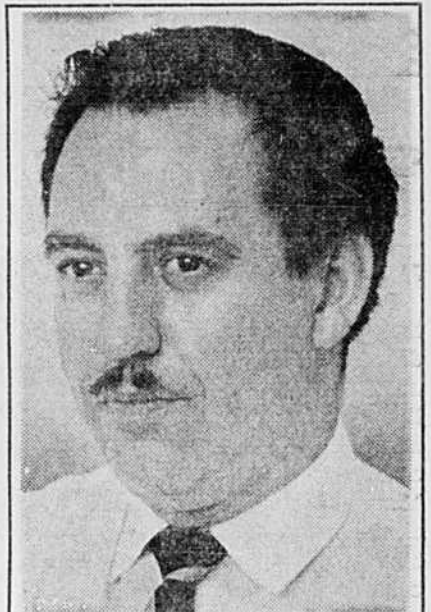
Un statut identique

Il obtint cependant que le Conseil ouvre immédiatement un compte dans

une caisse populaire, malgré le désaccord des deux représentants du PSBGM et de Me Davis, des parents-maitres anglo-catholiques. Il obtint même, à l'unanimité cette fois, qu'une "ligne de crédit" de \$50,000 soit aussi ouverte dans une caisse populaire. Bref, un statut identique à celui des deux autres banques choisies.

Les deux représentants des parents ont eux aussi pris par surprise les commissaires membres du Conseil scolaire lorsqu'ils demandèrent que le Conseil invite les commissions scolaires de l'île de Montréal à aider concrètement les comités de parents: en ouvrant un secrétariat dans chaque commission scolaire, selon M. Grégoire, du Comité de parents de la CECM; en demandant pour ces comités de l'aide et de l'information, selon Me Davis.

Les deux requêtes ont été accueillies par un long silence et un certain malaise; à toutes fins utiles, elles ont finalement été renvoyées pour étude aux fonctionnaires concernés.



Jean-Claude PAQUET

Elu président de l'Association des rédacteurs scientifiques

TORONTO (PC) — Jean-Claude Paquet, rédacteur scientifique au quotidien montréalais LA PRESSE, a été élu président de l'Association des rédacteurs scientifiques canadiens, au cours de la fin de semaine. M. Ian Moore, également de Montréal, a été élu secrétaire-trésorier.

Puisque vous partez en voyage...

Petite robe passe-partout en polyester, d'entretien facile, très pratique pour les voyages. Vert ou brun. 12 1/2 à 22 1/2.

40⁰⁰ ch.
Achats en personne seulement

AU
petit
SALON

DUPUIS
DEUXIÈME
RAYON 531

Découvrez
le nouveau
DUPUIS

Aucun délai pour les plaques?

Le ministre québécois des Transports, M. Bernard Pinard, a annoncé, une fois de plus, qu'il n'y aura pas de délai cette année pour les éternels retardataires qui ne se sont pas encore procuré leurs plaques d'immatriculation pour l'année 1973.

Fort de l'expérience des années passées, on ne saurait toutefois préciser s'il s'agit là d'une déclaration "officielle" ou "officieuse".

Le ministère des Transports n'a pu nous fournir de chiffres récents mais on a révélé qu'au 16 janvier dernier, 801,363 conducteurs s'étaient procuré leurs nouvelles plaques. Ce qui laissait plus d'un demi-million de véhicules qui étaient alors encore à immatriculer.

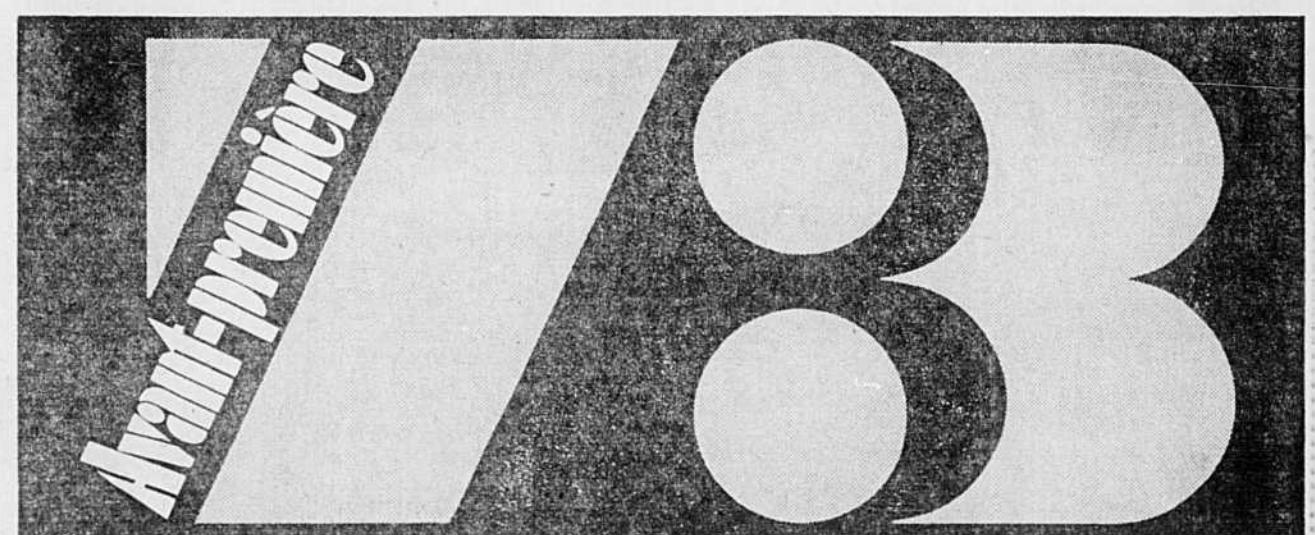
Un porte-parole du service de l'information du ministère, M. Marcel Lamarche, devait toutefois signaler que les propriétaires de véhicules commerciaux et de taxis n'avaient reçu leurs formules de renouvellement que le 7 janvier dernier.

Il a ajouté que ces véhicules sont certainement immatriculés à l'heure actuelle et que le nombre de retardataires est diminué d'autant.

Aujourd'hui et demain, ce sera certainement la cohue générale dans tous les bureaux d'immatriculation. Pourtant, c'est si simple de se procurer ses plaques. Ça ne coûte qu'un timbre de huit cents et le temps de signer un chèque.

Beaucoup s'en sont d'ailleurs aperçu car le service d'achat de plaques par la poste gagne de nouveaux adeptes chaque année. On a encore noté une augmentation dans ce domaine cette année.

**VENTE FAILLITE
ENTREPÔT
509 EST, BÉLANGER
277-9122**



SINGER vous met dans l'embarras du choix!

Une Fashion Mate avec meuble SEULEMENT



Votre Fashion Mate Zig-Zag est offerte avec un meuble!

- Couture à points droit, zigzag et invisible incorporée
- Marche arrière par bouton-poussoir
- Canette à l'avant facile à placer, exclusivité Singer
- Pose-aiguille à sens unique, exclusivité Singer
- Meuble Sherbrooke de style contemporain avec fini durable

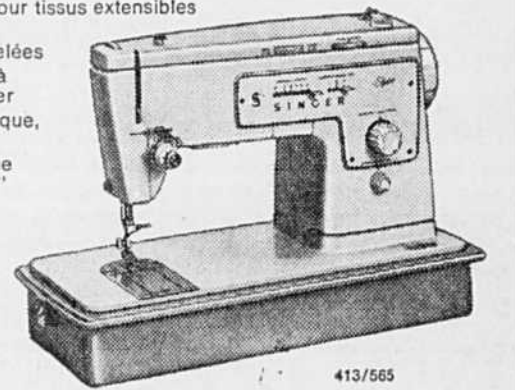
Optez pour la versatile Fashion Mate* offerte avec un meuble ou pour l'extraordinaire machine à coudre Stylist* à point extensible de Singer*. Les deux machines sont offertes au même bas prix durant l'Avant-première 73 chez Singer!

\$164.

ou une Stylist portative à point ex-ten-si-ble!

La Stylist Zig-Zag fait du beau travail sur les tricotés et les tissus extensibles!

- Points droit, zigzag et extensible
- Système Flexi-Stitch* pour tissus extensibles et couture décorative
- Couture à aiguilles jumelées
- Canette à l'avant facile à placer, exclusivité Singer
- Pose-aiguille à sens unique, exclusivité Singer
- Offerte avec une pratique mallette "passe-partout"



Les aspirateurs SINGER: des bourreaux de travail!

Choisissez le POWERmaster ou le Silver Glide

Choisissez l'un ou l'autre de ces aspirateurs. Singer vous les offre tous deux au même bas prix.

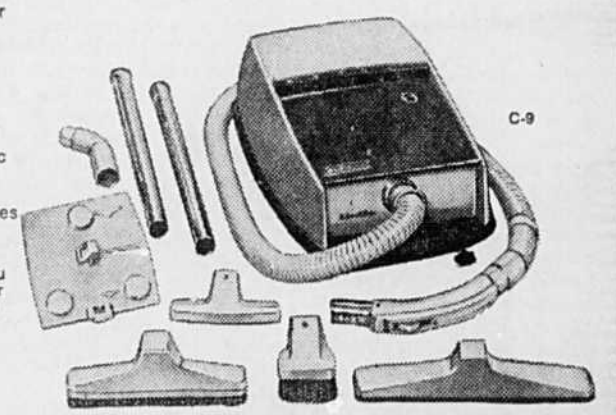


SEULEMENT
\$64.

La force de l'aspirateur vertical POWERmaster* de Singer réside dans sa triple action nettoyante.

- Brosse à double action
- Réglage pour longueur des poils
- Sac à poussière jetable de format géant
- Lumière pour éclairer les coins sombres
- Guidon à trois positions

FACILITÉS DE PAIEMENT.



Les machines à coudre Zig-Zag de Singer se vendent à partir de seulement \$89.95

SINGER

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

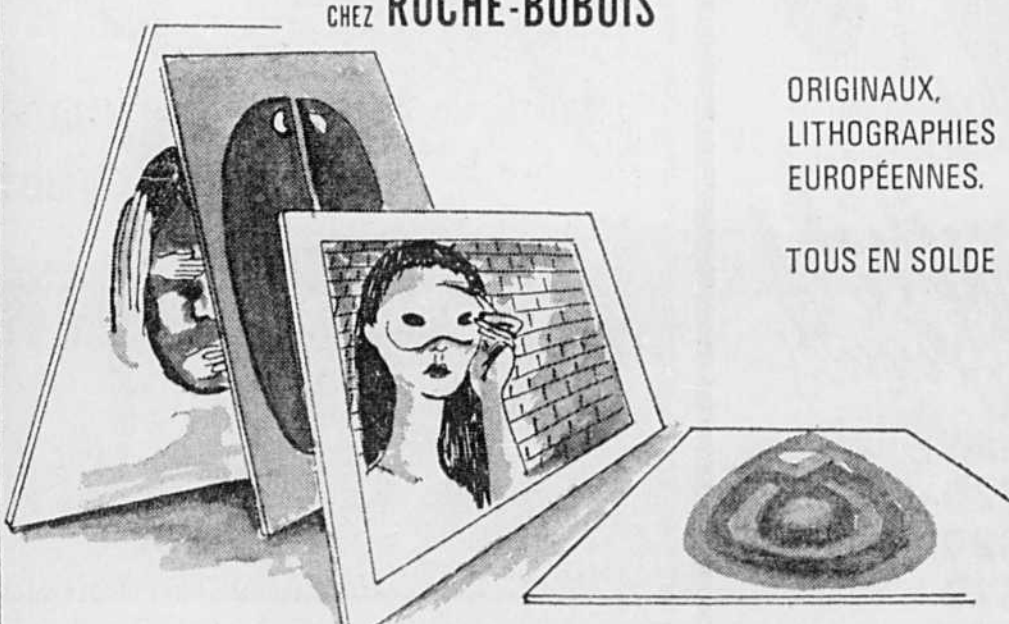
GRANDE BRADERIE
DE TABLEAUX,
CHEZ ROCHE-BOBOIS

**ROCHE
BOBOIS**

Au rez-de-chaussée

ORIGINAUX,
LITHOGRAPHIES
EUROPÉENNES.

TOUS EN SOLDE



N.G. Valiquette Ltée, 510 est, Ste-Catherine, Montréal — 842-8811

**ROCHE
BOBOIS**

CENTRE-VILLE 700 ouest, rue Sainte-Catherine 878-9351	LES GALERIES D'ANJOU 7645 boul. Les Galeries d'Anjou 353-6010	LACHINE 1025 rue Notre-Dame 637-3765	ST-JEAN, QUÉBEC 180 rue Saint-Jean 1-348-4305	1 PLACE LONGUEUIL Longueuil, Québec 679-4870	CENTRE D'ACHATS SAINT-MARTIN Chamblay, Laval, Québec 681-6475
OGILVY'S 1307 ouest, rue Sainte-Catherine 288-8481	PLAZA ST-HUBERT 7058 rue Saint-Hubert 270-1196	VERDUN 4717 rue Wellington 765-4541	CENTRE DE COUTURE BOULEVARD 4717 et Jean-Talon Dans l'Arcade de Centre d'achats 729-1809	Centre de couture MONTREAL-NORD 10807 boul. Pie-IX 322-3705	PLAZA ALEXIS RIVON 935-9492
PLAZA CÔTE-DES-NEIGES 6700 Côte-des-Neiges 731-9429	ROSEMONT 3138 est, rue Masson 725-4709	MONTREAL-EST 3462 est, rue Ontario 526-1694	CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW Pointe-Claire, Québec 697-3380		CENTRE LAVAIL 1600 La Carrière, Ville LaVerd Série 7, autoroute des Laurentides 681-6442

Le conseiller Marchand: TdH a coûté plus de \$58 millions

par Daniel L'HEUREUX

Estimant le déficit accumulé de Terre des Hommes depuis 1968 à plus de \$58.4 millions (et non à \$48.6 millions, comme le prétend l'administration municipale), le conseiller Georges-Etienne Marchand a de nouveau réclamé une étude sur la rentabilité économique, sociale et culturelle de Terre des Hommes.

Intervenant au conseil municipal de Montréal, le conseiller Marchand, qui s'est acquis la réputation d'être le plus sérieux contestataire à l'intérieur du parti unique qui siège à l'hôtel de ville, n'a pas obtenu de réponse immédiate à sa demande.

Néanmoins, a-t-on par ailleurs appris, le conseil directeur de Terre des Hommes a, lui aussi, demandé hier à l'administration montréalaise une étude sur les retombées économiques de TdH.

Lorsque le conseiller Marchand avait formulé semblable demande l'an dernier, le maire Drapeau avait pris la parole pour déplorer que les

chiffres aient "asséché le coeur" de ce conseiller.

Drapeau: silence

Hier, le maire n'a pas bronché.

Pour en arriver à un déficit accumulé de \$58.4 millions, M. Marchand a ajouté au déficit de \$48.6 millions avoué par l'administration les dépenses capitales (qui reposent sur des emprunts à long terme), le coût de la police en 1972, le coût du cabinet des directeurs de service et a, d'autre part, soustrait le budget propre de la Ronde, un secteur de TdH que M. Marchand considère distinct du "site" de l'exposition. On sait que la Ronde est particulièrement rentable. Il y a par contre certains coûts, comme les bénéfices sociaux, qui ne sont pas comptabilisés au bilan mais que le conseiller n'a pu évaluer.

M. Marchand a par ailleurs mis en doute les "avantages" généralement invoqués pour maintenir cette entreprise.

Une partie du coût

Le prestige international?

A cela, le conseiller fait remarquer que les pays participants n'acceptent de défrayer qu'une faible partie du coût de leur présence à Terre des Hommes. Par exemple, les Etats-Unis n'ont mis que \$25,000 laissant à Montréal le soin de payer la différence du coût de leur pavillon, soit \$117,000. D'où participation internationale plutôt minime, à son avis.

Le tourisme? Il faudrait savoir combien de visiteurs viennent à Montréal pour Terre des Hommes.

La création d'emplois? Ce n'est pas, selon M. Marchand, l'affaire du gouvernement municipal que de créer des emplois. Par ailleurs, l'argent que Montréal pourrait investir à des projets répondant à des besoins plus prioritaires engendrerait autant d'emplois.

La valeur culturelle? Le conseiller Marchand s'est refusé à se prononcer sur cet aspect, se contentant de s'interroger sur la valeur "culturelle" des photos... de Brigitte Bardot

Les denturologistes mènent une vigoureuse campagne contre le projet de loi 266

par Jeanne DESROCHERS

Les denturologistes poursuivent la plus vigoureuse des campagnes menées jusqu'ici par les diverses associations, pour qui la dernière rédaction du code des professions soumise à l'Assemblée nationale semble injustement restrictive.

Probablement à cause de l'appui des étudiants de cette spécialité, exclusivement enseignée au Cégep Edouard-Montpetit, la campagne des denturologistes sort des milieux fermés et prend de l'ampleur.

A l'occasion d'une assemblée publique à l'auditorium du collège Edouard-Montpetit, à Longueuil, les denturologistes ont révélé les résultats préliminaires d'un sondage effectué par les étudiants en technique dentaire auprès de 1,500 familles de Montréal. L'enquête doit se poursuivre en province et les résultats définitifs seront révélés en mai.

Des révélations

Ce qu'on sait déjà c'est que:

- dans 68 p. cent des foyers de Montréal, on compte au moins un porteur de fausses dents, ou prothèse dentaire amovible;
- ceux qui se sont procuré leur prothèse chez un dentiste ont payé 47.3 p. cent de plus que ceux qui se sont

adressés directement à un denturologiste (la démarche est actuellement illégale et le demeurera si le projet de loi 266 passe comme il est actuellement rédigé);

— 60 p. cent des porteurs de prothèse dentaire sont issus de foyers dont le revenu familial total est de moins de \$9,000 par an.

20,000 signatures

Les futurs denturologistes et leurs aînés ont recueilli jusqu'ici au Québec 20,000 signatures de protestation contre le projet de loi qui ferait inévitablement, selon le président de l'Association des denturologistes, M. Michel Saint-Louis, grimper le prix des prothèses et doubler la période d'attente des clients.

Pour cette campagne entreprise depuis quelques semaines, les denturologistes sont sortis du maquis où les cantonne la loi, et ce n'était pas sans risque.

Le Collège des dentistes, chargé d'appliquer cette loi voulant que l'ajustement des prothèses doit être fait par un dentiste, multiplie les accusations de pratique illégale de la dentisterie.

"Il ne se passe plus de journée maintenant sans qu'un denturologiste soit sommé de comparaître en cour par le Collège des dentistes", a dit M. Saint-Louis.

OCCASION UNIQUE VÊTEMENTS SPORT POUR DAMES À MONTRÉAL

Notre client, un des plus importants détaillants est à la recherche d'un homme ou d'une femme compétent qui participera à la gérance de son entreprise de vêtements sport pour dames.

L'EMPLOI:

Personne ayant qualités de chef et pouvant traiter avec la direction. Doit aimer la vente et y travailler présentement. Responsable du personnel; devra s'intéresser à l'achat de la marchandise qui est de prix moyen et de prix élevé. Voir à la publicité et à l'étalage de concert avec les cadres.

L'HOMME OU LA FEMME:

Doit être intéressé à la mode et à ce genre de travail. Ayant fait ses preuves dans ce domaine. Personnalité agréable et bon caractère. Excellentes références.

LA CARRIÈRE:

Excellente occasion et bonne possibilité d'avancement. Excellente rémunération d'après compétence. Nous prendrons en considération les demandes des personnes nous faisant parvenir curriculum vitae complet. Confidential.

Case 13401 La Presse

Budapest
LA FERMETURE DE NOTRE MAGASIN
APPROCHE RAPIDEMENT

Budapest
Tous nos fameux souliers sport et bottes cosaques
doublées de mouton sont offerts en grand spécial.

Budapest
TOUT DOIT ÊTRE VENDU AVEC DES RÉDUCTIONS
DE 40% à 50% DE RABAIS

Budapest

377 ouest, rue SAINT-CATHERINE (près Bligny) Tél.: 844-4072
OUVERT LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 9H.

Six voleurs font main basse sur \$25,000 de bijoux

Six bandits ont réussi à s'emparer de bijoux évalués à environ \$25,000, hier après-midi, dans une bijouterie située dans l'édifice Shell Tower au 1255 Université, à Montréal.

Quatre voleurs, parmi lesquels se trouvait une femme, ont demandé au propriétaire, M. Maurice Caron, de leur montrer quelques bagues. Lorsque celui-ci eut exhibé la marchandise, deux hommes ont fait irruption, dont l'un possédait un revolver. Ils ont menotté M. Caron avant de prendre la fuite. L'un des bandits est revenu quelques minutes plus tard et il a tiré accidentellement un coup de feu. Personne n'a été blessé.

La police a été alertée quelque vingt minutes après le vol.

Pour une beauté naturelle!

Ongles

Très naturels. Adoptés à la forme de vos doigts, aussi pratique pour ongles cassés. Excellent pour les femmes qui ont l'habitude de les ronger et pour les hommes également.

Cils

Nouveau et excitant! S'appliquent et se taillent individuellement pour une apparence plus naturelle. Vous pouvez enfin vous réveiller avec de jolis yeux. Pour une beauté naturelle.

Studio L

Promenade des Boutiques - Étage de la Mode
Place Alexis-Nihon - 935-0852

Où peut-on trouver des imperméables façonnées plus expertement qu'à Londres?

LA VRAIE DOUCEUR

En fumeur averti que vous êtes, vous ne devez plus ignorer la douceur vraiment unique de la cigarette Belmont.

Car Belmont est la seule à réussir ce mariage exceptionnel de tabacs extra-fins et d'un filtre supérieur.

Essayez-la. Et découvrez la vraie douceur... la douceur Belmont!

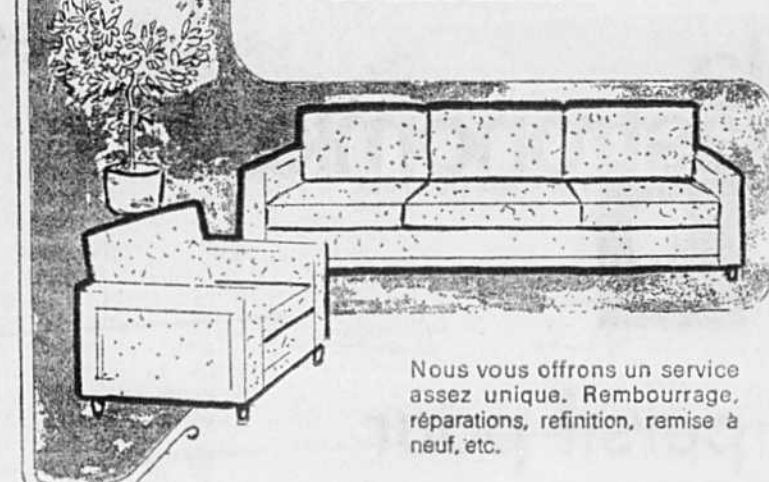
Coupe et couture impeccables par les tailleurs experts d'Angleterre.

CENTRE DE LA MODE POUR TAILLES
14-20 — 14½-28½ — 40-48

Salon Juliette LTÉE
Stationnement gratuit
5120 Earningscliffe

5457, CHEMIN QUEEN MARY 484-3558
(près Earningscliffe) Ouvert jeudi soir jusqu'à 9h.

Faites recouvrir, reFinir vos meubles



Nous vous offrons un service assez unique. Rembourrage, réparations, refinition, remise à neuf, etc.

Grande variété de tissus de qualité au choix, le travail est exécuté par les meilleurs artisans hautement qualifiés.

Estimé gratuit à domicile.

Valiquette

LES ATELIERS N.G. VALIQUETTE LTÉE

1285 St-André 842-8811 local - 245

"CHARTER" pour LONDRES, PARIS et ROME à partir de \$19900

Première liste officielle des vols Econair d'Air Canada à réservation anticipée. Luxueux D.C. 8 Air Canada, 66 lb de bagages, excellents repas et service de bar gratuit

RÉSERVEZ IMMÉDIATEMENT
LES DÉPARTS EN MAI DOIVENT ÊTRE RÉSERVÉS 30 JOURS D'AVANCE
LES DÉPARTS EN JUIN DOIVENT ÊTRE RÉSERVÉS 60 JOURS D'AVANCE
LES AUTRES DÉPARTS DOIVENT ÊTRE RÉSERVÉS 90 JOURS D'AVANCE

DATES DE DÉPART ET PRIX

MONTRÉAL-LONDRES			
1er mai	23 mai	11 juin	3 juil.
13 mai	1er juin	18 juin	10 juil.
15 mai	6 juin	2 juil.	24 juil.
22 mai	13 juin	9 juil.	31 juil.
29 mai	20 juin	11 juil.	9 août
5 juin	27 juin	16 juil.	14 août
12 juin	7 juil.	23 juil.	21 août
19 juin	14 juil.	30 juil.	
1er juil.	28 juil.		
8 juil.	7 août		
13 juil.	4 août		
15 juil.	13 août		
20 juil.	11 août		
22 juil.	20 août		
24 juil.	15 août		
29 juil.	18 août		
MONTRÉAL-ROME			
3 juil.	15 août		
11 juil.	22 août		
17 juil.	29 août		
24 juil.	5 sept.		
31 juil.	12 sept.		
7 août	19 sept.		
14 août	26 sept.		
MONTRÉAL-PARIS			
7 mai	29 mai		
14 mai	5 juin		
21 mai	12 juin		
28 mai	19 juin		

*SUIET À L'APPROBATION DU GOUVERNEMENT
Vous pouvez effectuer une réservation sur n'importe quel vol ci-dessus en retournant le coupon pour réservation ou renseignements sur le dépôt et les modalités de paiement.

OU EN APPELANT L'AGENT APPOINTÉ ECONAIR

AGENCE DE VOYAGE

JONICA

5392 boul. SAINT-LAURENT
MONTREAL 151 Québec.
Tél.: 514-279-6396

Nom
Adresse
Ville
Date du vol
Provincia
Nombre sièges réservés

la bonne table

La bonne soupe

Pour faire une véritable bonne soupe il faut du temps. Si l'on possède un mélangeur électrique la période de préparation peut être raccourcie. Cet ustensile de cuisine qui se charge de plusieurs opérations simplifie également l'opération de la vaisselle.

Ces deux recettes sont préparées par le Bureau canadien des Produits du lait. Le potage parmentier se prépare en une demi-heure et même une mère de famille qui travaille peut le servir; le potage crème de champignons, plus élaboré, est une excellente entrée à servir dans un repas de petite réception. Tous les deux sont assez nourrissants pour être servis en grande assiette et jouer le rôle du plat de résistance d'un repas pris après une journée de sport.

POTAGE PARMENTIER

3 c. à table de beurre
2 t. de poireaux tranchés
1 petit oignon tranché
2 t. de pommes de terre crues tranchées
2 t. d'eau
2 cubes de bouillon de poulet
1½ c. à thé de sel
2½ t. de lait chaud
persil frais haché

● Faire fondre le beurre dans une casserole moyenne;

● Couvrir et porter au point y faire cuire les poireaux et l'oignon jusqu'à ce qu'ils soient tendres.

● Ajouter les pommes de terre, l'eau, les cubes de bouillon et le sel. Couvrir et laisser mijoter pendant quinze minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

● Verser le tout dans le récipient d'un mélangeur électrique; Faire fonctionner l'appareil à grande vitesse jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.

● Ajouter du lait chaud; servir aussitôt.

N.B. — Cette recette donne 6½ tasses de potage.

CREME DE CHAMPIGNONS

½ livre de champignons frais
2 cubes de bouillon de poulet
1 oignon moyen, tranché
¾ t. de vin blanc sec
1 t. d'eau bouillante
2½ t. de lait
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
2 c. à table de beurre
Crème sure

Laver les champignons à fond; séparer les têtes et les queues. Emincer les têtes et mettre dans une casserole, les queues de champignons, les cubes de bouillon, l'oignon, le vin blanc et l'eau bouillante.

d'ébullition. Laisser mijoter à petit feu pendant vingt minutes. Laisser refroidir légèrement.

● Verser dans le récipient d'un mélangeur électrique et faire fonctionner l'appareil à grande vitesse pendant dix secondes. Racler les parois et mélanger pendant cinq secondes. En réglant l'appareil à petite vitesse, ajouter le lait, la farine et le sel. Monter la vitesse au maximum et mélanger pendant dix secondes, le temps de lier parfaitement la préparation.

● Faire fondre le beurre; y faire revenir les champignons; ajouter la préparation précédente et cuire à feu moyen jusqu'à ce que le potage atteigne le point d'ébullition et épaississe légèrement.

● Garnir de crème sure et servir aussitôt.

NB — Cette recette donne 4½ tasses de potage.



Les résultats d'un concours culinaire

Pour mousser la vente de ses produits, la compagnie Pillsbury organisait cette année, pour la deuxième fois, un concours culinaire.

Les règles auxquelles les candidats devaient se plier se résument à l'emploi, dans une recette de leur choix, d'un des produits réfrigérés de la compagnie: pâte à croissants, pâte à pains, pâtes à biscuit. Les clauses prévoyaient deux catégories de participants: adultes et étudiants. Cinquante finalistes avaient été sélectionnés pour les éliminatoires qui ont eu lieu à Toronto.

Dans la catégorie "adulte" le grand prix a été attribué à Mme Maude Hayward, de St-Hubert, pour une recette de pâtisserie danoise. Dans la catégorie "étudiant" deux adolescentes de douze et quinze ans ont remporté les prix, Marie Aumond, de Maniwaki, avec une recette de tourtière et Lea Cameron, de Kenora, avec un dessert à l'ananas.

Le premier prix de la première de ces catégories était un chèque de \$3,000 et celui qui a reçu chacune des jeunes filles, un voyage de quatre semaines en Europe.

Le jury qui a départagé les concurrents était composé de Una Abrahamson de Châte-laine; Mary Moore, chroniqueuse culinaire; Nancy Craig du Winnipeg Free Press; Germaine Gloutnez, spécialiste en art culinaire, et Loyta Wooding du Toronto Star.

Un livret où sont consignées les cinquante recettes qui sont arrivées en finale peut-être obtenu en adressant à la compagnie deux étiquettes d'un produit Pillsbury Canada Limited, 234 Eglinton Avenue East, suite 503, Toronto M4P 1K5.

DANOISE AMANDE-ORANGE

1 boîte (8 onces) de pâte à croissants réfrigérée
2 c. à table de beurre fondu
¼ t. de sucre
1 c. à table de zeste d'orange râpé
½ t. de sucre à glacer
2 c. à thé d'eau
½ c. à thé d'essence d'aman-de
— Diviser la pâte à croissant de façon à obtenir deux grands rectangles; les superposer sur la longueur et presser fortement cette soudure (écraser également les perforations pour empêcher la pâte de se couper pendant la cuisson).
— Badigeonner la pâte avec du beurre fondu. Saupoudrer la pâte ainsi préparée avec le sucre et le zeste d'orange mélangés.
— Replier la pâte en trois et aplatir légèrement au rouleau ou à la main.
— Découper ce rectangle dans le sens de la longueur pour faire huit bandes. Tordre chacune en étirant légèrement (donner 4 ou 5 tours de torsion). Former cette tor-

sade en rond en scellant les extrémités.

— Ranger sur une plaque à biscuits beurrée et faire cuire de 10 à 15 minutes dans un four à 375 degrés.

— Retirer de la plaque au sortir du four et badigeonner de glaçage aussitôt. Servir chaud ou froid.

— Pour préparer le glaçage, mélanger le sucre, l'eau et l'essence d'aman-de.

MINI-TOURTIÈRES

½ livre de porc haché
½ livre de bœuf haché
1 t. de purée de pomme de terre
½ t. de chapelure
½ t. d'oignon haché
1 c. à table de persil haché
1 gousse d'ail écrasée
2 c. à table de gras de bœuf ou de beurre
Sel et poivre
2 boîtes (8 onces) de pâte à croissants réfrigérée
— Faire revenir la viande; ajouter la purée, la chapelure, l'oignon, le persil et l'ail; saler et poivrer au goût. Bien mélanger et laisser refroidir pour pouvoir façonner cette préparation en boulettes (16).
— Diviser le contenu de chaque boîte de pâte à croissant en quatre rectangles. Pour empêcher la pâte de se couper au cours de la cuisson, aplatir les perforations. Couper chaque rectangle en deux; étirer légèrement pour faire des carrés de quatre pouces de côté.
— Sur chacun de ces car-

rés, au centre, placer une boulette de viande. Ramener les quatre coins au centre et fixer avec un cure-dents.

— Ranger ces préparations sur une plaque beurrée et faire cuire dans un four à 375 degrés pendant 20 ou 25 minutes.

— Servir au sortir du four avec une gelée de canneberges.

SUPRÊME A L'ANANAS

1 rouleau (16 onces) de pâte à biscuits
"caramel et noix"
½ chopine de crème à fouetter
1 paquet (8 onces) de fromage à la crème
1 t. de sucre à glacer, tamisé
3 t. de petites guimauves
2 boîtes d'ananas broyées (14 onces)
1 c. à thé de vanille
2 c. à table de sucre
2 c. à table de fécule de maïs

— Découper la pâte en 24 tranches; les ranger au fond d'un moule (12x18 pouces) beurré. Faire cuire dans un four à 375 degrés jusqu'à ce qu'elles soient dorées. (Au cours de la cuisson ces tranches se fusionnent pour donner une croûte bien gonflée).

— Laisser refroidir.

— Dans un petit bol profond, fouetter la crème jusqu'à ce qu'elle soit ferme; mettre de côté.

— Dans un grand bol à mélanger, battre le fromage

et le sucre glace jusqu'à consistance lisse.

— Incorporer, à la main, la crème fouettée, les guimauves, une tasse d'ananas broyée, égouttée, prélevée dans la première boîte d'ananas.

— Recouvrir la pâte refroidie avec cette préparation; laisser attendre au réfrigérateur jusqu'au moment d'ajouter le glaçage.

— Pour préparer le glaçage, mélanger le sucre et la fécule; ajouter le reste de l'ananas et le sirop. Porter à ébullition en tournant constamment jusqu'à épaississement. Laisser refroidir en tournant de temps en temps.

entre la poire & le fromage

AVEC FRANÇOISE KAYLER

Le pain "enrichi" à 20 ans

Quatre-vingt-dix pour cent du pain blanc vendu aujourd'hui aux États-Unis et au Canada est fait à partir de farine "enrichie". Il y a vingt ans que la loi canadienne autorise l'enrichissement de cet aliment de base, avec trois vitamines B essentielles et du fer. Le Conseil canadien de la Boulangerie a tenu à célébrer cet anniversaire et M. Roland Larivière, président de cet organisme a dressé un bref historique à cette occasion.

C'est en 1941 que les diététistes canadiens ont recommandé la fabrication de farine et de pain plus nutritifs. On fit alors l'essai d'une extraction différente qui conservait plus de vitamines au produit. Cette farine "Approuvée Canada" présentait plusieurs défauts se conservant difficilement et donnant un pain difficile à cuire.

En 1944 Terre-Neuve adopta la formule de l'enrichissement de la farine par des vitamines B et du fer comme mesure de santé publique. Pour faire la preuve de la valeur de cette mesure, onze experts canadiens, américains et anglais firent une étude qui révéla des maladies de carence dans une grande partie de la population, dues à des manques de vitamines et, en particulier, de riboflavine, thiamine, niacine, vitamines A et C. Quatre ans plus tard, la même étude menée auprès des mêmes individus montra une diminution sensible des symptômes de maladie par carence en vitamine A, thiamine, riboflavine et niacine.

Au moment de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, en 1949, une clause spéciale fut ajoutée aux termes de l'accord d'union, par le gouvernement terre-neuvien pour protéger sa politique de santé publique.

C'est le 2 février 1953 que la loi canadienne autorisa l'enrichissement par vitamines de la farine.

On aime le vin, de plus en plus

Les agences de nouvelles, depuis un certain temps, se plaisent à rapporter dans tous les pays qu'elles couvrent une augmentation très sensible de la consommation du vin. Les pays producteurs pourront-ils tous augmenter leurs superficies de vignes pour satisfaire la demande, d'autres pays naitront-ils à la viticulture? Les consommateurs devront sans doute voir se multiplier les augmentations de prix dont une prochaine qui se dessine pour nous.

En titrant, "Les Anglais aiment le vin, de plus en plus" l'agence AFP rapportait que même si le vin est cher en Grande-Bretagne (deux, trois ou quatre fois plus qu'en France, en Italie ou en Espagne), les ventes ne cessent d'augmenter. Avec l'entrée dans le Marché commun, les importateurs s'attendent cette année à une hausse considérable de la demande.

Des dispositions pour le stockage sont déjà prises. A Shorsham, sur la côte du Sussex, vingt-sept nouvelles cuves en fibres de verre, pour la plupart d'une contenance de 675 hectolitres viennent d'être installées. Elles appartiennent à une compagnie qui porte ainsi sa capacité de stock à 45,000 hectolitres, comparativement à un peu plus de 30,000 au moment de son installation il y a deux ans.

Caviar de masse

Pour lutter contre les conséquences de la pollution, la Russie vient de mettre au point un procédé de fabrication... de caviar. Le crédit est donné au service de recherche d'une entreprise spécialisée dans la production des succédanés. Le procédé reste évidemment secret et cent compagnies étrangères voudraient le percer. Seuls quelques composants ont été révélés.

Le caviar, le vrai, devient de plus en plus rare, les fonds où fraient les esturgeons étant de plus en plus pollués. Les boutiques spécialisées de Moscou le vendent actuellement \$45.75. A "l'ouest" il atteint facilement \$80.00.



Du persil pour tout le monde!

C'est au moment de la sauce que commence le cauchemar des ménagères qui se piquent de s'y connaître en cuisine. Leur inquiétude n'est pas exagérée! Combien de très grands chefs m'ont confié qu'ils avaient le trac à ce moment-là. Or, l'un d'eux me révéla un jour que tous les triomphes de sa virtuosité reposaient sur une intelligente utilisation du... persil.

"Que vient faire le persil dans votre cuisine, dis-je. Mais tout, absolument tout. Pas de haute cuisine sans le persil." Et c'est très vrai. Oter le persil au cuisinier c'est presque le mettre dans l'impossibilité d'exercer son art. Outre d'être le condiment obligé de toutes les sauces, le persil doit être utilisé dans presque tout pour deux raisons: il excite l'appétit et favorise la digestion.

En fait, quelle est la grande recette qui n'exige pas un bouquet garni, c'est-à-dire le thym, le laurier et l'indispensable persil? Pénétrons dans le cénacle des grandes toques blanches et vous observerez que ces maîtres tiennent à la portée de la main du persil haché, concassé ou en pluches, frit ou pas, dont ils vont parsemer tout plat de choix qui quitte la cuisine pour la salle. C'est la touche finale, la signature, le bouquet qui finalise un mets, lui donne son relief et sa classe.

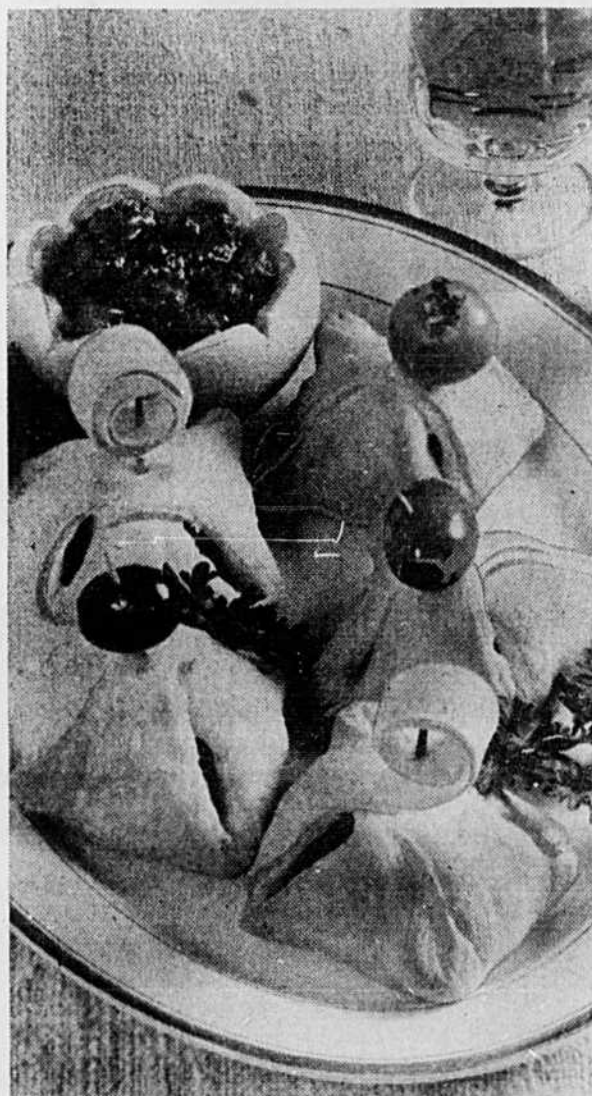
Voyez le cas du foie gras. L'assiette serait-elle la plus riche, la truffe serait-elle un diamant noir au cœur de la mousse délectable, votre tranche de foie manquera de ton si elle n'est pas ceinturée de persil haché ou, ce qui est le summum du raffinement, de persil frit. Pour la friture utilisez des lardons et vos convives vous béniront comme la sainte mère du petit Jésus de Prague!

Notez bien: le persil n'est pas le cresson. Ce dernier — les amateurs vont hurler et me vouer à toutes les damnations — n'est somme toute qu'un rameau décoratif. C'est joli mais cela ne se mange guère sauf en salade. Le persil est une plante vraiment étonnante qui n'a pas attendu la sollicitude des cuisiniers pour connaître la renommée. Il existe un certain persil "bâtard" dit "faux persil" qui n'est pas autre chose que la petite ciguë dont les Grecs faisaient un généreux et subtil usage pour faire passer de vie à trépas les hôtes encombrants. De nos jours, la plupart des antipériodiques (fièvres, névralgies) comprennent une importante proportion d'apiol qu'on obtient des graines de persil.

Mais revenons à la cuisine. Le persil cultivé en potager est nécessaire autant à la cuisine bourgeoise qu'à la cuisine d'apparat. Le plus fameux potage qui soit, "la petite marmite" est absolument impensable sans persil.

Les filets de soles Walewska (plat créé en hommage à la bonne amie de Napoléon) exigent d'être nappés d'une sauce Mornay finie au beurre de langouste qu'il faut saupoudrer de persil haché, sans quoi le plat ne sort pas de la cuisine. Sérieux en diable le coup du persil.

Nous savons tous que l'ignorance fait beaucoup de progrès et c'est ainsi qu'on sait pas encore que le persil n'est pas une touffe "pour faire joli" mais que ce condiment (accompagnant la côte de bœuf, le filet mignon, etc.) peut et doit être mangé. Ce ne sont pas les mauvaises habitudes du restaurant qui doivent conditionner la vie des gens. Dans ces établissements, le persil est laissé dans les plats parce que les clients ne connaissent pas plus long. Mais à domicile, le persil doit être servi, le maître de maison doit donner l'exemple; le persil doit être dégusté et apprécié. Il le sera du reste car la plante-condiment est odoriférante et par on ne sait quel don de la nature, s'intègre à la multiplicité des saveurs sans faire sérieusement échec à aucune. Un condiment qui ne dérange personne et dont chacun a besoin, avouez que c'est un tour de force. Attention cependant: le persil qui est si bon dans les mets et qu'on emploie même contre les piqûres d'insectes est souverainement dangereux pour les perroquets. N'en donnez donc jamais à "Pierrot", il en mourra sur le champ.



Les mini-tourtières

pour recevoir le dépliant du prochain cours de fine cuisine familiale (technique et recettes de base) débutant par 1 leçon d'information avec dégustation s'adresser à:

843-6481
2015 de la montagne, suite 610, mtl. 107

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD DEPUIS 1911

UN BEST-SELLER DU LUNDI AU SAMEDI DANS LA PRESSE

CHACAL
par Frederick Forsyth

le complot:
Tuer de Gaulle
le meurtrier:
CHACAL
son salaire:
½ MILLION DE DOLLARS

dans le cahier des petites annonces

EATON = BONNES TRANSACTIONS

Et nous vous le prouvons encore une fois avec cette offre de calculatrices électroniques.

Chez Eaton vous trouverez la calculatrice électronique qui répondra à vos besoins. La série Rapidman, une réalisation du génie électronique canadien, remarquable par sa compacité ingénieuse offrant des calculs à la vitesse de la lumière grâce aux composants à "intégration à grande échelle". Les modèles de bureau et des modèles portables

sont tous entièrement électroniques. Faites confiance au Centre des bonnes transactions Eaton pour compléter adéquatement votre équipement de bureau. Et la garantie Eaton vous dit: "argent remis, si la marchandise ne satisfait pas".



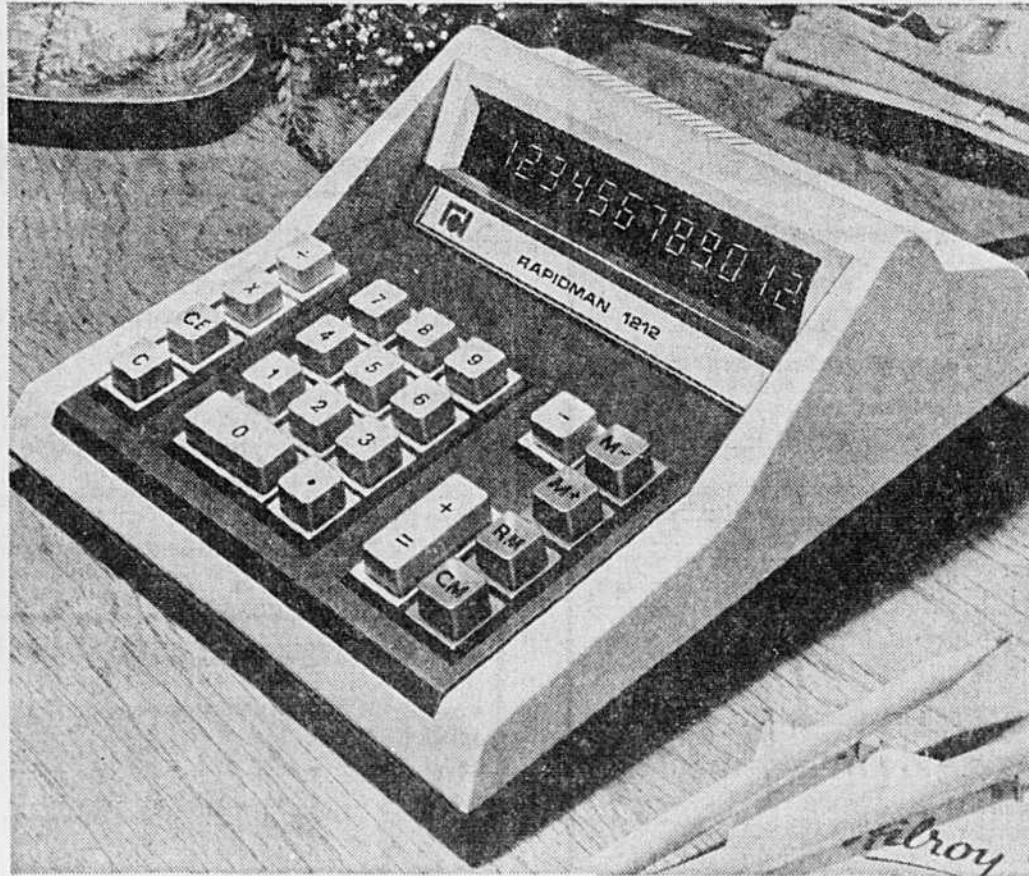
RAPID PRINTER 2000 UN MODELE DE BUREAU

Calcule 3 lignes à la seconde et vous donne un rapport écrit permanent!

Rapid Printer 2000 utilise 3 registres de travail pour réaliser les quatre opérations de base dans les calculs répétés et mélangés. Tous les calculs sont imprimés et la Rapid Printer 2000, possédant un registre pleine mémoire, conserve les résultats des nombreux calculs jusqu'à ce que vous donniez la réponse finale. Pour un rapport permanent, le grand total et les indications négatives en rouge sont imprimés sur un papier-machine ordinaire.

Autres avantages:

- 12 chiffres à lecture directe plus 3 symboles
- Point décimal fixé sur les totaux ou choisi en 11 positions sur l'imprimé
- Indicateur de signe négatif pour le vrai solde créditeur
- Touche d'entrée de double zéro, touche de dégagement total et touche de dégagement pour la dernière entrée seulement
- Commutateur spécial pour tourner les points de décimale
- Impression à la vitesse de 3 lignes à la seconde
- Pèse seulement 8 livres.



RAPIDMAN 1212 UN MODELE DE BUREAU

Sonde sa propre "mémoire" quand vous le lui commandez!

La nouvelle Rapidman 1212 peut résoudre des séries entières de calculs intermédiaires... conserver ces réponses dans les cellules de sa mémoire... puis donner le grand total sur demande! Elle additionne, soustrait, multiplie, divise... fait des calculs répétés et mélangés... donne le vrai solde créditeur avec un signe négatif visible. Fonctionnement d'un silence absolu, sans papier, ruban ni pièces mobiles.

Autres avantages:

- Voyant-réponse Panaplex de 12 chiffres
- Point décimal fixé sur les totaux ou choisi en 5 positions sur le voyant-réponse
- Indicateur de trop-plein
- Touche de dégagement pour supprimer toutes les opérations précédentes
- Touche de dégagement pour la dernière entrée seulement
- Pèse seulement 2 1/2 lb



RAPIDMAN 800 UN MODELE DE POCHE

Donne la réponse sur place grâce à son modèle de poche!

Première calculatrice entièrement électronique de format assez réduit pour pouvoir se glisser dans la poche ou le sac à main tout en possédant un puissant fonctionnement pour résoudre les opérations de base, les opérations à la chaîne et combinées. Donne plusieurs mois d'utilisation normale sur pile 9 volts ou avec raccord de courant alternatif. Le voyant éclairé montre les chiffres jusqu'à 99.999.999 et les grossit pour une lecture facile.

(Pile comprise — raccord ca facultatif, 4.95. Mallette en vinyle coussiné, 1.98).

Autres avantages:

- Boîtier incassable et effilé en polypropylène
- La disposition espacée des touches diminue la possibilité d'erreurs
- Point décimal fixé à 2 chiffres et voyant à 8 chiffres
- Indicateur lumineux de signe négatif pour le vrai solde créditeur
- La touche C dégage la machine pour une nouvelle opération
- Indicateur de trop-plein lorsque la réponse donne plus de 8 chiffres
- Pèse seulement 7 onces

seulement **279.95**

seulement **139.95**

seulement **79.95**

Vous pouvez également commander ces calculatrices par catalogue printemps/été ou encore à notre comptoir d'achat par catalogue.

Voici des raisons évidentes pour lesquelles EATON = BONNES TRANSACTIONS

Eaton est juste au bout du fil **842-9211**

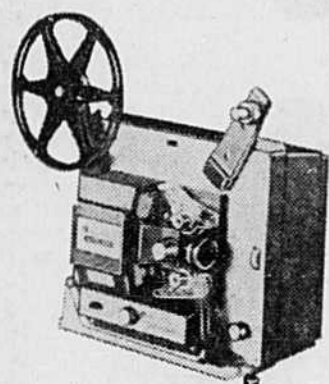
Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 608

LA VRAIE CARTE. Votre compte Eaton c'est la réalisation de vos rêves

EATON

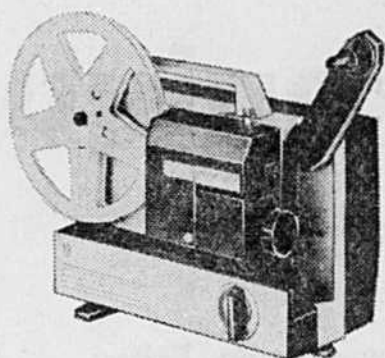
EATON

Souriez... c'est la photogénie des bas prix!



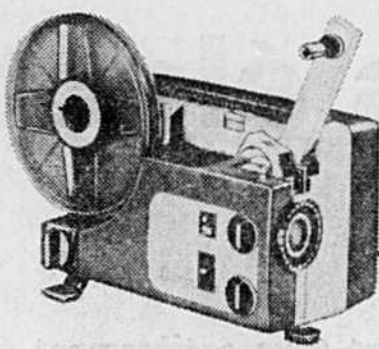
**Ciné-projecteur
Bell and Howell 357-2**
Prix spécial
9995

Autobobinage, objectif zoom 1/1.6. Contrôle de la mise au point et cadrage de l'image. Marche avant, arrière ou arrêt. Coupeur incorporé. Bobine de 400 pieds.



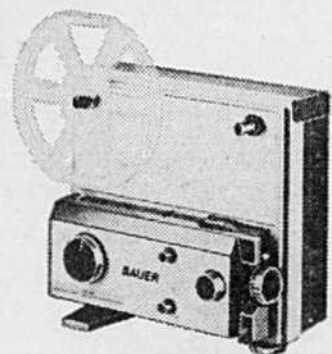
**Ciné-projecteur
Eumig 500E Dual 8**
Prix spécial
6495

Projeté films Super 8 et 8 ordinaires. Reembobinage automatique. Réglage à une vitesse très réduite. Corps robuste. Voltage varié.



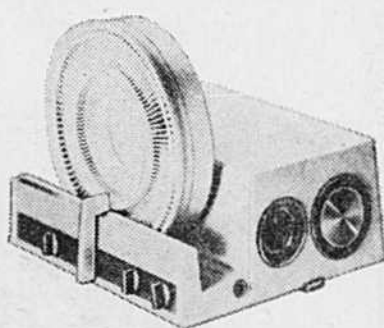
**Ciné-projecteur
Sankyo Dual 1000**
Prix spécial
11995

Facile à manoeuvrer et à contrôler. Corps robuste en métal. Reembobinage automatique. Objectif zoom 1/1.4. Marche avant, arrière et arrêt.



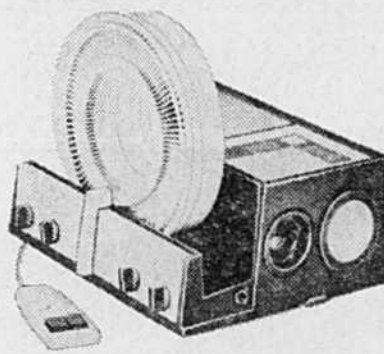
**Ciné-projecteur
Bauer T5 Dual**
Prix spécial
10795

Projeté films Super 8 ou 8 ordinaires. Bobine de 400 pieds. Contrôle de marche avant et arrière. Reembobinage du film Objectif "Isco" a zoom. Boîtier incorporé.



**Projecteur à diapositives
Strato 200 Still**
Prix spécial
5995

Lampe 500 watts pour images très claires. Objectif 4" 1/3.5 traité et corrigé pour une meilleure projection. Corps de métal.



**Projecteur à diapositives
York 100 Still**
Prix spécial
9495

Lampe 500 watts. Objectif traité et corrigé pour la couleur. Mise au point électronique, marche avant et arrière. Chargeur rotatif pour 100 diapositives comprises.



**Projecteur à diapositives
Honeywell 600-C**
Prix spécial
12495

Pré-visionneur permettant de régler la diapositive suivante pour une projection convenable. Mise au point de la première diapositive; les suivantes se règlent automatiquement. Fonctionne avec chargeur rotatif ou droit. Réglage du niveau.



**Ecran lenticulaire
40" x 40"**
Prix spécial
2295

Surface en vinyle lamine et dispositif pour tenir l'écran bien tendu. Aussi: écran lenticulaire et aluminisé 50" x 50". Mêmes caractéristiques que ci-dessus. Prix spécial 26.95.

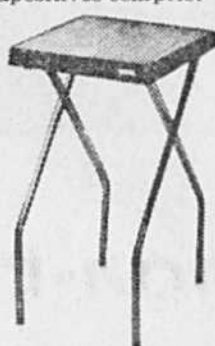
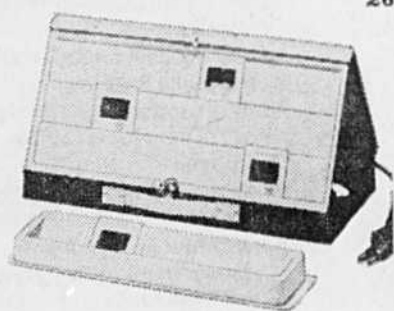


**Table de projection
Smith Victor Deluxe**
Prix spécial
2295

Modèle T1. Visionneuse incorporée et lampe-témoin. Prise de courant et interrupteur. Construction solide en acier. Repliable. Avec cordon de 10 pieds.

Aussi: Smith Victor modèle courant T4. Visionneuse incorporée et lampe-témoin. Prise de courant. Repliable. Avec cordon de 10 pieds. Prix spécial 18.95



**Assortisseur
Glenwood**
Prix spécial
695

Peut contenir 21 diapositives. Corps en acier émaillé facile à transporter. Sectionné. Avec cordon et ampoule 40 watts.



**Visionneuse Baia
Dual 8**
Prix spécial
2995

27 pouces carrés. Système Fresnel à réflexion. Pour Super 8 et 8 ordinaires. Fonctionnement optique comprenant un obturateur à prismes, un filtre anti-échauffement, contrôle de la mise au point et du cadrage de l'image. About compris. Capacité de bobine 400 pieds.

Une autre visionneuse Baia Dual 8. Système de fonctionnement pour films Super 8 et 8 ordinaires. Supports pour les 2 grands et marqueur. Prix spécial 16.95

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**
Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 512.

AUBAINES EATON CANADA

Depuis 1969, une Aubaine Eaton Canada est une assurance-qualité; c'est l'effort le plus sincère qu'Eaton puisse faire pour vous assurer économie et satisfaction. Une quantité importante de marchandises a été achetée en vue de satisfaire les besoins de nos clients d'un littoral à l'autre.

Centre-ville
Paradis du magasinage
à Montréal.
Au coin des
rues Ste-Catherine
et Université

Magasin-entrepôt
L'endroit où fueter
régulièrement pour
trouver à coup sûr de
réelles occasions
4505, rue Hickmore

Soldes Eaton
Un plein magasin d'aubaines
2983, rue Sherbrooke est



En vente Services de table Ironstone en exclusivité chez Eaton

Importés d'Angleterre, ces services de table existent dans des motifs richement colorés. Au choix, services de 30 pièces (6 convives); 20 pièces (4 convives). Tous résistent au lave-vaisselle. Voyez, c'est vraiment une aubaine!

1. Motifs: "Paisley Green"; jaune, vert, blanc. 2. Meadowale; vert clair, blanc. 3. "Jacobean"; Brun et blanc.

Hors illustration:

Service 20-pièces. 4 de chacun: assiette à pain et à beurre; à diner; bol à céréale et à soupe; tasse et soucoupe.

Prix spécial le service

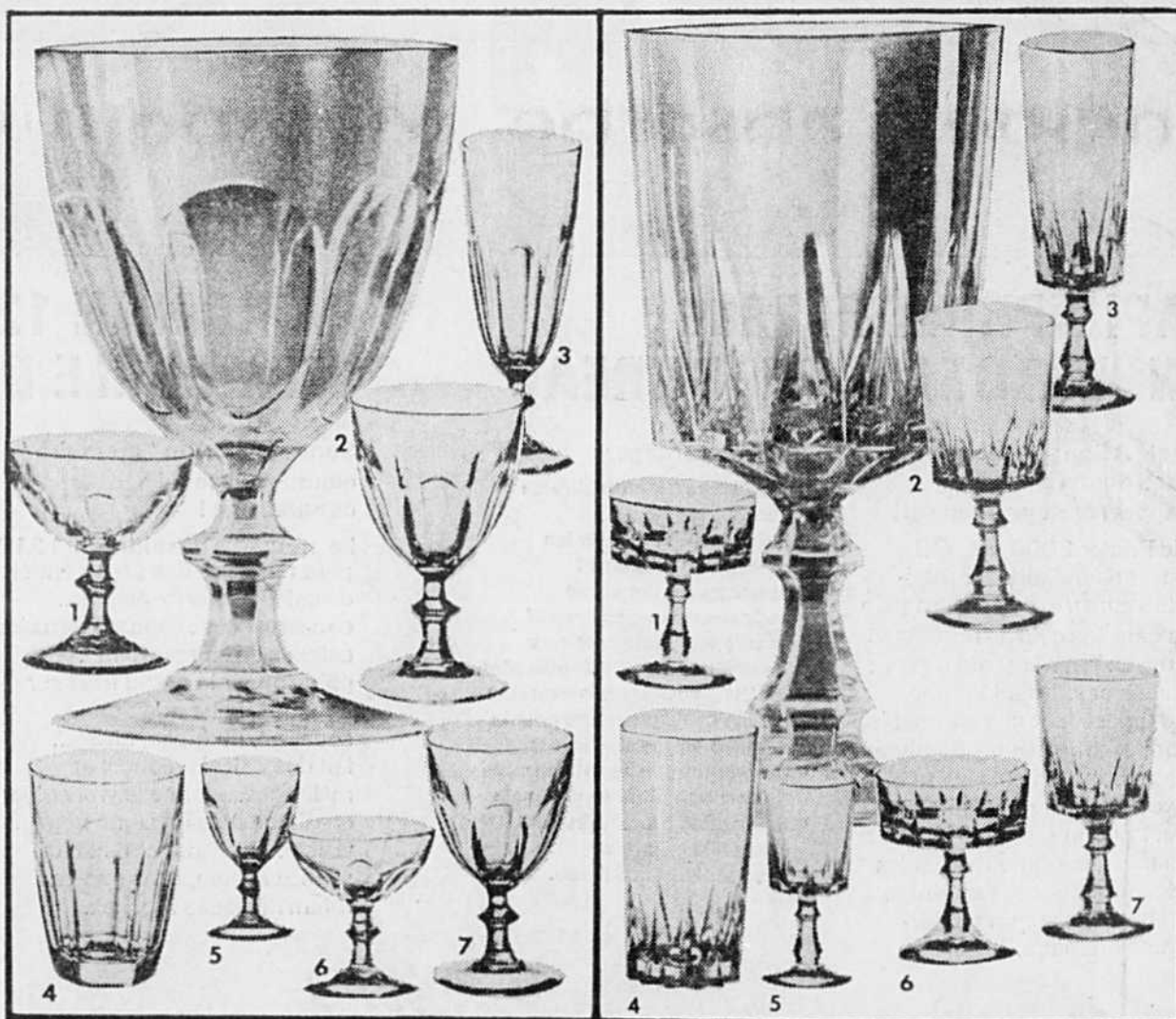
1599

Hors illustration:

Service 30-pièces. Comme ci-haut mais pour 6 convives.

Prix spécial le service

2299



Verrerie en cristal d'Arques à prix de vente!

Prix spécial

6 en boîte-cadeau **899**

1.66 ch.

Cette verrerie importée de France est en cristal à plus de 24% de plomb. Deux motifs qui rehausseront l'élégance de votre table (gauche) Rambouillet traditionnel; (droite) Louvre contemporain.

1. Champagne/sorbet
2. Gobelet de 9 onces
3. Flûte champagne/parfait/whisky sour
4. Verre à eau de 9 onces

5. Liqueur
 6. Cocktail
 7. Vin claret
- Aussi dans le motif Louvre seulement; Porto/sherry (hors illustration).

Livraison sans frais des commandes de plus de 3.00

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**

Eaton Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 232



La VRAIE CARTE
Votre compte Eaton
c'est la réalisation
de vos rêves